

Un regard politique sur les tiers lieux ruraux

*Compte-rendu d'enquête de terrain
sur les tiers lieux ruraux à but non lucratif*

*Merci à toute l'équipe de Relier et sa confiance inébranlable.
Merci à Hubert et à son soutien patient et chaleureux. Merci à
toutes les personnes qui m'ont accueillie sans m'avoir jamais
rencontrée. Merci à tous les tiers lieux qui ont participé à
l'enquête, et qui se sont livrés avec bienveillance.
C'est sûrement la seule façon de vivre le monde.*

Sommaire

I.	Introduction.....	5
II.	Etat de l’art.....	8
A.	La naissance des tiers lieux.....	8
B.	Le mouvement français.....	9
C.	Aujourd’hui : France tiers lieux et la formalisation du mouvement des tiers lieux...10	
D.	La littérature : une approche surtout économique, parfois sociologique mais presque toujours numérique.....	11
III.	Méthodologie.....	14
A.	Spécification de la problématique et typologie des lieux.....	14
B.	Montage du questionnaire d’entretien et typologie des interviewé.e.s.....	16
C.	Une critique méthodologique.....	18
IV.	Analyse.....	21
I.	LES TIERS LIEUX, UN ESPACE.....	21
	PARTIE 1 : INTÉRIEUR.....	21
A.	L’importance du faire.....	21
B.	Un lieu en marge.....	26
C.	Le genre dans les tiers lieux.....	30
	PARTIE 2 : EXTÉRIEUR.....	38
A.	Réponse à un besoin.....	38
B.	Dynamiques d’implantation.....	44
C.	Perception des habitant.e.s.....	47
D.	Perception de la Mairie.....	54
II.	LES TIERS LIEUX, DES EFFETS.....	59
	PARTIE 1 : INTÉRIEUR.....	59
A.	Lien social.....	59
B.	Emancipation.....	64
	PARTIE 2 : EXTÉRIEUR.....	79
A.	Impact sur la commune.....	79
B.	Réactions chez les habitant.e.s.....	83
C.	Relations avec la mairie.....	87
V.	Conclusion.....	91
VI.	Annexes.....	94
A.	Les guides d’entretiens.....	94
B.	La carte interactive des lieux visités.....	99

C. Bibliographie.....	100
-----------------------	-----

Liste des figures

Figure 2: Evolution du nombre de communes équipées en services publics (1980-2013).....	39
Figure 3: guide d'entretien première version.....	97
Figure 4: guide d'entretien dernière version.....	98
Figure 5: carte des régions visitées.....	99

I. Introduction

*“The hall is a safe space where we can think, talk, learn, listen, laugh and dance.
It brings out the best in us.”*

Cette citation est extraite de *Jimmy's Hall*, un film de Ken Loach sorti en 2014. Il s'inspire de l'histoire de James Gralton, née en 1886 dans l'Irlande rurale du comté de Leitrim. Le film raconte comment, par deux fois, il a rénové une grange sur son terrain, rebaptisée *Pearse-Connolly Hall*, pour que les habitant.e.s du village d'Effernagh puissent se retrouver et s'instruire. Diarmaid Ferriter¹ nous donne un peu plus de détail sur ce lieu dans sa courte biographie de James Gralton. Parti aux Etats Unis pour trouver du travail en 1907, Gralton rentre au pays quatorze ans plus tard pour se battre dans les rangs de l'IRA. C'est la même année, en 1921, que le *Pearse Connolly Memorial Hall* est construit grâce au travail bénévole des habitant.e.s d'Effernagh. La grange permet de donner des cours à des jeunes déscolarisé.e.s, accueille des manifestations publiques, et sert de Cour de justice pour le mouvement républicain. Un comité rassemblant des partisan.e.s de la cause républicaine, des paysan.e.s et des syndicalistes s'occupe de la gestion du lieu. Malgré un soutien local, les activités de Gralton déplaisent aux nouvelles autorités irlandaises et il est emprisonné brièvement. Il repart aux Etats-Unis peu après le début de la guerre civile de 1922. Dix ans plus tard, après la mort de son frère, il revient à la ferme familiale pour s'occuper de ses parents. Il rouvre la grange et l'améliore avec l'aide des habitant.e.s. Le lieu accueille des cours de chant, de gaélique, des bals et des concerts. Gralton étant un militant socialiste convaincu, il ne serait pas étonnant que ses idées aient aussi coloré le lieu. Les activités de ce dernier et celles de Gralton sont fortement critiquées par les autorités religieuses locales et le 24 décembre 1932, le *Pearse-Connolly Memorial Hall* est incendié. En août 1933, Gralton, américain naturalisé, est expulsé du pays. Il meurt en 1945 aux Etats-Unis.

Il n'est pas difficile d'imaginer ce que les adversaires du lieu soulevaient comme critiques. En 1930, un comité est réuni pour examiner l'état moral de la population irlandaise suite à l'exode rural. Le rapport de la Commission sur l'amendement du droit pénal et la prostitution juvénile, dit *Carrigan report* sera publié en 1931², un an avant que la grange de Gralton soit brulée. Il traite majoritairement de l'élévation du nombre d'enfants illégitimes, qu'il impute à l'augmentation galopante des soirées dansantes, ou *Dance hall craze*. Le révérend Canon Lee du comté de Limerick les décrit dans la déclaration générale du document comme des " *écoles du scandale*". Il insiste sur la nécessité d'une législation spéciale " *pour arrêter la marée montante qui menace la ruine, morale et matérielle, du pays*". Père Fitzpatrick, aussi de Limerick, « *décrit l'indécence publique comme étant "endémique au mépris des prêtres et de la police"* ». Les auteurs résument leurs recherches comme ceci :

« Au cours de l'enquête, aucune forme d'abus n'a été blâmée avec plus de persistance pour ses conséquences pernicieuses que les soirées dansantes sans licence qui se tiennent dans tout le pays dans des bâtiments et des environnements inadaptés, au profit de personnes qui ne sont soumises à aucun contrôle ni surveillance de la part d'aucune autorité. »

Les recommandations de ce rapport seront traduites en lois en 1935, introduisant un système de licence et de taxations pour les lieux accueillant des soirées dansantes, et les blanchisseries

¹ Quinn 2021.

² Committee on the Criminal Law Amendment Acts and Juvenile Prostitution 1931.

Sainte Madeleine pour « traiter » le problème des naissances hors mariage. Il est donc question de moralité, mais aussi de contrôle. Ces lieux sont vus comme des zones de non droit.

Pendant mon enquête, je n'ai pas vu d'incendie criminel ou de menace d'excommunication. C'est en fait Elisabeth Sénagas, une créatrice de tiers lieux en Isère et dans la région grenobloise, qui a fait ce parallèle entre le mouvement des tiers lieux et le film de Ken Loach :

« Tu te souviens qu'on a projeté le film *Jimmy's Hall* de Ken Loach au Méliès pour fêter les dix-huit mois d'expérimentation de La Chimère. Ça répond en images à ta question : le bonheur éprouvé autour de la piscine, c'est le même que celui de ce village irlandais qui décide, contre vents et marées, de retaper une grande ferme pour en faire un dancing foutraque et débridé où tout s'apprend et se réapprend, de la couture au piano, de la bibliothèque à l'atelier menuiserie, du bal aux délibérations politiques.³ »

Un curieux parallèle à faire, sachant que les activités du *Pearse Connelly Hall* ont coûté à Gralton sa patrie, où il n'a jamais pu revenir. Sans le savoir, Elisabeth Sénagas se réclame d'une longue tradition parfois douloureuse de militant.e.s qui refusent de vivre selon l'ordre établi. Cette discussion entre Alain Faure et elle soulève aussi une réflexion qui est ressortie plusieurs fois au cours de cette enquête : les tiers lieux ne sont pas un phénomène nouveau.

Que ce soit dans les coopératives agricoles, les communs du Massif central, les maisons de la jeunesse et de la culture, les salles des fêtes communautaires de village, les cafés concerts, les tiers lieux aussi se sont assis sur les épaules de géants. Une grande partie des lieux qui ont servi de terrain pour cette étude sont d'ailleurs antérieurs au mouvement des tiers lieux actuels. C'est ce que nous raconte Maël, un trentenaire hébergé par un tiers lieu et très impliqué dans son fonctionnement.

« Nous on l'a pas spécialement vu pour la grosse somme d'argent, on l'a vu pour une reconnaissance de l'Etat [...] pour tout ce qui a été fait en fait. Tout ce qui a été fait là depuis quinze ans, ils se sont pas dit oui parce que dans quinze ans, il y a l'étiquette et on aura une somme d'argent. Nan, ils l'ont fait parce qu'ils y croient. »

Pourquoi, alors, parler de tiers lieu ? La littérature parle parfois de « définition en creux »⁴⁵ comme si utiliser cette expression relevait déjà du tour de force. Le postulat de cette enquête, nourri par nos recherches et nos observations, est que cette expression prend sa pertinence au pluriel. Au niveau individuel, un tiers lieu peut être presque n'importe quoi, n'importe quand. On voit sa marque dans les mouvements hacker et open source, dans l'habitat communautaire, dans les mouvements de redynamisation rurale des années 70, dans les ZAD... Au niveau collectif, les tiers lieux réunissent toutes ces initiatives sous une bannière commune de partage, de curiosité, de rencontre et parfois même de lutte. En ces temps de polarisation générale, ce n'est pas à sous-estimer.

Nous arrivons donc au nœud central de cette enquête. Les tiers lieux sont des espaces politiques. C'est ce que nous allons démontrer dans ce rapport, et c'est ce qui nous permettra

3 Pignot et Saez 2018, p. 60.

4 Pignot et Saez 2018, p. 29.

5 Relier et Réseaux CREFAD 2021.

de présenter nos résultats. Au vu de cette introduction qui s'étend de tous côtés, il est déjà apparent que les tiers lieux sont des espaces variés dans leur forme, mais aussi dans les thématiques qu'ils abordent. Une grille de lecture politique nous permettra d'articuler ensemble des thématiques de vivre ensemble, de lien social, d'éducation populaire, de marginalité et d'être au monde. Cette étude n'a pas vocation à être complète, pour des raisons physiques. Elle souhaite simplement proposer de nouveaux axes de lectures de ce mouvement si particulier qui jusque-là ont été délaissés.

L'étude se divisera en six parties. D'abord, après une introduction, nous proposerons une chronologie brève du mouvement des tiers lieux, de ses débuts aux Etats-Unis à sa condition actuelle en France, pour une meilleure compréhension du concept de tiers lieu et de nos choix.

Ensuite, nous présenterons notre méthodologie, un volet souvent absent des enquêtes sur les tiers lieux qui a suscité beaucoup de curiosité de la part de nos différents interlocuteur.ices, et de travail de la nôtre, sachant que les méthodes de recherche sur ce sujet sont très variables, même dans un si petit volume.

Notre analyse du matériel récolté pendant nos 45 entretiens constituera le corps de l'étude et présentera nos observations au sein des tiers lieux en plus de l'impact de ces structures sur les usager.es et sur leur territoire.

Enfin, nous concluons avec des pistes de recherches.

Plusieurs documents sont mis en annexe pour ne pas gêner le/la lecteur.ice. D'abord, un texte explicatif sur Relier et ses origines, puis les trois questionnaires d'entretien et les explications correspondantes quant à leur conception.

II. Etat de l'art

Le but de cette étude était de proposer des nouvelles perspectives sur les tiers lieux. Nos choix méthodologiques se sont donc basés sur une revue de la littérature.

A. LA NAISSANCE DES TIERS LIEUX

Le concept de « tiers lieux » naît outre Atlantique sous la plume de Ray Oldenburg en 1989. Son ouvrage de sociologie urbaine « *The Great Good Place : Cafes, Coffe Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and other Hangouts at the Heart of a Community* »⁶ déplore le manque de lieux de sociabilité dans les zones pavillonnaires américaines des années 1980. La périurbanisation, en effet, a glorifié les déplacements pendulaires au point que les habitant.e.s ne connaissent plus que les relations au sein de leur foyer (first place) ou de leur lieu de travail (second place). Avec l'avènement de la voiture, les commerces de proximité laissent place à des espaces aseptisés baptisés « non-lieux » où les individualités sont fusionnées dans les seuls profils des consommateur.ice. Il n'y a plus ces commerces d'habitué.e.s, lieux de rencontre et de discussion conviviale, et c'est une menace pour la vie publique et la démocratie, en plus de la qualité de vie générale.

L'analyse d'Oldenburg, empreinte d'une légère nostalgie couplée à une pertinence saisissante, nous donne plusieurs pistes. D'abord, les tiers lieux désignaient déjà, à l'origine, un univers très vaste. C'est une ambiance qu'a caractérisée Oldenburg, et non un « service » à proprement parler. Deuxièmement, la définition première est liée à des espaces à but lucratif. Ils n'offrent pas que des services marchands, mais c'est tout de même à la base de leur accueil. Enfin, son analyse parle d'abord du manque de commerces et des déplacements incessants qui brisent les rapports et rencontres informelles, un phénomène correspondant exactement aux réalités rurales actuelles.

Quelques années plus tard, les innovations technologiques des années 1990 permettent aux utilisateur.ices de s'approprier des modes de production hightech, et le premier fab lab est créé en 2001 au MIT.⁷ Ce « laboratoire de fabrication » permet de s'exercer sur des machines et des logiciels pour donner vie aux idées des utilisateur.ices et encourager l'innovation. Les milieux innovateurs de la Californie et de Boston (notamment la Silicon Valley) sont d'ailleurs le berceau des mouvements Hackers et Makers, qui auront aussi leur propre déclinaison spatiale⁸. Quant au coworking, la pratique vient aussi des Etats-Unis et se développe sur un modèle de café pensé par Howard Schultz, le créateur et directeur de Starbucks, qui souhaitait implanter l'équivalent des salons de café italiens pour créer des lieux de rencontre⁹. Le premier éclot à San Francisco en 2005¹⁰.

6 Oldenburg 1989.

7 Scaillerez et Tremblay 2017, p. 10.

8 Lefooghe 2018, p. 36.

9 Scaillerez et Tremblay 2017, p. 10.

10 Lefooghe 2018, p. 36.

B. LE MOUVEMENT FRANÇAIS

Ces mouvements de fabrication et de transmission sont donc surtout urbains, et c'est sur ces mêmes territoires qu'ils vont apparaître en France. Le premier coworking français ouvre à Paris en 2008, et le premier fablab à Toulouse en 2009¹¹. Ces structures se diffusent et c'est à ce moment-là que le mouvement francophone prend une tournure particulière. Contrairement à l'Amérique du Nord où le terme anglais est mal connu, les tiers lieux, notamment en France, ont dispersé leurs activités et pris une couleur originale¹². C'est en partie dû au fait que certaines régions se sont approprié la thématique. Cela pourrait expliquer la répartition inégale de ces lieux sur le territoire français, même si aucune étude n'est disponible sur cette thématique à ce jour¹³. Leur nombre réduit dans les régions Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur, en particulier, est très intrigant.

Eugénie Michardière, chargée de mission tiers lieux à la région Nouvelle Aquitaine, explique qu'« avant la fusion des régions, les 3 anciennes régions qui composent l'actuelle Nouvelle-Aquitaine avaient mis en place des politiques régionales de soutien aux tiers-lieux. Elles étaient toutes les 3 précurseuses sur le sujet, avec des politiques ciblant explicitement les tiers-lieux, dès 2011-2012. »¹⁴ Ces politiques prennent la forme d'appels à manifestation d'intérêt (AMI) dès 2011 par l'ex-région Aquitaine, un modèle vite reproduit par la nouvelle région à partir de 2016¹⁵. Si bien que la région compte aujourd'hui plus de 300 tiers lieux, autant en rural qu'en ville.¹⁶ Avec ce foisonnement, La Coopérative des tiers lieux émerge en tant que collectif dès 2010 pour structurer le secteur au niveau régional. A titre de comparaison, un autre réseau plutôt solide, la Compagnie des tiers lieux, émerge la même année pour fédérer les tiers lieux des Hauts-de-France. Dans la région les politiques publiques concernant les tiers lieux proviennent plutôt de la Métropole Européenne de Lille, créant une répartition des tiers lieux dans les Hauts-de-France encore très concentrée dans le Nord urbain.

Mais les tiers lieux se déploient aussi en fonction du besoin. En 2015, un recensement des espaces de coworking mettait l'Ile-de-France et les régions Rhône-Alpes et PACA en tête du classement, relevant cette même caractéristique l'année suivante¹⁷. Une explication logique à cela serait que ces régions concentrent les trois plus gros pôles économiques français, et donc sont susceptibles d'avoir les populations les plus importantes de cadres, professions de services ou travailleurs free-lance pouvant être intéressées par ces espaces. De manière similaire, l'AMI de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), lancé à partir de 2019, utilise les tiers lieux comme levier pour briser la fracture numérique. Pour la première fois, des tiers lieux ruraux obtiennent des subventions d'installation (au maximum

11 Lefooghe 2018, p. 38.

12 Burret 2017, p. 114.

13 France Tiers Lieux 2021. p 157, France Tiers lieux nous propose un tableau présentant la répartition des tiers lieux par région, sans donner d'information sur les écarts des chiffres que nous avons à disposition. Par exemple, quand L'Ile-de-France et la Nouvelle-Aquitaine en recèlent plus de 300, la Corse et la Normandie ne dépassent pas les 50, sans parler des territoires d'outre-mer.

14 France Tiers Lieux 2021, p. 220.

15 Rivolet 2021+00:00.

16 Hilmoine et Courouble 2022, p. 2.

17 Lefooghe 2018, p. 38.

150 000 € sur trois ans) pour faire émerger leur projet. L'AMI sera prolongé jusqu'en 2022, avec des vagues de labellisation successives tous les trois mois¹⁸.

C. AUJOURD'HUI : FRANCE TIERS LIEUX ET LA FORMALISATION DU MOUVEMENT DES TIERS LIEUX

L'engagement des régions ne tarde pas à atteindre les structures nationales. Patrick Levy-Waitz, directeur de la fondation *Travailler autrement*, est contacté par le ministère de la cohésion des territoires en janvier 2018 pour rendre un rapport sur le coworking et les nouvelles formes que prennent l'emploi¹⁹. Lui-même président de plusieurs groupes délivrant des prestations de service aux indépendants, il sera à même d'aider Julien Denormandie à « trouver les meilleures façons de développer ce coworking sur le territoire²⁰ ». Dans son rapport, il rassemble sous la thématique « tiers lieux » les fablab, friches culturelles, makerspaces et espaces de coworking. C'est la première fois que la puissance publique entre en contact avec le vocable tiers lieux, et ce sera par l'intermédiaire du coworking. Lévy-Waitz nous donne son interprétation personnelle de ce terme dont le flou intellectuel n'est plus à établir : « des espaces physiques et numériques du faire ensemble²¹ ». Il focalise son rapport sur les notions d'emploi, de développement territorial et d'impacts économiques et sociaux. Quelques années plus tard, ses recommandations sont matérialisées au mot près par l'AMI de 2019 de l'ANCT, baptisé « Nouveaux lieux, Nouveaux liens » sur ses conseils²². France Tiers Lieux émerge deux ans plus tard pour coordonner les politiques nationales en matière de tiers lieux, et Patrick Lévy-Waitz est son président. L'association encourage l'émergence de réseaux régionaux là où ils manquent, propose des ressources et des événements outre une collaboration étroite avec les financeurs publics.

Comme l'explique Arnaud Idelon, « l'absorption, souvent opportuniste, des marges par le système dominant »²³ est presque systématique. En effet, le mouvement des tiers lieux français ne s'est pas seulement institutionnalisé, il s'est aussi formalisé. D'autres thématiques vont se greffer au mouvement des tiers lieux, comme celle de l'urbanisme transitoire. Cécile Mattoug, enseignante en urbanisme à Paris 8, identifie la naissance de ce courant en 2010²⁴. C'est la troisième phase du mouvement des squats des années 1990, la deuxième phase étant, dans les années 2000, des appropriations semi contrôlées d'espaces par les habitant.e.s des alentours. L'urbanisme transitoire, lui, passe par l'intermédiaire des baux précaires. Le but est de s'accorder sur une occupation légale validée par tous les acteur.ices, et de ne pas prolonger le bail. C'est une façon d'utiliser tous les espaces disponibles dans des villes où le foncier est souvent en tension en reprenant le modèle des friches culturelles. Mais il s'accompagne aussi d'effets pervers souvent laissés sous silence. Garit Libot rapporte les propos d'Igor Babou, professeur à l'université Paris Diderot : « à l'origine, il y avait des Roms installés dans

18 France Tiers Lieux 2021, p. 239.

19 Levy-Waitz 2018, p. 3.

20 Levy-Waitz 2018, p. 200 C'est ce qu'explique Julien Denormandie dans un message adressé aux internautes au lancement de la concertation en lien avec le rapport.

21 Levy-Waitz 2018, p. 3.

22 Gouvernement Français et Agence nationale de la cohésion des Territoires 27 Aout 2021.

23 Idelon 2021, p. 106.

24 Libot 2022.

l'ancienne usine de mobylettes juste à côté de l'actuelle ferme. Les flics les ont virés. Puis, le propriétaire foncier a immédiatement lancé un appel d'offre pour la création d'une friche urbaine afin de maintenir à distance les Roms »²⁵. C'est aussi une réalité que j'ai découverte pendant ma première interview du profil « voisin » pendant les tests de mes questionnaires au sein de tiers lieux de la région parisienne. On m'a expliqué que même si les nouveaux occupants étaient « de joyeux zadistes » c'était mieux que les 150 familles de « Roms » qui étaient là il y a quelques années.

Plateau urbain et Yes We camp sont toutes les deux fondées en 2013 et ont géré et gèrent toujours des espaces dans plusieurs métropoles de France. Sinny & Ooko gère une multitude d'espaces en région parisienne, et profite de l'AMI lancé par la région Ile-de-France en 2016, en plus de nombreuses friches appartenant à SNCF immobilier. Ces structures ont aussi des liens très forts avec l'économie sociale et solidaire, une autre composante qui va se greffer au mouvement des tiers lieux pour leur permettre de trouver des modèles économiques.

Ce rapide historique permet de comprendre la couleur particulière des tiers lieux français et la difficulté de définir ce qu'est un tiers lieu. Nous pouvons maintenant aborder les sources secondaires disponibles sur le sujet.

D. LA LITTÉRATURE : UNE APPROCHE SURTOUT ÉCONOMIQUE, PARFOIS SOCIOLOGIQUE MAIS PRESQUE TOUJOURS NUMÉRIQUE

En faisant cet historique, nous avons mis en exergue des thématiques essentielles du mouvement français des tiers lieux. La partie visible se concentre autour d'un courant plutôt urbain, entrepreneurial²⁶ et très marqué par le numérique. Il n'est pas étonnant que cette version du mouvement domine la littérature actuelle.

Dans leur méta-étude de 2017 concernant les tiers lieux, Scaillerez et Tremblay ont utilisé les mots-clés coworking, living lab, fab lab et tiers lieux. Il semble même qu'ils n'aient pas considéré que les tiers lieux puissent être autre chose que numériques. Le mot-clé tiers lieux ne rassemblait que 106 références, alors que les coworking et fab lab comportait respectivement 123 et 126 références, preuve que l'expression tiers lieu n'avait pas encore été absorbée. L'étude explique aussi que les thématiques les plus abordées en relation avec ces mots-clés sont le travail (une notion d'ailleurs centrale dans le manifeste des Tiers lieux open source²⁷), les territoires (sur l'implantation et l'impact des tiers lieux), les sciences et techniques et les innovations²⁸.

25 Libot 2022.

26 Vallat 2017 Ces valeurs sont caractérisées par certains comme « californiennes »: méritocratie, liberté d'entreprendre, liberté d'accès

27 Duriaux et Burret, p. 12.

28 Scaillerez et Tremblay 2017, p. 6.

C'est aussi avec ces notions qu'on désigne l'impact des tiers lieux dans leur déclinaison rurale, même s'il y a nettement moins d'études que sur les tiers lieux urbains^{29 30 31 32}. On y évoque « le développement rural »^{33 34 35}, leur impact sur l'emploi³⁶ et leur attractivité pour les CSP + et les actifs à l'heure du télétravail³⁷. Car la pandémie est passée par là, de même que les mouvements de relocalisation des « néoruraux ». Le télétravail, encouragé maintenant par de nombreuses entreprises, peut permettre aux tiers lieux de se financer en faisant de la location d'espace. Ces brochures sont destinées autant aux financeurs qu'aux collectivités facilitatrices, et utilisent leur jargon^{38 39}. Les territoires ruraux, présentant maintenant une augmentation mesurable de l'activité économique^{40 41}, redeviennent attractifs pour les bailleurs de fonds publics et privés.

D'autre part, la majorité des études traitant en détail des tiers lieux et de leurs effets sont des monographies qui donnent souvent la parole aux porteur.euse.s de projets. C'est aussi la méthode de France tiers lieux. Cette « approche projet » reflète la vision entrepreneuriale du mouvement et a l'avantage de mieux faire comprendre le concept à des populations extérieures et d'insister sur son caractère hors norme.

Mais d'autres analyses coexistent avec ce récit. En effet, les tiers lieux numériques sont aussi issus du mouvement des communs. C'est ce qu'explique le manifeste de tiers lieux open source : tout ce qui est produit dans un tiers lieu doit être documenté et sous licence libre pour pouvoir être partagé. Cet espace de « création des communs » est souvent mentionné^{42 43 44} et quelques analyses s'y attardent^{45 46}. Cet aspect, même si correspondant aux valeurs de Relier, ne sera pas abordé dans cette étude car il est particulièrement compliqué à articuler avec d'autres clés de lecture. Le concept étant assez théorique, il n'est pas non plus ressorti dans les entretiens.

D'autres types de tiers lieux commencent aussi à être analysés. Raphaël Besson présente la première typologie élargie des tiers lieux dès 2015.

- *Les tiers lieux d'activités*, soit ceux regroupant les pratiques de coworking
- *Les tiers lieux d'innovation* ou de fabrication
- *Les tiers lieux culturels*

29 Burret 2017.

30 Ozil, Gruson et Studio Ground Control 2021.

31 Roumeau et Samuel 2019.

32 Besson 2018, p. 4.

33 Dupuis 2019.

34 Besson 2017.

35 Baudet, Sylvain, Weill, Frédéric 2020.

36 Hilmoine et Courouble 2022.

37 Baudet, Sylvain, Weill, Frédéric 2020, p. 4.

38 Familles Rurales 2020.

39 La Coopérative des Tiers-Lieux 2018.

40 Dupuis 2019, p. 1.

41 Hilmoine et Courouble 2022, p. 10.

42 Le Douaran 7/13/2021, p. 2.

43 Roumeau et Samuel 2019, p. 2.

44 Pignot et Saez 2018, p. 8.

45 Idelon 2021.

46 Martin et Pereira 2021.

- *Les tiers lieux sociaux*
- *Les tiers lieux de service*, comme, par exemple, les maisons des services mises en place par l'Etat

Il explique lui-même que ces catégories sont poreuses. Preuve que cette définition évolue toujours, il y ajoute en 2021 les tiers lieux transitionnels, qui ont pour but explicite d'influer sur les transitions⁴⁷.

En 2020 le laboratoire FAB'LIM de l'INRAE Montpellier s'associe avec d'autres partenaires pour rendre compte de l'émergence de tiers lieux nourriciers⁴⁸. Des fermes ouvertes, basées sur des modèles issus de l'ESS proposent à leurs visiteurs de mieux comprendre le système alimentaire actuel. Le mouvement tiers lieux se déploie aujourd'hui jusque dans le monde agricole.

Comme l'a expliqué Antoine Burret, il ne semble pas y avoir de limite dans les thématiques qui peuvent « faire tiers lieux ». Mais nous avons observé que certaines sont plus connues que d'autres.

Nous pouvons maintenant faire l'état des lieux des manques de cette littérature.

1. Au-delà des monographies, peu d'études générales des tiers lieux et de leur environnement existent, en dehors de leur impact économique.
2. Aucune étude ne parle de la vision des populations extérieures sur ces phénomènes.
3. Aucune étude ne s'appuie uniquement sur une approche sociologique d'entretien approfondie pour observer les effets qualitatifs des tiers lieux.
4. Peu d'études s'aventurent dans des petites communes, et elles ne constituent jamais la majorité du panel sélectionné.
5. Le mouvement des tiers lieux qui ne se revendiquent pas de la culture entrepreneuriale est sous représenté.

Ces observations nous aideront à choisir notre méthodologie.

47 France Tiers Lieux 2021.

48 Chiffolleau, Dechancé et Peres 2020.

III. Méthodologie

La fiche de stage rédigée par Relier demandait une enquête de terrain sur les impacts des tiers lieux, avec un intérêt particulier pour les aspects environnementaux, sanitaires et sociaux, sachant que les aspects numériques et économiques avaient déjà été abordés dans la littérature.

Après une discussion plus approfondie à propos du livrable qu'ils envisageaient et de la problématique qu'ils avaient en tête, il s'est avéré que l'association me donnait carte blanche. Ils souhaitaient seulement que ce soit plutôt qualitatif, et faisaient confiance à mon regard pour orienter l'étude. La première partie du travail d'enquête a donc été méthodologique. Comment répondre à quelle question ?

Après avoir consulté des manuels de sociologie et d'ethnographie,^{49 50 51} j'ai décidé de m'appuyer sur ces techniques tout en les adaptant à la réalité du terrain. Les concessions issues de cette tension entre terrain et pratique ressortent en filigrane tout au long de l'étude, et c'est sûrement l'exercice le plus difficile de ce rapport.

L'enquête s'est déroulée en trois temps. D'abord, une phase de préparation, du 15 avril au 30 mai, puis une phase de terrain, du 30 mai au 30 juillet, et enfin une phase de rédaction et d'analyse, du 30 juillet au 28 octobre.

A. SPÉCIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE ET TYPOLOGIE DES LIEUX

Sachant qu'il s'agissait d'un travail de terrain, il est devenu rapidement clair que des hypothèses théoriques ne fonctionneraient pas. De plus, je connaissais peu le sujet. Je n'avais visité qu'un seul tiers lieu, et c'était il y avait à peine six mois. Après une revue intensive des contenus qui traitent des tiers lieux (podcast, vidéos, média, littérature), Relier avait vu juste. Les tiers lieux étaient divers et la littérature se restreignait à certains tiers lieux, certes anciens, mais surtout bien visibles, majoritairement en ville et numériques. Au vu de notre sous-partie précédente, cela n'est pas étonnant, mais il était nécessaire d'y remédier. Les visions des tiers lieux étaient aussi plutôt monolithiques. On voyait ces endroits comme des petites unités productives, faisant du lien social et de l'animation certes, mais surtout du développement économique sur la zone où ils s'implantaient. Seul le recueil de Relier proposait une autre approche, avec son intérêt pour les tiers lieux à but non lucratif. A la suite de cette revue⁵², j'ai pu monter une typologie des lieux que je voulais enquêter. Après concertation avec le conseil d'administration de Relier, nous devons répondre à plusieurs questions : allions-nous faire une comparaison entre rural et ville, entre lucratif et non lucratif ? Cherchions-nous à définir ce qu'était un tiers lieu ? Qui allions-nous sélectionner pour nos entretiens ? Faisons-nous une étude régionale ou bien nationale ? Il a fallu trancher. Sept critères nous ont permis de trouver nos lieux :

49 Beaud 1996.

50 Beaud et Weber 2010.

51 Berthier 2010.

52 Relier et Réseaux CREFAD 2021.

1. La majorité de la littérature portant sur le mot tiers lieu, *cette étude ne cherchera pas à le définir*. Pour gagner du temps et proposer un autre angle d'attaque, l'étude conservera la définition que Relier avait établie précédemment. Le but sera plutôt d'illustrer les impacts des tiers lieux.
2. *Le tiers lieu doit être à but non lucratif*.
3. *Il doit être horizontal*. Il ne peut être à l'origine de municipalités ou d'associations nationales. Sa construction doit se faire pour et par les habitant.e.s d'un territoire.
4. *Le lieu doit être ouvert*. Chacun.e. peut s'y impliquer autant qu'il le souhaite et il n'est pas destiné à un seul public.
5. *Le lieu doit être dans un territoire rural*. Après réflexion, nous avons décidé de ne pas aller dans des tiers lieux de communes de plus de 8 500 habitants.
6. *L'enquête se fera sur tout le territoire*. Sachant que Relier souhaite monter une coordination des tiers lieux à but non lucratif en parallèle, il est intéressant de faire de nouvelles connexions, particulièrement en dehors de la région de prédilection de Relier, l'Auvergne-Rhône-Alpes.
7. *Le tiers lieu doit être ancien*. Nous avons souhaité analyser des projets matures pour être sûrs de ne pas les évaluer trop tôt. Chaque tiers lieu est ouvert depuis minimum quatre ans, même si la majorité sont plus anciens.
8. *Les lieux doivent présenter une variété de modèles*. Le but est d'avoir un panel assez large des types de tiers lieux présents dans le monde rural. Il faudra que les trois angles principaux (environnement, social et santé) transparaissent de manière égale dans la sélection en fonction des priorités des tiers lieux.

Un lieu a été sélectionné comme point de départ car il m'était déjà familier. Le reste provient d'une liste que j'ai compilé en décortiquant les réseaux régionaux de France Tiers Lieux. Je les ai rassemblés en fonction de nos critères et de nos impressions, puis soumis à un de mes collègues qui était familier avec le sujet des tiers lieux. Ensemble, nous avons établi la liste finale. Il s'est avéré qu'en confrontant nos préférences avec le terrain, les lieux enquêtés étaient tous associatifs. La liste de départ comportait dix lieux, mais j'ai eu beaucoup de mal à en contacter un, qui a été repoussé à septembre. Nous nous sommes demandé si un autre tiers lieu nourricier serait opportun, mais la masse des 45 interviews et l'impression que nous avions déjà des doublons nous a arrêté. Nous n'avons donc visité que neuf lieux.

Les neuf lieux visités rassemblent deux épiceries, un gîte, un bar, trois magasins et un lieu de formation. Ce classement est issu de leur principale source de revenus/activité. Le dernier pourrait être un centre social, par manque de définition plus appropriée. Environ la moitié des lieux sont à dominante écologique. Par leurs valeurs ou par leurs activités (production alimentaire, recyclerie, solderie à prix libre, ateliers low tech, commandes groupées pour des produits frais locaux ou plus directement sensibilisation aux pratiques écoresponsables et au changement climatique), ils centrent leur action de tiers lieu autour de thématiques écoresponsables et rassemblent une communauté partageant ces valeurs mais aussi portant ce message à l'extérieur. L'autre moitié est à dominante sociale. Le lieu, dans ce cas-là, prend plus la forme d'un espace modulable de rencontre que tous peuvent s'approprier. Bien sûr, ces deux aspects ne sont pas exclusifs en théorie et ne le sont presque jamais en pratique. Cette typologie correspond plus aux thématiques ressorties dans les interviews et aux valeurs qui ont motivé l'engagement des bénévoles. La majorité sont en centre-bourg. Ils sont répartis sur six régions différentes, majoritairement dans l'ouest de la France.

Nous n'avons malheureusement pas trouvé de tiers lieu de santé. Contrairement aux autres thématiques, il est plus dur de se l'approprier en tant que néophyte, et l'intérêt de chacun.e. dans la mise en place d'espaces de santé citoyens est récent. Vu son absence de la littérature actuelle et la difficulté que nous avons eu à trouver autre chose que des projets en construction, il est possible que le mouvement des tiers lieux ait intégré cette thématique au détour de la crise sanitaire. Un autre aspect a été évoqué dans nos recherches, notamment à travers une discussion avec un bénévole dans un lieu de vie et d'activité. La santé reste une thématique à part qui demande des ressources particulières pour accompagner des cas particuliers. En associatif ou à but non lucratif, ces ressources sont vite épuisées. Pour ces raisons, des modèles ouverts et multi activités sont complexes à mettre en place.

Pour la durée de visite des lieux, nous avons arbitré entre le nombre de lieux que nous voulions visiter, la durée du stage et le nombre de jours nécessaires pour se faire accepter par le collectif, bien observer le lieu et effectuer toutes les interviews. Après avoir discuté avec des bénévoles et un enquêteur, nous nous sommes fixés sur quatre jours, voyage compris. En fonction du terrain et de la facilité que j'avais à trouver des participants pour mes entretiens, ces séjours ont été rallongés jusqu'à quatre jours pleins, ou écourtés jusqu'à trois jours courts. Rétrospectivement c'était une bonne durée. Certains terrains étaient plus durs que d'autres mais il m'a semblé que ces frictions étaient souvent inévitables, dépendant de l'ouverture du lieu, de ses relations avec les élus locaux ou de la temporalité de mon séjour.

Pendant tous mes déplacements, j'ai été assez émue par la bienveillance et l'accueil chaleureux des tiers lieux et de leurs usagers. Pour mieux appréhender le terrain, j'ai été systématiquement accueillie et hébergé par leur structure ou leurs bénévoles, sans jamais avoir de mauvaise expérience.

J'ajouterais que par défi personnel, cette enquête a été faite sans voiture individuelle. Les trajets ont été fait majoritairement en transports publics (train ou car) puis si besoin en covoiturage, ou sur une voiture mutualisée du tiers lieu.

B. MONTAGE DU QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN ET TYPOLOGIE DES INTERVIEWÉ.E.S

Deux orientations ont motivé nos questionnements concernant les entretiens. D'abord, Relier était intéressé par les impacts des tiers lieux sur les personnes qui les fréquentaient mais aussi sur le territoire. Ensuite, après une revue de la littérature, je leur ai proposé de se concentrer non pas sur les porteur.euse.s de projets, qui étaient régulièrement interviewés, mais plutôt sur le reste des individus qui évoluaient dans et autour de ces lieux. Cela nous permettrait de mieux dissocier le projet de la personne, et d'observer comment le lieu et ses valeurs avaient changé ceux qui l'utilisent. Sachant que Relier voulait visiter 10 lieux, et que le stage durait 6 mois, nous avons alloué 2 mois à l'enquête de terrain. Il fallait trouver un nombre d'interviews faisable dans un intervalle qui n'était pas encore fixé, mais que nous savions déjà court. Le total devait aussi être traitable pendant les deux mois d'analyse sans être trop dérisoire. Cinq interviews par lieu donnaient un total de 50, ce qui nous a semblé raisonnable.

La littérature ethnographique était plutôt critique de ce genre de volume, et la période de retranscription a rendu ce défaut évident.

Cinq profils ont été dégagés de mes observations sur les contenus qui existaient sur les tiers lieux^{53 54} et en fonction de notre double intérêt : l'utilisateur.ice fréquent.e, l'utilisateur.ice occasionnel.le, l'activité hébergée, le/la voisin.e et l' élu.e.

- L'utilisateur.ice fréquent.e : vient plus d'une fois par semaine. Iel peut être bénévole ou usager.e, mais pour des raisons pratiques, ce sont surtout des bénévoles ou des salarié.e.s qui ont été interviewés. C'était souvent l'interview la plus facile et la plus longue.
- L'utilisateur.ice occasionnel.le : vient moins d'une fois par semaine, ou n'est que très peu impliqué dans le lieu. Iel peut être bénévole ou usager.e. Iel vient souvent pour un service particulier, ou bien est intéressé.e mais peu disponible. Cela nous permettra de voir à partir de quelle fréquence d'utilisation les valeurs du tiers lieu touchent ceux qui y évoluent.
- L'activité hébergée : coworkeuse ou bien membre d'une autre association. Son implication dans la structure est très variable.
- Le/la voisin.e : habite à moins de deux rues du tiers lieu. Suivant le conseil de mes lectures anthropologiques, j'ai évité de faire du porte-à-porte. Les fois où j'ai essayé, motivée par des profils intéressants vers qui on m'avait aiguillée, ça n'a pas marché. Je suis donc passé par les réseaux des propriétaires des tiers lieux et par les personnes que je rencontrais sur place pour les contacter en amont.
- L' élu.e : doit avoir un mandat électoral. Comme les communes que j'ai enquêtées sont plutôt petites, et pour des raisons de systématisation, j'ai surtout contacté les mairies. J'ai sollicité plutôt des postes assez hauts, pour qu'ils puissent répondre au questionnaire.

Ces cinq typologies ont donné lieu à trois questionnaires. Un pour les utilisateur.ice.s et l'activité hébergée, un pour le/la voisin.e et un pour l' élu.e. En fonction de l'implication que nous pouvions envisager pour la typologie, les questions étaient modifiées ou supprimées. Ils ont inévitablement été transformés par le terrain, en voyant que certaines formulations circonstanciées avaient beaucoup de succès ou que certaines thématiques que je n'avais pas anticipées émergeaient. Ces guides d'entretiens sont disponibles dans les annexes.

Les guides d'entretien ont été testés dans trois tiers lieux parisiens de taille et de structure variable. Ils n'étaient pas ruraux, mais permettaient de tester la qualité de la formulation et des thématiques abordées par les questions.

Au niveau de la confrontation de la typologie avec le terrain, les élus (particulièrement s'il y a des conflits avec le tiers lieu) restent difficiles à contacter, mais surtout à intéresser. Même en les contactant à l'avance, les relations n'ont jamais été fluides. Dans des situations particulièrement tendues, j'ai été parfois perçue comme une intruse.

Daniel, un des élus de notre enquête, a interrompu ma question à la moitié de l'entretien :

« Bon mais c'est pour quel organisme ? [d'un ton agité] C'est ça qui me... »

53 Ozil, Gruson et Studio Ground Control 2021.

54 Burret 2017.

Je lui répète ce que j'avais déjà dit au début de l'interview. Daniel m'a aussi demandé de faire l'entretien en 20 minutes. Le fait de prescrire une durée bien inférieure à celle que je demandais était très courant pour cette typologie, même si souvent l'enquêté.e se prenait au jeu et finissait par la dépasser, voire continuait à discuter avec moi ensuite. Pour cette raison, deux entretiens dans la typologie « élus » ont contrevenu à la méthodologie du reste. Un a été fait par téléphone, car personne au sein des élus n'était libre à part une qui avait le covid, et un s'est fait avec deux personnes en même temps, car le but était qu'elles se relaient pour répondre à mes questions. Je n'ai pas pu imposer mes règles, au risque de compromettre ma relation avec les enquêtés et de ne pas avoir d'entretien du tout.

Les bénévoles occasionnel.le.s sont souvent les plus durs à approcher, sachant que certains tiers lieux de l'étude n'étaient pas à proprement parler des lieux de passage. Malgré tout, la plupart des personnes que j'avais choisies pour représenter chaque typologie ont accepté l'entretien sans que j'aie besoin de négocier, même chez les voisin.e.s de ces structures. J'ai aussi observé que ma typologie ne convenait pas toujours aux lieux où je me rendais. Certains n'hébergeaient personne et beaucoup cumulaient plusieurs profils. J'ai tenté dans mes entretiens d'illustrer ces variétés d'usages en gardant en tête ceux que j'avais déjà interviewés dans mes déplacements précédents.

C. UNE CRITIQUE MÉTHODOLOGIQUE

Plusieurs observations peuvent être soulevées à la suite de cette présentation de la méthodologie.

D'abord, il est évident que passer par les réseaux régionaux comporte des biais. Ils sont basés sur des déclarations volontaires, c'est-à-dire que les tiers lieux s'inscrivent eux-même dans la base de données. Notre sélection dépendait donc de la qualité de leur inscription et de leur volonté d'être visibles ou non sur ces canaux. Certains refusent, par opposition à la couleur entrepreneuriale de France tiers lieux, ou parce qu'être visible au-delà de leurs usagers et des habitants de leur territoires n'est pas forcément dans leur intérêt. L'équilibre d'un tiers lieu et certaines des pratiques qui y ont cours sont préservées uniquement parce que les gens qui y viennent en connaissent les règles et s'y conforment. Tant que la masse de visiteur.euse.s est gérable, il est possible de ne faire seulement que de petits aménagements, et de conserver une flexibilité et une convivialité au sein du lieu. Il est donc certain que de nombreux lieux pouvant être qualifiés de tiers lieux nous ont échappé. De même, rien qu'en utilisant des canaux « réglementaires », il a été souvent difficile d'entrer en contact avec les tiers lieux. La majorité n'ont pas ou peu de salariés à plein temps qui pourraient régulièrement répondre à des emails ou au téléphone.

Un autre défi réside dans l'absence de méthodologie systématique dans ce domaine. « Commune mesure »⁵⁵, une démarche impulsée par Plateau Urbain, développe un outil d'évaluation spécifique aux tiers lieux depuis 2018, mais il se concentre plus sur l'étude d'impact. Ces évaluations, pour les rendre rapides et appropriables par chacun.e, sont souvent quantitatives. Il a donc fallu inventer une méthode qualitative. Il me semblait important de partir du ressenti des individus, et les entretiens restent un outil remarquable pour observer

55 Commune Mesure 2021+00:00.

des changements personnels et les émotions attachées à ces lieux. Ils me permettaient aussi d'être sûre de ne pas calquer mes visions sur le terrain.

Notre but étant d'introduire une variété de sujets qui n'avaient jamais été abordés pour qu'ils puissent ensuite être approfondis, se restreindre à un ou deux terrains, comme dans l'ethnographie traditionnelle, n'aurait pas pu créer l'élan que nous espérions. Pour pallier le manque de données lié à la longueur des séjours que je passerais sur ces terrains, j'ai décidé de croiser les sujets abordés avec la littérature existante quand cela était possible. Cette approche transversale nous permettait de gommer les observations qui pourraient n'être que des particularités et de prendre de la hauteur, puisque nous souhaitions raccrocher le mouvement des tiers lieux à d'autres initiatives collectives à but non lucratif plus anciennes. La pensée « en silo » semblait être la raison des difficultés académiques à se saisir du sujet. Les écrits « profanes », eux, ne s'embarrassaient pas de ces carcans et faisaient vivre la notion de tiers lieux en décrivant leur quotidien de manière claire et ludique. Le but de cette étude était de faire le pont entre les deux.

J'ai conscience qu'autant d'un point de vue ethnographique que sociologique, ce mélange entre ethnologie, sociologie et science politique peut sembler frénétique. Rétrospectivement, il est vrai qu'il l'a été. Je reste tout de même convaincue que ce compromis méthodologique nous a permis d'avoir une vision plus large de ce que nous observions. Une étude plus longue, sur un, deux, ou trois lieux, serait aussi particulièrement intéressante pour faire une cartographie d'acteurs et mieux analyser les rapports interpersonnels qui se jouent dans et hors les murs. Pour nous, une telle restriction aurait été bien trop frustrante.

Des inconvénients pratiques découlent bien sûr de ces choix.

Il est d'abord impossible de croiser les sources au-delà des interviews effectuées. Comme je ne passais que très peu de temps dans les lieux, il m'était impossible de confirmer ou d'infirmer ce que j'entendais en faisant mes propres recherches ou bien en posant la question à d'autres personnes. Les montants de subvention qu'on me donnait, les critiques concernant le manque d'implication de l'un.e. ou de l'autre, les accusations de désorganisation ne peuvent rester que ressentis. Je ne prétends donc pas avoir, en trois jours, absorbé la réalité de ces lieux et les conflits qui s'y jouent.

Ensuite, la durée sur place, et le nombre réduit d'informateur.ice.s et d'entretiens rend l'anonymisation des enquêté.e.s extrêmement complexe. En identifiant les lieux, les élus sont presque automatiquement reconnaissables, et ce n'est pas forcément désirable au vu de leurs relations parfois tendues avec d'autres profils. Je serais donc extrêmement vague dans cette étude, autant au niveau des enquêté.e.s que des localités. Les âges, les professions et les activités au sein du tiers lieu ne seront mentionnées que pour des raisons de compréhension.

A cela, il faut aussi ajouter mon inexpérience. Même si je me suis documentée de manière assidue, ces interviews restent les premiers entretiens semi directifs que j'ai effectués. C'est aussi un rythme auquel je n'étais pas du tout habituée, et ces journées intenses ont sûrement émoussé mes capacités d'observation et d'écoute.

Toutes ces remarques rappellent une chose : cette étude a pour vocation d'inspirer, d'être reproduite, critiquée et croisée. Ce n'est que par ce moyen que notre vision des tiers lieux à but non lucratif sera la plus complète.

IV. Analyse

Réussir à analyser nos données s'est avéré long et ardu. Partir du terrain et non d'hypothèses théoriques demande un travail de structuration important et dur à anticiper pour une néophyte.

Suite à nos observations, cette analyse sera divisée en deux parties. La première portera sur les caractéristiques des tiers lieux ruraux. En montant l'étude, nous avons décidé de ne pas nous attarder à définir ce qu'était un tiers lieu. Il n'y avait aucune question portant sur cette thématique dans les guides d'entretiens, mais le terrain s'est imposé. Il est impossible de parler des effets des tiers lieux ruraux sans discuter de leur statut si particulier. Cette première partie, comme la seconde est divisée en deux pour des questions de lisibilité. En accord avec notre guide d'entretiens, elle analyse d'abord les données concernant l'intérieur, soit les usager.e.s et les bénévoles, le lieu, bref ce qui se passe à l'intérieur des murs, puis celles concernant l'extérieur, soit l'environnement dans lequel le tiers lieu est implanté. Nous présenterons donc l'importance du faire au sein des tiers lieux, leur marginalité, l'influence des dynamiques de genre dans ces espaces puis leur création, leur dynamique d'implantation et leurs relations avec la municipalité et les habitant.e.s de la commune où ils se trouvent. La deuxième partie portera sur les effets des tiers lieux ruraux. D'abord sur leurs usager.e.s et bénévoles, en décrivant le lien social et l'émancipation qu'ils générèrent, ensuite en analysant les effets sur la commune, les conflits avec certains habitant.e.s et les relations avec la mairie.

A. LES TIERS LIEUX, UN ESPACE

PARTIE 1 : INTÉRIEUR

Dans cette partie, nous abordons des particularités des tiers lieux sous-représentés dans la littérature. L'étude n'avait pas pour but de traiter de la définition des tiers lieux, mais il est impossible de parler de leurs conséquences sans avoir une idée claire de leurs caractéristiques. D'abord, les conséquences pratiques d'une culture du faire, ensuite, leur rôle en tant qu'espace marginal, et enfin la place des femmes dans ces structures.

1. *L'importance du faire*

a. La pédagogie du collectif

L'idée du « faire ensemble », soit une démarche revendiquée d'apprentissage collectif, souvent de pair à pair, est une composante essentielle des tiers lieux. Déjà dans la définition de Patrick Levy-Waitz, ces « espaces du faire ensemble⁵⁶ » sont perçus comme des espaces d'action⁵⁷. Antonioli, Bureau et Rouxel nous donnent une analyse plus fine de cette approche : « L'expérience de la fabrication d'un projet politique citoyen rend possible la constitution d'une communauté en train de se faire avec les autres, dépassant la formule du « faire soi-même » (DIY [*do it yourself*]) qui fait la promotion d'une certaine forme d'autonomie individuelle vers le DIWO [*do it with others*](faisons-le nous-mêmes ensemble/avec les autres), susceptible de donner une dimension plus politique et citoyenne à la fabrication du

⁵⁶ Levy-Waitz 2018, p. 3.

⁵⁷ Pignot et Saez 2018, p. 8.

commun. Dans les exemples cités de lieux tiers on observe ainsi une transformation de la manière de coopérer.⁵⁸ ». Cette pédagogie différente est vécue directement par les usagers du tiers lieu.

Camille, bénévole régulière du tiers lieu, maintenant salariée, explique toutes les choses qu'elle a appris dans le tiers lieu :

« J'étais nulle en informatique. J'étais, mais alors, l'ordinateur et moi, on était ennemis quoi. Et maintenant je fais les tableaux de planning, je fais des tableaux Excel, des machins et ça je n'ai pas eu de formation. J'ai appris... parce que mes collègues s'y connaissent et qu'elles prennent le temps de me montrer et que du coup, bah la fois d'après, je me lance, et qu'elles sont toujours là pour accompagner. C'est une espèce... de mayonnaise qui prend entre les personnes, quoi. Et puis ce que toi tu connais, ... moi, j'ai appris, moi, je savais faire un peu de couture quand je suis arrivée là. Donc j'ai appris à des gens à faire de la couture. Et enfin voilà, c'est un échange, c'est un échange de, ...et on a l'impression qu'on ne sait pas faire grand chose. Et au bout du compte, tu t'aperçois que tu sais faire plein de choses, plein de petites choses mais... tu sais faire plein de chose quoi. Donc c'est pas mal »

Camille nous explique plusieurs choses. D'abord, ces processus de formation sont continus, et impliquent souvent plusieurs individus du collectif. Personne n'est en position de sachant, et cette horizontalité est doublée par une notion « d'échange ». Chacun.e apporte ce qu'il peut. Cela a un double effet : émanciper les individus et solidifier le collectif. Ce dernier est renforcé par les liens qui sont créés au cours des dynamiques d'apprentissages mais aussi par la montée en compétences issue de cette formation. Isabelle parle aussi de cette bienveillance collective. Elle participe à un atelier de couture de manière irrégulière.

« On se rassure tout le temps en fait. Après, même moi, même en étant débutante très rapidement quand il y avait des nouveaux, j'adoptais la même posture. Je disais « oh t'inquiète pas, moi c'était pareil. Et puis petit-à-petit, faut pas être pressée, ça viendra. »

Ayant une expérience dans la formation, elle ajoute ses réflexions personnelles sur ces manières d'apprendre :

« Finalement, il y a certaines choses, certaines, certains types d'apprentissages qui peuvent être véritablement investis, je pense, qu'en faisant avec l'autre. Donc c'est vrai que sur internet on a des tutos, on a tout ça, mais ça ne suffit pas. Il faut faire avec parce que... en couture, notamment quand on est sur une machine à coudre, on peut vite se décourager (rire). On peut vite s'agacer. Et là, il y a toujours quelqu'un pour dire « non, mais t'inquiète pas, c'est juste ça. Non mais attends. Allez, déplace-toi, je vais faire à ta place. Et puis après tu, ... tu continues » c'est à dire les obstacles qui normalement, quand on est seul.e, peuvent décourager ou, ... ou pour lesquels on va perdre du temps parce qu'on va

58 Antonioli, Bureau et Rouxel 2015, p. 136.

chercher une solution sur Internet etc, là, grâce aux autres et grâce au geste qui est montré, on mémorise beaucoup plus. [...] C'est aussi le rapport au temps qui est très intéressant. C'est qu'on prend son temps, on prend son temps pour apprendre. Et c'est vrai que l'apprentissage, finalement, c'est énormément lié au temps et c'est quelque chose qu'on retrouve dans le, ... je trouve dans le domaine associatif. C'est à dire que dès qu'il y a une échéance, ... c'est pour ça qu'un moment d'ailleurs on, ... y a quelque chose qui avait commencé à coïncider parce qu'on nous demandait,.. on nous demandait de faire des choses. Il y avait comme une commande et on voulait surtout pas rentrer là-dedans. Parce que qui dit commande dit échéance. Et, ... comme chacun avance un petit peu comme il peut, alors certes, faut toujours avoir un petit peu des échéances parfois, mais il ne faut pas qu'il y ait que ça, parce que sinon l'apprentissage se fait pas véritablement. Il faut qu'il y ait une part de, ...un peu de gratuité. Il faut accepter de perdre son temps finalement, pour apprendre. »

L'apprentissage au sein du tiers lieu apparaît comme un cocon. La structure du tiers lieu, basée sur le temps bénévole (ou salarié dans le cas de Camille) privilégie l'auto-formation et la convivialité, transformant les échecs en erreurs de parcours que l'on peut aisément corriger. Ces méthodes permettent aussi d'attirer des personnes bloquées par des formations théoriques. Camille m'explique quelques minutes plus tard qu'elle a toujours « *appris sur le tas* » même avec son BEP.

« Y en a qui ont besoin d'être sur un bureau pour apprendre, y en a d'autre qui ont besoin d'avoir les mains à la tâche. »

Cette dernière observation permet de rassembler un collectif constitué de profil variés. C'est aussi le cas pour notre prochaine partie.

b. Les chantiers participatifs

Pendant l'enquête, un de mes questionnements résidait dans les différences entre association et tiers lieu. Beaucoup de lieux qui correspondaient à la définition des tiers lieux refusaient cette étiquette, et je cherchais à savoir si le mouvement des tiers lieux à but non lucratif n'était pas simplement un renouveau du secteur associatif. Rapidement, une particularité est revenue à travers les entretiens : avoir un lieu signifiait devoir faire des travaux. Les « chantiers participatifs » faisaient partie des expériences de tous les tiers lieux que nous avons visités. Il est en effet courant en rural que les bâtiments que le collectif récupère soient non seulement inadaptés à leur usage futur, mais aussi en dehors des réglementations concernant les établissements recevant du public (ERP). De cette manière, les maisons particulières, anciens ateliers, magasins, hangars de matériaux de construction, doivent recevoir des cuisines, perdre des cloisons ou changer d'isolation.

Ce temps du chantier participatif est crucial dans la constitution du collectif⁵⁹, car il arrive souvent avant l'ouverture du tiers lieu. Il participe aussi à l'agrégation de profils très divers.

59 Roumeau et Samuel 2019, p. 44.

Charles, un bricoleur qu'on appelle en cas de problème dans le tiers lieu, n'a intégré le collectif qu'à partir des travaux

« Ça m'intéressait de participer à quelque chose de vrai, de palpable. C'est plus dans mes cordes. C'était pas... dans les grandes discussions là, c'était... fallait le faire. »

Pour lui, le chantier collectif le ramène à un souvenir d'enfance de cabane en bois construit avec ses amis :

« Tu vois c'est déjà des vieilles, très vieilles histoires de faire des choses ensemble »

Construire, c'est aussi une façon de renouer avec le jeu, l'informel, et ce sont des bases collectives particulièrement saines. Il parle d'une « bonne ambiance ».

« Y avait la bouffe le midi, ça faisait partie des choses sympa, puis d'arriver collectivement à monter quelque chose »

Et cela impacte énormément les individus. Charles se sent maintenant « avoir sa place dans le lieu », même s'il précise que ça n'exclut pas les autres. Ce mécanisme d'appropriation par les travaux est bien présent dans l'argumentaire d'Alexandre :

« Donc après le chantier collectif, les gens ont pu vraiment mettre la main à la pâte en fait dans le lieu, et je me souviens des questions de « mais est-ce qu'on laisse les enfants faire un peu de chantier collectif ? ». Moi je parle plutôt de peinture hein, pas de la destruction de mur ou des choses comme ça (rires), et du coup moi j'ai porté un truc de « bah oui en fait tout le monde peut faire, et puis bon bah c'est pas grave si c'est pas très bien fait en fait c'est un lieu qui appartient à tout le monde », et du coup ça a permis aux enfants en fait de s'intégrer aussi dans ce lieu et dans sa dynamique »

Intégrer les enfants reste une problématique persistante dans les tiers lieux. Le choix d'Alexandre n'est pas anodin. D'autres bénévoles se greffent occasionnellement au tiers lieu par l'intermédiaire des chantiers. Louise, une bénévole régulière du tiers lieu explique que les hommes ne viennent que pour le bricolage :

« Construire des étagères, aménager les trucs, déplacer les trucs. Les hommes sont hyper volontaires, ils sont disponibles, mais sur du ponctuel, quoi. »

Camille rapporte la même chose :

« Ah ouais eux ils viennent, il faut qu'ils brassent quoi. Il faut que, tu vois, ils faut qu'ils montrent qu'ils... non ils sont, ils sont adorables, faut pas que je dise ça, ils sont, ils sont choupinou, ils sont... mais ils viennent que pour

le gros œuvre, quoi. S'il n'y a pas de gros œuvre à faire, on les voit pas [...] tu vois c'est dommage. »

Pourquoi ces chantiers sont aussi formateurs pour le collectif ? Parce qu'ils génèrent beaucoup de discussions, avec des choix de fond sur l'usage, les matériaux⁶⁰, et le devenir du lieu. Les travaux rendent le projet réel, et c'est pour cette raison qu'ils permettent à chacun.e de se l'approprier. Rachel, de passage dans un tiers lieu, rapporte ces observations :

« C'est pas l'habitat de personnes ici et en même temps c'est hyper investi. Comme si, comme si c'était un lieu de vie, quoi. »

Les individus apprennent aussi à travailler ensemble, se frottent au bénévolat et à l'énergie que ça demande. Pierre Mas, de la Maison sur la place à Ambrugeat (19), explique que pour coordonner les travaux, le collectif a dû s'organiser en commissions, et trouver des mécanismes pour faire remonter ces informations au conseil d'administration. De même, il a fallu trouver un mode de décision collectif⁶¹. Dans un mode de gestion horizontal, c'est ce genre de thèmes qui peuvent être les plus compliqués à gérer. Mal conçus, ils fragilisent le collectif et ralentissent son action, en plus d'éloigner certains membres. Le chantier est en quelque sorte un tour de chauffe. Marie, une artisane hébergée par un tiers lieu le formule autrement :

« C'est le fait d'apprendre ensemble. C'est le fait d'apprendre à faire confiance à l'intelligence du groupe. »

C'est souvent le premier défi auquel le collectif est confronté. Emeline Romanat, coordinatrice du chantier des Lococotiers à Ambert, nous donne quelques exemples : « le budget, la tenue du calendrier, l'approvisionnement des chantiers, assurer les choix techniques et esthétiques, l'organisation avec les artisans, la mobilisation des bénévoles, etc.⁶² ». Alexandre explique que certaines personnes ont été usées par ce travail de longue haleine et ont quitté le groupe. Charles considère le chantier comme un lien entre les bénévoles du collectif, sinon il n'y aurait « *pas le même niveau de soudure entre les gens.* »

Nous parlons ici des chantiers préfigurant les tiers lieux, mais beaucoup ont des périodes de chantiers régulières. Cette notion de légitimité engendrée par la participation au chantier se remarque aussi. Juliette Z, du Moulinage de Chirols, explique que le chantier permet aux participant.e.s de prendre leurs marques. « Elles sont un petit peu propriétaires du lieu en quelque sorte ».⁶³

Cette consécration du faire est donc centrale dans les tiers lieux ruraux, parce qu'elle forme le collectif et fait naître le lieu de manière endogène. Le bâtiment devient plus qu'un espace géographique, il est aussi mental et affectif, rattaché à des souvenirs rendus visibles par des cloisons, de la peinture, la couleur de la porte... Ces décisions collectives sont matérialisées, et permettent aux membres de se raccrocher à des choses tangibles. Laurence, une bénévole régulière, dit avoir beaucoup de mal avec les discussions issues de l'associatif :

60 Relier et al. 2022.

61 Relier et al. 2022, 34.

62 Relier et al. 2022, 37.

63 Relier et al. 2022, 45.

« faudrait que les gens arrêtent de réfléchir quoi, qu'ils agissent ce serait bien. C'est pas qu'ils s'engagent pas, c'est que réfléchir à la question de réfléchir, y a un moment... action réaction (rires). Ça parle beaucoup, ça décide peu ... »

C'est aussi le cas de Charles :

« L'histoire des horaires du café c'est toujours des grandes discussions... bah savoir s'il y a du monde, les bénévoles, savoirs si y a des clients, savoir pourquoi on le fait, si c'est pour gagner des sous ou si c'est simplement pour se faire connaître. Enfin tu vois c'est toujours un peu des sujets un peu..., c'est des décisions quand même, ... faut quand même des fois décider des choses qui sont pas... qui te paraissent des fois un peu au-dessus de ta tête. »

Sophie, hébergée par un tiers lieu, m'explique que le travail associatif semble très laborieux.

« Le côté justement tous les jours des réunions pour décider des trucs,.... que tu t'en fous, c'est, c'est chiant. Je préfère être dans l'action. C'est plus ma personnalité. »

En mettant l'accent sur l'action, le tiers lieu fait cohabiter deux populations et répond à tous les besoins. Il est d'ailleurs courant que des personnes qui n'ont pas eu d'expérience associative ou qui n'ont pas pu concrétiser leurs envies d'engagement soient attirées par des tiers lieux. L'ouverture, une de leur composante centrale, rend la structure particulièrement attentive aux besoins de ses membres en termes d'horaires ou d'engagement. Beaucoup d'espaces, malgré leur horizontalité, permettent un engagement localisé de leurs membres, sur une seule activité par exemple. La gestion du collectif et les tâches administratives, elles sont allouées à un seul groupe. Le lieu est habitué aux visites sans lendemain et aux intérêts précis de leurs membres qui deviennent des projets. L'accent mis sur la création collective permet de proposer une porte d'entrée facile pour les nouveaux arrivants en plus d'apporter une variété de profils. Le tout est d'être intéressé.e par telle tâche, le reste importe peu. C'est aussi une des composantes qui transforme les tiers lieux en espaces si spéciaux.

2. Un lieu en marge

a. Différentes valeurs...

Le tiers lieu est un espace de marginalité. D'abord, parce que choisir de créer un collectif dans une société individualiste reste un renoncement au confort et à la fluidité. Ensuite, parce que les tiers lieux répondent souvent à un besoin que les structures traditionnelles ne parviennent pas à absorber. Cela crée un espace à part. Mais ce qui a été plus ou moins surprenant, c'est que cette marginalité du lieu existe explicitement dans les mots des enquêtés, même s'ils sont très impliqués dans le tiers lieu. L'espace devient une bulle, autant dans ses pratiques que dans son ambiance.

Camille en parle en répondant à une question sur ses engagements écologiques :

*“Ouais, ouais, parce que je te dis on évolue dans un petit monde où on fait tous très attention à nos déchets, on a notre petit jardin. Tu vois, on est très.... Et quand t’es projeté..... Ouah la première fois que tu vas en grande surface, t’es projeté direct **dans le monde réel**. Je vais te dire t’es à la caisse, tu regardes le caddie de la nana qui est devant toi, tu dis ouais putain, il y a encore du boulot. ”*

Elle fait tout de suite la distinction entre le lieu, qui apparaît comme un cocon homogène, et « le monde réel ». Elle semble avoir absorbé les valeurs du tiers lieu au point de se sentir étrangère dans d’autres espaces. Maël lui, oppose l’espace du tiers lieu à son expérience professionnelle.

*« Je viens du monde plasticien et de la culture, où quand on repeint une pièce, on veut qu'elle soit blanche et qu'il n'y ait pas une seule tâche puisqu'on veut mettre en valeur la peinture. Ici on est dans le milieu de l'animation, et en fait on a des gamins de huit ans, ils en ont rien à foutre que la rallonge elle soit voyante (rires) en fait. Et puis c'est l'esprit d'ici de réemployer, de réassembler, de faire avec les moyens du bord, d'être dans la bidouille. **C'est deux mondes...** »*

Maël nous a aussi parlé d’un phénomène courant dans ces lieux ouverts et bienveillants : les vols. Ils ne sont pas fréquents, mais font partie de leurs expériences. Presque systématiquement, ils ne sont pas suivis d’une plainte.

« Qu’est ce qu'on pourrait faire, on pourrait aller à la gendarmerie porter plainte ? Et ça donnerait quoi ? Ça donnerait rien parce qu'on ne serait même pas sûr de qui est coupable. Et puis en fait, si la personne elle a fait ça, c'était qu'elle avait peut-être besoin d'argent. Et la solution était différente. La solution a été de voir qui est capable de mettre un petit peu pour rembourser la somme et c'est ce qui a été fait. ”

Plusieurs solutions sont adoptées : prévoir les pertes pour que la trésorerie puisse les absorber, mettre l’argent sous clé... A chaque fois, on m’expliquait qu’avec l’inflation, la vie était devenue chère pour beaucoup, et que les tiers lieux mélangeaient différents revenus. C’était la structure qui prenait la responsabilité d’absorber la perte au nom de collectif, au lieu de chercher le coupable.

Cette relation à l’argent et la confiance est plutôt généralisée, en particulier dans les lieux qui possèdent un commerce. C’est ce qu’expliquent des bénévoles réguliers de la structure :

*« Moi quand j’ai découvert que la brasserie elle était ouverte 24 heures sur 24 j’étais trop contente (rires) pourtant en fait j’y vais pas beaucoup mais... je me disais ... enfin j’étais trop contente parce que je me disais c’est quand même assez dingue et génial cette confiance que tu peux donner... pas aux gens que tu connais, c’est que tu la donnes à tout le monde quoi, tu pars du principe que... tout va bien se passer et, ... je trouve ça hyper cool »
(Norah)*

« En termes d'activité rémunératrice, c'est pas le but de l'épicerie. L'épicerie elle a un but écologique et social en fait, comme les marchés d'ailleurs. [...] On prend très peu de marge, enfin tu vois c'est pas l'idée en fait. On a jamais eu pour ambition par exemple de salarier quelqu'un, d'avoir une activité qui soit assez rentable pour ça. » (Alexandre)

*« Peut-être aussi un peu ... comment dire heu...le fait de partager des choses... de faire des choses ensemble et, ... sans que ce soit rémunéré forcément, enfin ou d'échanger, des bonnes pratiques, d'échanger... échanger je sais pas moi...des légumes contre quelque chose d'autre, c'est un état d'esprit assez... cette collectivité là elle fait... elle est très différente de ce qu'on vit dans **la société standard** » (Marie-Christine)*

« C'est, il n'y a pas de d'échange marchand. Donc ça j'aime bien. Je trouve que les rapports sont plus sains, qu'il n'y a pas de problèmes d'argent. » (Marie-France)

Les valeurs exprimées par les tiers lieux peuvent aussi être organisationnelles. Les modes de gestions horizontaux participent aussi à l'établissement de ce monde parallèle. Déborah est une ancienne salariée de la structure et elle explique qu'avant son embauche *« ça m'avait vraiment frappé quoi, le fait que ce soit très transparent »*.

Noémie divise son activité professionnelle entre un contrat rémunéré et un atelier bénévole au tiers lieu. Elle souligne la différence entre les deux : *« on me laisse libre en fait d'organiser l'atelier comme je veux et je suis très très surprise. »*

Bruno lui, compare la solidarité dont font preuve les personnes du tiers lieu à la vie de tous les jours *« dans notre confort de vie quotidienne, eh bien, notre voisin, on le connaît même pas, quoi »*.

b. ...qui influent sur les usages

Cette marginalité influe sur différents usages qui cohabitent à l'intérieur des tiers lieux ruraux. Pour les personnes qui s'identifient à ce caractère alternatif, elles rentreront dans le tiers lieu par le biais des valeurs. Dans ce cas, cela devient espace ressource. Ces personnes qui se sentent isolées retrouvent un cocon d'esprits semblables, où elles n'ont plus besoin de négocier leur place. Pendant mes entretiens test, le terme « safe space » est ressorti. Il a été utilisé par une personne ayant grandi dans les ZAD, qui se retrouvait dans ce collectif militant et bricoleur. Cette porte d'entrée est légèrement différente de celle, plus traditionnelle, du collectif, qui est un moteur plus général de l'engagement associatif. Le fait que cet espace soit physique a un aspect presque thérapeutique. Il devient une sorte de quartier général, sûr, où l'on peut être soi-même et échanger avec d'autres ayant un quotidien similaire. C'est Marie-Christine qui exprime le mieux cette sensation d'étrangeté.

« Et puis je m'en fous du regard des autres en fait, mais à un moment donné ça m'importait quand même un petit peu parce que justement dans le village où on est y a pas beaucoup de.. ça commence à se renouveler un petit peu mais les anciens du village ils avaient encore ce.. ils ont encore ce regard

un peu « c'est pas propre ta pelouse pourquoi tu laisses tes herbes, c'est quoi ce truc » »

Pendant tout son entretien, ses séjours au tiers lieu semblaient presque thérapeutiques. Originnaire de la région parisienne, elle reprend la maison de famille pour sa retraite. Très vite elle sent un décalage par rapport aux façons de vivre de ses voisins et ces derniers lui font des réflexions. Elle explique qu'elle se referme, et on sent en filigrane de son récit un sentiment de solitude plutôt fort dans cette commune où elle se sent en minorité. Ces expériences sont plutôt ordinaires. Cette transition dans un nouvel espace est un transfuge de culture, inconfortable, et demande un temps d'adaptation assez élevé. Roy, Paquette et Domon rapportent des sentiments similaires dans une enquête sur les rapports entre nouveaux arrivants et locaux dans les années 1990 à Havelock, une petite commune du Québec agricole. La ressemblance en est presque amusante. Les auteurs expliquent : « parmi les récriminations des néoruraux, le sentiment déplaisant d'être observé prédomine. « *Notre présence fait jaser. C'est normal qu'ils regardent. Ils veulent savoir ce que tu vas faire avec ta ferme* » (11a). Plusieurs d'entre eux déplorent être (re)connus par des anciens qu'ils n'ont jamais rencontrés. « *Ils nous connaissent de réputation. J'ai l'impression qu'ils savent qui je suis, même si je ne les connais pas* »⁶⁴ ». Dans le monde rural, cet espace ressource prend donc une importance capitale. Pour Marie-Christine, le tiers lieu offre un lieu de repos face à cette adaptation difficile, en plus d'un réseau qui lui ressemble.

En parallèle de cette vision d'oasis cohabite une vision plus proche du service. Les personnes viennent pour une activité en particulier à laquelle elles sont attachées, sans pour autant s'intéresser à la structure, au mode de gouvernance, ou au reste des membres. Les tiers lieux sont aussi propices à ces usages car ils cumulent nombres d'ateliers et d'évènements. Ces usager.e.s, se limitant à ce qu'ils connaissent, ne sont souvent pas imprimé.e.s en profondeur par les valeurs du tiers lieu.

Nous constatons donc que les tiers lieux ne parviennent pas toujours à changer en profondeur ceux qui les utilisent. Ce sont des intérêts individuels qui motivent l'intensité de l'engagement, sans que le lieu parviennent à casser ce schéma. Les tiers lieux n'attirent pas en dehors des personnes déjà ouvertes aux thématiques qu'ils défendent, même si toutes sont concerné.e.s. Mais, contrairement à des associations classiques, l'espace mis à disposition ainsi que l'accueil presque inconditionnel permettent de faire cohabiter ces deux populations, et souvent à les faire se croiser. De plus, les tiers lieux participent au bien être de ceux qui les utilisent en tant que lieu ressource, et répondent aux besoins de ceux qui les utilisent en tant que service. Dans les deux cas, leur utilité n'est pas débattue, même si la caractéristique de « lieu ouvert » est plus complexe à manifester qu'on aurait pu croire.

3. *Le genre dans les tiers lieux*

Cette partie retranscrit les interprétations des enquêté.e.s sur la division sexuée du travail au sein des tiers lieux à travers plusieurs entretiens déployés sur toute la typologie de fréquentation présentée dans la méthodologie. Elle présentera aussi quelques observations et certaines réponses que la littérature peut apporter.

64 Roy, Paquette et Domon 2013, p. 77.

a. Une surreprésentation des femmes dans certains tiers lieux

Un certain nombre de structures que j'ai visitées étaient majoritairement ou en partie féminines. C'était le cas pour leur base de bénévoles, mais surtout au niveau de leur structure dirigeante. Cette minorité était frappante, en particulier comparé à d'autres tiers lieux visités qui avaient la même activité, mais une composition beaucoup plus mixte. L'activité seule ne permettait pas de comprendre pourquoi des groupes exclusivement féminins se formaient, sans d'ailleurs avoir leur pendant masculin. La seule variante changeante est le profil des porteur.euse.s de projets. Si ce sont des femmes, alors le collectif est majoritairement féminin (80/20, voir plus), ce qui n'est pas vrai pour l'inverse. Vu la prééminence des femmes dans le secteur associatif, il est possible qu'un collectif majoritairement masculin ne puisse tout simplement pas se former en dehors des associations sportives.

Louise, bénévole dans l'instance de gestion du tiers lieu, explique :

« On s'est déjà posé la question parce qu'on parce qu'on nous a déjà posé la question. On a été interpellé là-dessus »

Les structures intégralement féminines semblent surprendre, même si certain.e.s enquêté.e.s n'y avaient pas réfléchi avant que je leur pose la question. Elle ajoute :

« On a des hommes mais les hommes ils sont plus sur l'aspect technique, bricolage et tout ça, c'est quand même un peu archaïque encore. Dans les épiciers volontaires, on a que deux hommes. Mais par contre l'atelier sur le solaire, sur les dix inscrits, c'est huit hommes. Donc on est encore dans des représentations assez clivées, mais à une réunion mensuelle où on est quinze, seize, on va quand même avoir cinq, six ou sept hommes tu vois c'est pas, ...ils s'investissent moins dans la durée que dans le ponctuel. »

Marie, hébergée dans le tiers lieu, a une position bien moins nuancée.

« Parce que, mine de rien, le [tiers lieu], c'est des produits locaux. La cuisine, ça ramène à la femme. Tout ce qui va être l'écologie au quotidien. Ça touche quoi ? L'hygiène, le ménage, ça touche à des, ... alors je parle vraiment de trucs, moi j'ai pas envie hein que ce soit comme ça. Mais force est de constater que c'est la femme. Ils vont faire des ateliers autour des enfants, la femme. De la couture, la femme. Mais où sont ces putains de bonhommes ? Parce qu'ils vont être bien forts, ... alors le jardinage, même moi je vois chez moi, on a un jardin, mon mari tond. Mon mari ne jardine pas, n'ira même pas récolter les légumes. Et ça, je le, ... quand j'en discute autour de moi parce que je me dis « mais est ce que je suis toute seule, etc » Bah je m'aperçois que non. Alors je pense que là, il y a un gros travail de fond à faire, ... de société »

Des activités, vues comme féminines quand elles sont individuelles, n'échapperaient pas à cette étiquette même si elles deviennent collectives. Cette hypothèse semble se vérifier. Pendant un autre entretien avec Anne, qui s'approvisionne en légumes au tiers lieu en plus de participer à des animations, je lui demande si son mari l'accompagne aux événements :

« Non là il est pas venu. Non j'y vais toute seule. Bon non bah après... Non il vient pas à ces trucs là. Bah c'est plutôt moi qui, ... pour tout ce qui est alimentaire c'est plutôt moi qui gère les menus et tout ça. Donc les légumes c'est plutôt moi qui m'en occupe, ... de m'en procurer. »

Anne parle immédiatement des courses qu'elle fait au tiers lieu. Même s'il propose d'autres animations, le lieu restera vu comme relevant du domaine alimentaire, et donc féminin. Cette division du travail, en plus de concerner les tâches, devient aussi une division de l'espace. Seuls certains territoires particulièrement alternatifs échappent à cette segmentation.

On pourrait ajouter aussi que les tiers lieux sont souvent composés de retraités. Il est possible que ces schémas soient plus présents dans les anciennes générations, comme avec Anne, qui a plus de 65 ans. Mais cela n'explique pas tout. Marie et Louise ne sont pas de la même génération, et n'appartiennent pas non plus à celle d'Anne.

Un autre argument qui a été évoqué est la disponibilité. Les femmes, selon un élu et deux bénévoles régulières, auraient plus de temps que les hommes, d'où leur engagement occasionnel que nous avons évoqué sur la partie chantier. Cet argument semble immédiatement bancal. Camille travaille 35 heures par semaine, et Louise, dans la même interview, nous donne les raisons de son arrêt de travail, qui coïncide avec le début de son bénévolat au tiers lieu. Parmi elles : elle a plus de temps pour s'occuper de sa famille.

« Et puis depuis, bah comme ça, ça me permettait d'être dispo pour mes enfants. Parce que quand t'as trois enfants dans trois établissements différents et qui ont tous, à un moment donné un cas contact, qu'il faut venir chercher qu'il faut, ... Et [...], on est quand même au milieu de nulle part donc tu vois les établissements scolaires, ... Moi, j'ai un fils qui est au lycée, à 35 kilomètres de la maison, quoi. »

Marie répond aussi à cet argument à travers son interview :

« Moi je vois par exemple quand j'ai dit à mon mari bah que je faisais partie d'une espèce de comité de pilotage de la faisabilité ou non de ce fameux tiers lieu dont je te parlais tout à l'heure, « Mais ça ne va pas gnagnagna... t'es déjà débordée et tout ». Je dis oui, mais si tout le monde trouve une excuse à ne rien faire, je dis je peux peut-être pas leur donner beaucoup de temps, mais le temps que je peux leur donner, c'est quand même quelque chose qui fait avancer la machine. J'ai dit moi, je me sens utile. J'ai dit « beh pourquoi toi tu ne participerais pas avec moi ? » « Ouais beh nan, je n'ai pas le temps etc ». Bon bah, je travaille deux fois plus d'heures par semaine que lui. »

Il semble donc à première vue que l'argument de la disponibilité ne tienne pas. Ce serait plus le temps de travail des femmes qui serait dévalorisé, autant en associatif qu'en salariat.

Les trois hommes interrogés sur cette question sont respectivement élus et voisins. Tous expliquent la surreprésentation des femmes dans le tiers lieu de leur commune par le tempérament féminin.

« Ah non mais peut être que leur activité correspond... après ils ont du monde sur l'immobilier ils ont quand même du monde. [...] Après c'est, ... l'activité de rangement, de classement, de bah c'est peut-être une activité de, je...je vous dis c'est pas du tout sexiste hein mais c'est des activités qui correspondent bien, ... tu sais, classer de la vaisselle, classer des petits meubles, des bouquins. C'est peut-être une activité féminine. J'en sais rien du tout, je vous dis ça mais c'est totalement gratuit ce que je vous dit. Sans aucune réflexion aucune ».

Cet extrait provient d'un entretien avec Grégory, un élu d'une commune hébergeant un tiers lieu majoritairement féminin. Pendant presque une demi-heure, il a utilisé des pronoms masculins comme « eux » ou « ils » pour désigner les membres. Aux trois quarts de l'interview, il utilise une fois le féminin pluriel, avant de se corriger rapidement et de continuer d'utiliser le masculin. C'est le seul moment où il a évoqué de lui-même la féminité de l'équipe.

Joseph, un autre élu, ajoute :

« Je me suis jamais posé la question. Non, je me suis jamais posé la question. Alors la remarque que je me suis peut-être fait, c'est que quand il faut s'impliquer, les femmes en général s'impliquent beaucoup plus que les hommes. [...] Et je pense que les femmes sont peut-être plus plus adaptées et elles sont, ... Quand elles font, ... les femmes s'engagent, si elles promettent quelque chose, elles le tiennent, ce qui est moins vrai en général chez les hommes. »

Catherine, une usagère occasionnelle, soutient la même chose.

« Je pense que c'est toujours les femmes qui font avancer les choses, qui s'impliquent. Donc voilà. Donc c'est plutôt pareil. Et ça fait longtemps que ça dure. »

Marie, hébergé par le tiers lieu, confronte ses observations à son expérience professionnelle et nous livre un ressenti détaillé de cette division sexuée du travail :

« Regarde dans les associations, c'est énormément des femmes. Dans les bureaux, c'est des... c'est souvent des femmes. Les gars, je te dis vont être là pour monter le barnum et ranger les chaises quoi. Moi, c'est ce que je constate parce que moi, j'ai travaillé pendant quinze ans dans le culturel. Donc j'ai organisé énormément, énormément de manifestations. J'ai travaillé énormément, énormément avec des associations. J'ai toujours été, depuis que j'ai 17 ans, active dans des associations. Donc beaucoup d'organisation de concerts. J'aime ça et et je suis quand même un constat que.... Moi, j'ai 45 ans aujourd'hui. Donc ça va faire entre guillemets, 30 ans que je suis active dans ma vie au sein d'associations ou d'événementiel ou de culturel, etc. Et bien je constate toujours un peu la même chose. Alors je ne veux pas dire qu'il n'y a pas d'hommes parce que ça serait

complètement faux. Et puis ce serait injuste pour ceux qui qui sont actifs et il y en a qui sont très actifs. Mais moi je vois par exemple là donc tous les trucs où j'organise des marchés et bien je pense que j'ai 80 % des contacts ce sont des femmes et on gère, ... on est absolument pas dans un partage 50/50 des tâches. Même dans nos maisons. Il ne faut pas se leurrer. »

b. Ce que dit la littérature

Peu d'articles ont analysé cette division sexuée des tâches dans le milieu associatif. A la croisée de la sociologie féministe, du travail et du militantisme, cette thématique reste dans un angle mort des sciences sociales jusqu'aux années 1990 où les sociologues français reprennent des travaux venant des Etats Unis⁶⁵. West et Blumberg expliquent ce retard par trois facteurs : « une définition restrictive du domaine politique qui le réduit aux activités les plus institutionnelles et les moins ouvertes aux femmes ; un vocabulaire non « genré » qui masque qui fait quoi et qui renforce implicitement l'impression qu'organiseurs, dirigeants et militants ne sont jamais des « organisatrices », des « dirigeantes » ou des « militantes » ; la tendance à présenter les modes de participation politique des femmes comme des comportements en marge de la politique, relevant de pratiques « morales » plutôt que de luttes « politiques ». »⁶⁶

La littérature fait d'abord état d'une différence d'engagement des hommes et des femmes en France. En 2011, 40% des femmes étaient adhérentes d'une association contre 50% des hommes, et la même années 28% des femmes faisaient du bénévolat contre 35% des hommes⁶⁷. Ces disparités continuent d'être observées en 2017⁶⁸ mais se rejoignent jusqu'à une stricte parité en 2019, engendrée par le recul de la proportion des hommes⁶⁹. Pourtant, ces statistiques révèlent aussi la surreprésentation des femmes dans l'associatif caritatif et l'action sociale. Les hommes sont plus importants en nombre, mais concentrés dans les domaines du loisir et du sport⁷⁰. Simultanément, les femmes occupent, presque sans variation dans la durée, le gros de l'emploi salarié associatif. Dans les tiers lieux que nous évoquons, elles en sont la main d'œuvre exclusive. La part des femmes dans le total des salariés associatifs est de 71 % en 1984⁷¹, 69% en 2011⁷², 67,4 % en 2015⁷³ et 69,6% en 2020⁷⁴. Cette part augmente dans les activités d'aide et d'accueil.

De même, Contamin rapporte que dans le secteur associatif, les femmes sont plus souvent cantonnées aux activités subalternes comme la cuisine, la santé, la communication et l'éducation⁷⁵.

65 Contamin 2007, p. 81.

66 Contamin 2007, p. 83.

67 Associations.gouv.fr 2022.

68 Prouteau 2018, p. 12.

69 Recherches & Solidarités 2021, p. 14.

70 Prouteau 2018, p. 12.

71 Marchal 1984, p. 89.

72 Associations.gouv.fr 2022.

73 Recherches & Solidarités 2015.

74 Recherches & Solidarités 2021, p. 26.

75 Contamin 2007.

Martin propose une étude de cas de ces disparités à travers le festival « Jazz à Marciac »⁷⁶ en 1993. En étudiant le fonctionnement des commissions qui se répartissent les tâches à accomplir pour le festival, elle s'aperçoit que les femmes sont majoritaires dans trois commissions : l'accueil, chargée des réservations, l'intendance, qui s'occupe de la restauration, et la programmation culturelle, qui gère les contrats et l'hébergement des artistes. Les hommes sont par contre majoritaires dans les commissions équipement et sécurité. Cette analyse présente une division sexuée du travail en dehors des domaines féminins souvent mis en avant : culture, éducation, formation, insertion et action humanitaire et caritative. Martin nous délivre une analyse plus fine de cette répartition genrée par commissions : « précisons ici qu'en effet les activités des bénévoles femmes ne recouvrent pas l'intégralité des activités de la ménagère ordinaire comme la lessive, la couture, le repassage ou la garde des enfants mais plutôt ce qui constitue pour nous l'essentiel du rôle des mères-épouses : tout ce qui concerne la nourriture, et par-dessus tout la disponibilité, la responsabilité, l'organisation-gestion-prévision, en ajoutant le rôle d'éducatrice.⁷⁷ »

C'est une double logique qui expliquerait la surreprésentation des femmes dans ces tiers lieux. D'abord, la proximité des tâches effectuées dans ces lieux avec le rôle de la « ménagère-épouse », d'où un parallèle saisissant entre la gratuité du travail domestique et du travail associatif⁷⁸⁷⁹. Ensuite, une domination féminine du secteur social autant dans le milieu associatif que sur le marché du travail. Les femmes, plus compétentes professionnellement dans ces domaines, les effectuent à titre gratuit de manière militante, ou sont plus qualifiées en cas de recrutement par les associations.

Proche du travail domestique et « entâchées » de leur féminité, ces activités attirent les femmes autant qu'elles repoussent les hommes, en plus de sortir des zones de compétences traditionnellement masculines. Des tâches de gestion, d'animation et de direction peuvent donc tomber sous le coup de cette division sexuée quand elles sont faites dans un contexte de soin ou d'assistance. Il est possible que ce soit l'angle du projet, perçu par l'extérieur ou déterminé par les personnes fondatrices qui influe sur le nombre de participantes. Mes séjours, trop courts, ne permettent pas de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

En effet, par rapport aux analyses précédentes, les tiers lieux rebattent les cartes. Comme nous l'avons expliqué, ces tiers lieux majoritairement féminins sont en minorité. Il est possible que des divisions sexuées du travail persistent par transfert du milieu associatif, mais les tiers lieux sont définitivement différents sur cette thématique.

D'abord parce que, au vu de notre étude, cela ne dépend pas de l'activité du tiers lieu, comme nous l'avons montré précédemment. Nous avons visité assez de lieux pour avoir des recoupements dans les profils, et les thématiques écologiques et sociales existent autant de manière mixte que strictement féminines. De plus, les tiers lieux les plus connus sont majoritairement tenus par des hommes. L'Hermitage, Bliida, Synny et Ooko, Plateau Urbain, MakeIci et Darwin Ecosystème ont été créés par des hommes et sont aujourd'hui dirigés, possédés ou animés par ces derniers. Cette présence s'explique sûrement par la dominance des thématiques entrepreneuriales, numériques et de développement territorial du courant le plus public des tiers lieux. Pendant notre enquête, nous avons rencontré énormément de

76 Martin 1993.

77 Martin 1993, p. 118.

78 Martin 1993, p. 116.

79 Simonet 2018, p. 169.

femmes anciennement urbanistes, architectes ou paysagistes. Les populations intéressées par les tiers lieux n'ont pas la même sociologie que celles qui fréquentent les milieux associatifs en général, et il serait important d'avoir des données statistiques autant sur le genre que sur les catégories socioprofessionnelles de ceux qui montent et fréquentent les tiers lieux. D'abord pour comprendre cette absence de mixité intrigante en fonction des lieux, et savoir si les tiers lieux parviennent à dépasser cette division sexuée du travail dans le secteur associatif. Ensuite pour ne pas oublier que les dynamiques de pouvoir existent même dans des structures horizontales à vocation d'accueil universel.

Sophie, durant son interview, aborde les dérives qui peuvent être issues de cette bienveillance.

« Oui, il y a un moment, où il y avait un problème avec un mec, qui faisait du harcèlement sexuel plus ou moins. Et c'était assez minimisé dans le sens ça... « Oh c'est parce qu'il a un problème d'alcool machin truc... cela ». Moi ce mec je l'ai reniflé dès la première fois que je l'ai vu et j'étais assez surprise par certaines femmes qui le trouvaient génial, qui sentaient pas que c'est un mec dangereux, qui se rendaient pas compte que c'était un mec dangereux. Il y a eu une histoire comme quoi « ah on va faire une formation pour les bénévoles pour apprendre à gérer ce genre de situation, etc ». Pour moi c'est pas aux bénévoles d'apprendre à gérer la situation, c'est au mec de se calmer quoi. Mais bon j'ai fermé ma gueule parce que comme je me suis pas impliquée dans le truc, je peux pas la ramener avec mes gros sabots alors que j'ai rien fait. J'ai rien dit. Enfin ça a mal fini cette histoire parce qu'il a agressé une femme. Donc, ... bon, après, une fois qu'il a agressé la femme, les autres ont réagi et ils l'ont viré. Mais, ...pour moi, ça aurait quand même dû,.. enfin les gens. Surtout que,.. enfin ça, ça m'énerve encore parce que ça se voyait depuis longtemps que ce mec là, il allait faire un truc comme ça à un moment ou un autre, ça se voyait. »

La confiance est le pilier du collectif dans les tiers lieux, et ces espaces font en sorte que tous les publics soient accueillis en sécurité. Invisibiliser les dialectiques de pouvoir qui peuvent avoir lieu malgré ces dispositifs peut faire baisser la garde des membres, et les empêcher d'agir. La présence des femmes dans le mouvement pèse aussi lourd sur les problématiques spécifiques quant au financement des tiers lieux. Si le nombre de ces structures baissent, et si leur financement devient de plus en plus ardu, ce sont bien les femmes qui sont touchées par cette nouvelle précarité⁸⁰.

Les manques d'actualisation de ces études, en particulier face aux spécificités du mouvement des tiers lieux, ne nous permettent pas de fournir une analyse définitive des problématiques de genre dans les tiers lieux. Louise nous propose par exemple une autre interprétation de ces données, justifiant dans le même temps une étude qualitative de cette composition des tiers lieux :

« Tu pourrais aussi renverser le truc en disant l'équilibre c'est que... toutes les réunions qu'on fait le soir, au début, nos hommes ils venaient parce que c'était avec les enfants. C'était familial et tout. Puis après, on s'est dit qu'on

80 Simonet 2018, p. 171.

avance quand même moins vite tu vois, quand les gamins ils arrivent, ils te demandent à manger tout ça. Donc nous, on vient aux réunions et nos conjoints, ils s'occupent de nos gosses tu vois, ça peut être aussi un peu... On peut rééquilibrer le truc en disant on n'est pas dans des trucs tant archaïques que ça. Moi, c'est mon mari qui gère les enfants tout le temps où je suis ici quoi. »

c. Un espace féministe ?

En observant ces structures matriarcales dans un monde qui ne l'est pas, nous pouvons nous demander si ces tiers lieux pourraient être qualifiés de « féministes ». C'est à Camille que j'ai posé cette question. Elle s'est retrouvée seule avec ses enfants et le tiers lieu lui a permis d'avoir un emploi stable. Ces « réinsertions déguisées » sont régulières dans un milieu où l'entraide est une valeur importante, et elles touchent souvent les femmes. Elle répond :

« Pas féministe en tous les cas, moi je suis pas féministe, j'aime, j'aime bien la parité en tous les cas, je trouve que c'est important. Après, on se rend compte quand même que beh que les nanas on... porte. On porte quand même. On porte quoi. Et qu'on est capable de porter en fait sans forcément de membres masculins dans les équipes, c'est mieux quand il y a les mecs, mais si on a pas on se débrouille très bien, en fait. Donc je sais pas si c'est être féministe, de dire ça, mais, Mais ce n'est pas une structure féministe, dans le terme, quoi. »

L'étiquette dérange. Le tiers lieu semble ne se vivre que dans son quotidien, et ne parvient pas à sensibiliser ses membres à un niveau théorique. Il est sans aucun doute un espace politique, mais ses membres assidus n'en ont pas toujours conscience. Tout comme dans les usages, le tiers lieu ne transforme pas non plus les consciences.

Le rôle du faire, la marginalité du lieu et les thématiques de genre ont été choisies pour leur présence répétée dans notre enquête, mais aussi car elles ne sont que très rarement abordées dans la thématique des tiers lieux. Nous souhaitons enrichir cette définition, non pas par un apport théorique, mais empirique.

L'importance du faire au sein des tiers lieux a déjà été évoquée, en particulier concernant les courants productifs du mouvement. Cette étude permet d'observer les composantes de cet enseignement de pairs à pairs, notamment une volonté de diffuser les savoirs à toutes, quels que soient leurs niveaux, et de valoriser la technique et l'expérimentation plutôt que la théorie. C'est en ratant qu'on apprend au tiers lieu, et peu importe si cela prend du temps. Cela vaut pour les chantiers participatifs, concrétisation de ce principe d'essai collectif. En plus d'expérimenter le tiers lieu pour la première fois, les chantiers de réhabilitation des bâtiments permettent de s'approprier l'espace, quels que soient son âge ou ses capacités.

Le tiers lieu est aussi un espace marginal. Il l'est pour le territoire, à travers les valeurs souvent à contre-courant qu'il promeut (la mutualisation, la propriété collective, l'auto-formation, l'horizontalité, la non-lucrativité, la confiance...) mais aussi pour ses usagers.e.s, qui ont bien conscience de rentrer dans un univers parallèle. Cet écart est présent dans leur discours à travers des comparaisons fréquentes entre le tiers lieu et un autre espace qu'ils

connaissent bien. Cette marginalité fait émerger un autre rôle du tiers lieu : en plus d'être un pourvoyeur de service, c'est une oasis. Les personnes se sentant marginales dans leur commune ou dans la société peuvent s'y retrouver et s'y ressourcer.

Même si on valorise souvent les capacités des tiers lieux à matérialiser une forme d'utopie, ils n'échappent pas aux dominations existant à l'extérieur. La forte présence des femmes, peu analysée en dehors des cercles féministes, montre à quel point le tiers lieu n'est pas capable de tout réinventer. Pourtant, la mixité semble beaucoup plus importante dans ces espaces que dans le monde associatif. Nous faisons l'hypothèse que les racines du mouvement des tiers lieux, renvoyant aux univers plutôt masculins du numérique et de l'entrepreneuriat, permettent de rebattre les cartes.

Toutes ces facettes nous montrent l'importance de rester aux aguets concernant les transformations des tiers lieux. Les additions que nous proposons dans cette première partie sont éloignées des premières définitions du phénomène des tiers lieux dans la littérature⁸¹⁸². Toutes ont trait à l'inclusivité de l'espace, le pendant du principe d'ouverture. La partie suivante observera les implications de ce dernier sur le territoire dans lequel le tiers lieu évolue.

81 Burret 2017.

82 Levy-Waitz 2018.

PARTIE 2 : EXTÉRIEUR

Dans cette partie, nous présenterons les caractéristiques des interactions des tiers lieux avec l'extérieur. Au sein de quatre sous-parties, nous analyserons les raisons d'implantation des tiers lieux en espace rural, les dynamiques de cette implantation et la perception du projet par les habitant.e.s et la municipalité.

1. Réponse à un besoin

Au cours de notre enquête, nous avons remarqué que les tiers lieux s'articulent souvent autour d'un besoin. Soit des porteur.euse.s de projets intéressés par le territoire cherchent un modèle économique et donc une initiative inédite pour le pérenniser, soit des personnes se réunissent et constatent que le territoire comporte un manque. Ces manques peuvent d'abord relever du domaine commercial. Beaucoup de communes manquent par exemple d'équipement culturel ou de commerces alimentaires.

« Je pense que dans les milieux ruraux assez reculés comme ici, ou quand même le premier supermarché c'est à [...] 20-25 minutes de route, le deuxième c'est à [...] 30 minutes de route, au final t'es presque un peu obligé d'aller au [tiers lieu] » (Norah)

« Je trouve que dans les campagnes, on a peu de fermes qui vendent des produits ou bien par exemple des produits justement de consommation quotidienne. Donc ici, je sais pas les agriculteurs, ils font plutôt des céréales, des betteraves, des patates et on trouve pas de fermes qui mettent à vendre courgettes, tomates tout ça. » (Anne)

“De mon point de vue à moi, ce qui différencie la librairie associative d'une librairie traditionnelle, c'est qu'une librairie traditionnelle, elle serait fermée la librairie là. Mais comme elle rentre bien dans l'esprit [du tiers lieu...] L'activité qui est faite ici elle a pas de sens économique mais elle a un vrai sens social, un intérêt, parce qu'elle génère, je sais pas combien, elle génère, ...mais pour ça, le pataquès que ça nous met dans l'administration, ... bon heureusement que j'ai que ça à foutre » (Marc)

La déclin des commerces de proximité en zone rurale n'est pas un phénomène nouveau ni surprenant. Les relations entre les tiers lieux et les institutions publiques sont stupéfiantes en revanche. Le tiers lieu est régulièrement une béquille pour des politiques locales insuffisantes, faisant ressortir une absence criante de l'Etat sur le territoire.

Cette baisse de la qualité du service public s'observe dans toute l'Europe⁸³. En France, les restructurations se succèdent depuis trois mandats présidentiels sous la forme de la Révision générale des politiques publiques (RGPP)⁸⁴, la Modernisation de l'action publique (MAP)⁸⁵ et

83 Tönurist et Surva 2017, p. 225.

84 Taulelle 2012.

85 Chevallier 2016.

Action Publique 2022, présentée par Edouard Philippe en 2017⁸⁶. Chaque stratégie s'accompagne d'une rationalisation des dépenses, qui est parfois érigée en priorité. Les impacts sur les territoires sont visibles.

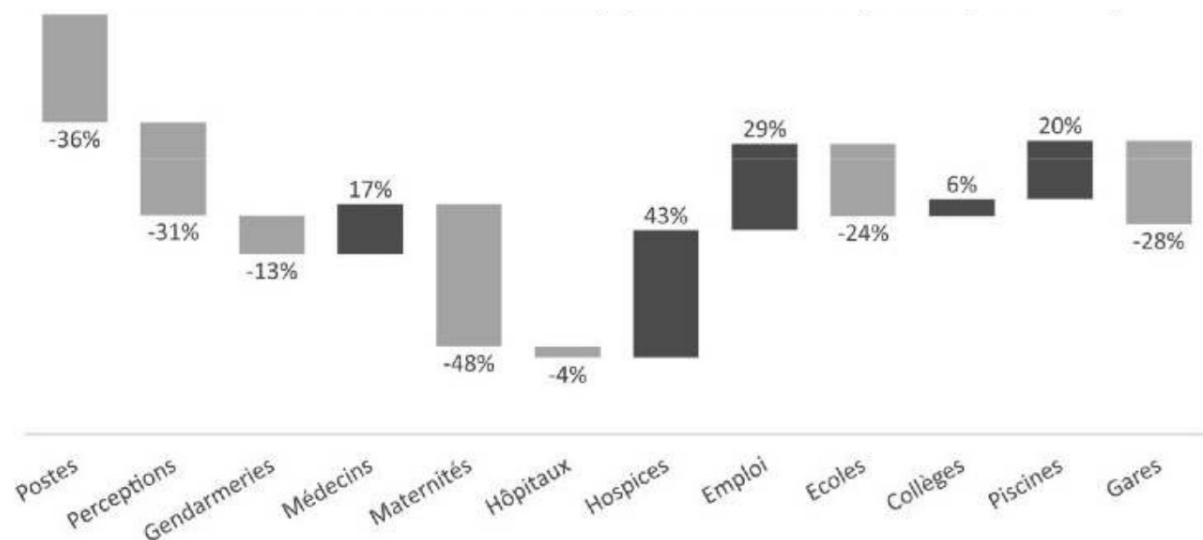


Figure 1: Evolution du nombre de communes équipées en services publics (1980-2013)⁸⁷

On peut voir que ce sont majoritairement les équipements locaux qui sont supprimés, comme la poste, les écoles ou les maternités. Les hôpitaux et les collèges, relevant d'échelons supérieurs comme le département, se maintiennent mieux.

Les communes ne sont en fait que brièvement abordées dans ces programmes. La MAP transfère certaines de leurs compétences et celles des départements aux régions et aux intercommunalités, tout en renforçant le statut des métropoles.⁸⁸ L'espace rural aura droit aux maisons de services au public, dont le président Macron dira : « On ne va pas se mentir. Les maisons d'accueil de services publics ont été utilisées pour fermer des services ou des Postes ». Il expliquera que les Maisons France Services d'Action Publique 2022 refusent cet héritage : « Ce doit être l'État qui revient dans les zones désertées ». En effet, le gouvernement a compris que le service public reste un élément essentiel pour les Français. « Son retrait complet signifie pour les habitants un sentiment d'abandon extrêmement fort. »⁸⁹ explique François Taulelle.

L'accueil social et l'animation sont traditionnellement gérés par les communes, mais les baisses successives de la dotation globale de fonctionnement (10 milliards d'euros entre 2010 et 2017⁹⁰), de la taxe d'habitation à partir de 2018 et des impôts de production⁹¹ en 2021 laissent les finances des communes très amaigries. Ces carences sont prises en charge par les tiers lieux de manière majoritairement bénévole, que ce soit subi ou encouragé par la municipalité. Les élus sont les premiers à le reconnaître, même si tous ne s'en rendent pas compte.

86 Marcovici 2018, p. 16.

87 Doré 2021, p. 73.

88 Marcovici 2018, p. 18.

89 Taulelle 2012, p. 12.

90 Lacroux 7/19/2017.

91 Intercommunalités de France 2021.

« [le tiers lieu] dispose de choses que nous n'avons qu'en termes concentrés, c'est à dire du temps. Du temps, de l'énergie, des moyens humains [...] Nous au contraire on est tout-à-fait preneur de aussi de ... de cette énergie qu'elle soit salariée ou bénévole du côté [du tiers lieu] pour organiser, avoir de la force de frappe, de manière à pouvoir organiser des évènements, des temps qui participeront un peu de la vie de [la commune] [...] Quelque part nous c'est aussi tout notre intérêt que y ait plus de bénévoles et de volontaires » (Sébastien)

« J'ai été effectivement au CCAS [...]. Alors on travaillait énormément en lien avec [le tiers lieu]. parce qu'ici il y avait plus de CCAS. Le centre n'existait plus. C'était en jachère, on va dire. Depuis, je pense l'ancienne, la mandature d'avant, quoi, ça faisait six ans, ça s'est étiolé, petit-à-petit, il n'y avait plus rien quoi, pas grand-chose. [...] Donc prendre le relais là-dessus quand on y connaît rien, [...] j'étais vraiment un peu paumée, donc ils m'ont bien aidée. Et puis on a bien bien travaillé ensemble jusqu'à ce que le CCAS se structure mieux au niveau de la mairie. » (Christine)

Ces responsabilités sont très demandeuses en forces vives et en ressources financières dans des structures qui ont régulièrement des problèmes pour payer leurs salariés. Ces dernières vivent souvent au jour le jour alors qu'il est clair qu'elles satisfont un besoin d'intérêt général. Les tiers lieux agissent en fonction de leurs priorités et touchent une variété de secteurs, allant du réemploi à l'animation, jusqu'aux métiers du soin.

« Parce que sur ce territoire, ici, il n'y a rien, les institutions ne sont pas présentes. Tu vois, je veux dire le conseil général, le, ... je sais pas moi, les missions locales, les, ... les accueils jeunes, les centres de loisirs, ... Il n'y a rien ici, il n'y a personne. Bon bah tout ce qui est proposé [au tiers lieu] en termes d'animations et d'activités, c'est les seules activités qui sont proposées sur le territoire. » (Louise)

« Y a même des écoles qui viennent chercher des choses chez eux pour leur kermesse plutôt que d'aller acheter ailleurs. Dernièrement on fait un local d'urgence, on a, ... parce qu'on a aménagé un local et on a accueilli une famille ukrainienne, les meubles on est allé les chercher chez eux, voilà. » (Grégory)

« Il y a eu le Covid, il y a eu un tas de trucs. Il y avait plein de gens qui avaient besoin, ... qu'on les aide. On n'a rien vu aider. Vous savez, quand vous avez quelqu'un, ... vous êtes confiné, vous voyez personne et vous vous dites "bah comment je vais faire mes courses ?" ou ceci ou cela. Surtout arrivé à un certain âge, beh [le maire] aurait pu faire quelque chose pour les anciens. Ils ont rien fait. Ils ont jamais rien fait. [...] Même [une personne du tiers lieu] nous avait dit "Si vous avez besoin de quelque chose, [...] vous nous le dites on vous amène ça à la maison." » (Hélène)

« Et en parallèle eux quand même, moi je trouvais que, ... je disais, honnêtement heureusement qu'ils étaient là parce qu'ils ont tenu [la ville] à bout de bras pendant des années. Oui, parce que c'était le centre de vie. Les commerces étaient fermés de plus en plus. Petit-à-petit, les bars là autour de la mairie, il y avait plus rien d'ouvert. Bon maintenant, ça rouvre. C'est pas encore le, ... Mais c'était, ... [...] sordide quoi. Malheureusement, il y a une époque où ça a été assez sordide. Alors il y a toujours le marché qui nous permettait de surnager on va dire et bien puis quelques commerces. Sinon, tout se passait... la plupart des choses là-bas » (Christine)

« Quelque part ça occupe aussi ce rôle de centre culturel, ... cet équipement quoi, de pouvoir poser des questions, je sais que très régulièrement y a des questions sur la parentalité par exemple, ce qui est en plein dans leur mission avec leur conventionnement » (Sébastien)

« Je pense que cette aide, on pallie aux manquements que peuvent avoir d'autres administrations, c'est à dire que les gens vont venir ici. Ils vont prémâcher des démarches, voire complètement réaliser des démarches. » (Bruno)

Les tiers lieux peuvent organiser la fête de la musique, le marché local, la bourse aux vélos dans des territoires où la mobilité est compliquée, servir d'interprètes pour des personnes qui ne parlent pas français, gérer la banque alimentaire, soutenir le commerce local, recycler une partie des déchets « tout venant », servir de lieu de rencontre, de salle des fêtes, ... Tous ces services renforcent le territoire. Les services publics de santé, d'éducation et de logement contribuent deux fois plus que les transferts monétaires à la réduction des inégalités selon l'INSEE⁹². Ce n'est pas un hasard si beaucoup de tiers lieux ruraux sont conventionnés auprès de la Caisse des allocations familiales. Et les tiers lieux vont plus loin. Il existe des cas où les systèmes qu'ils mettent en place vont au-delà de ceux du service public, comme dans l'action sociale ou le réemploi.

« Ici on va faire intervenir des, ... notamment une, une éducatrice de jeunes enfants qui va venir pour faire des ateliers, probablement massage bébé, langue des signes etc. tout un tas de pratiques dans la petite enfance et la prise en charge. Ça, on pourrait se dire que tous ces ateliers qui seraient proposés ici ou ailleurs, c'est de la prévention dans la parentalité et la protection de l'enfance. Mais en fait, la prévention aujourd'hui, c'est pas à l'ordre du jour des politiques. Parce que ça coûte cher, parce que...y a pas de retour. Si tu veux, on ne peut pas calculer combien ça rapporte, ou combien ça ne coûte pas. » (Louise)

« Ce qu'il y a de bien chez eux, c'est qu'ils font tout de A jusqu'à Z, c'est un véritable centre social, c'est-à-dire [...] Ils laissent pas tomber les gens ou il les envoie pas... « allez là-bas... » ou.... Le principe c'est un peu... effectivement de les guider et tout ça, mais aussi de les tutorer. Donc il y a quand même ça qui est un gros gros travail chez eux. » (Christine)

92 Doré 2021, p. 72.

« On souhaite un partenariat avec les déchetteries déjà. Mais c'est complexe à mettre en œuvre juste à cause des forces vives, parce qu'on est pas assez de bénévoles. L'idée qu'on a depuis longtemps, c'est de pouvoir faire une collecte directe dans les déchetteries, de choses qu'on pourrait intercepter parce qu'en fait, nos horaires, nous, ne sont pas forcément, ... sont peut-être moins flexibles que ceux de la déchetterie et du coup, [...] Ils vont trouver ça plus simple d'aller à la déchetterie [...]. Mais faute de forces vives, on ne peut pas encore faire ce à quoi on pense. Et ce à quoi on pense, c'est on imagine mettons un conteneur dans lesquels les gens estiment que c'est dommage de mettre dans la benne et qu'il y aurait peut-être un réemploi possible. Et du coup, la benne, nous, on la collecte, tu vois. » (Laure)

« Il y a un partenariat avec le Sictom sur le recyclage de vélos, je crois. Enfin c'est pas je crois c'est j'en suis sûr. Ça se passe, ... dans certaines déchetteries ou les gens amènent des vélos, Ils sont récupérés par [le tiers lieu], mais ils sont réparés, remis à neuf et après ils sont donnés et revendus, ... ils sont recyclés quoi. [...] ça s'est fait simplement, une demande. Ça arrange tout le monde, tout le monde est content. » (Benoît)

Cette « co-production des services publics » est évoquée de manière indirecte par nos enquêtés.e.s. Ils ont l'impression de s'émanciper, et comme dans une démocratie participative, de remettre les citoyen.ne.s au centre de la société.

« Mais l'enjeu qui nous attend, c'est qu'est-ce que nous, les individus, on va mettre, on va faire pour essayer d'être autonomes et d'être indépendants, indépendants, parce qu'on sait bien qu'à un moment donné et on le voit de plus en plus, quand même, précisément, le système politique va avoir ses limites. Il va pas avoir les réponses à tout. Et si on veut nous être indépendants, libres et à peu près heureux, va falloir qu'on compte surtout sur nous. » (Louise)

Mais ces pratiques sont à double tranchant. C'est Maël qui l'évoque.

« Enfin on se demandait si c'était pas une volonté de l'Etat de déléguer un truc où ils ont perdu la main là-dessus, ils savent pas quoi en faire. Finalement c'est une minorité. C'est employer peut-être des gros moyens pour eux, former des gens. Alors que nous finalement si on a eu le label c'est qu'ils ont pensé qu'on s'était formé sur le tas quoi et qu'on pouvait former les autres. Oui on s'est posé la question, en fait pourquoi l'Etat a fait ça ? Pourquoi l'Etat il donne de l'argent, et pourquoi ils ont donné un tampon, il dit à ces gens, "Allez-y vous ! Aidez toutes les populations qui ont des difficultés". Ou promouvoir l'informatique et le numérique. Pourquoi ils veulent promouvoir le numérique ? A un moment donné on s'est dit "mais attend mais pourquoi ils font ça ?" Mais oui c'est peut-être pour déléguer... vu qu'ils privatisent tout. C'est une certaine façon de privatiser.»

Les réflexions de Maël sont très pertinentes. En effet, Doré explique en 2021 que deux facteurs ont permis la réduction des services publics en milieu rural français au cours des 20 dernières années : la mobilité géographique et l'introduction du numérique.⁹³ La voiture a permis de mutualiser des équipements sur des échelles bien supérieures, quitte à devoir faire plus d'une demi-heure de route pour une démarche administrative. Les grandes enseignes alimentaires ont adopté la même stratégie. Quant au numérique, c'est toujours un pilier de la réforme de l'action publique. Les priorités d'Action Publique 2022 avaient en effet fixé un objectif de 100% de services dématérialisés d'ici à 2022. Et cet objectif n'est pas basé sur des désirs des usagers, mais des préoccupations monétaires, comme le montre une étude sur l'accès au service dans la Sarthe. Les enquêtés pouvaient choisir entre sept propositions pour améliorer l'accès à leurs services locaux. "Développer les services numériques sur internet" (15%) arrive quatrième, derrière « Amplifier les jours et horaires d'ouverture des services », la première proposition choisie (25%), « Améliorer l'offre de transport » (17%) et « Améliorer l'information sur l'offre existante » (16%)⁹⁴.

Mais comment faire quand le rapport du Défenseur des droits spécifie en 2019 que près de 20 % de la population est en difficulté avec l'accès ou l'usage du numérique⁹⁵ ? D'autant que 30% de la population estime qu'un accompagnement dans un lieu dédié est le plus adapté pour maîtriser ces nouvelles compétences.

Le bénévolat est une ressource qui n'a pas échappé aux pouvoirs publics en ces temps de restrictions budgétaires. En 2008, le Parlement européen considère le bénévolat comme « notre source d'énergie renouvelable la plus durable⁹⁶ ». Ce n'est donc pas étonnant si le premier appel à manifestations d'intérêt de l'ANCT, en 2019, porte sur la fracture numérique. Simonet observe cet effet pervers à un échelon plus général dès 2018 : « dans un contexte de rigueur budgétaire et de baisse des dépenses publiques, la mise au travail gratuit, ou indemnisé, de citoyens, qui sont bien souvent des citoyennes, dans les services publics, est l'une des conséquences – et sans doute en partie l'un des objectifs – de ces politiques qui valorisent et soutiennent l'« engagement citoyen » »⁹⁷.

Rachel nous fait part de son expérience associative :

« Ça ça fait...enfin moi j'ai toujours connu ça. J'ai 40 ans. L'associatif, il a toujours pallié au politique. C'est,.. on a toujours baigné là-dedans, surtout en milieu rural,...Voire même pas qu'en milieu rural, ... je pense que c'est,... c'est...non c'est,... J'ai toujours connu ça moi. [...] Je pense pas que ce soit une histoire de parce que les gens ils se prennent en main bah du coup les pouvoirs ils se désengagent.... C'est surtout plus pour qui les pouvoirs, ils s'engagent en fait, pour, ... le problème, c'est... jusqu'où il faut jouer le jeu pour être accompagné.e.s, pour être aidé.e.s, c'est toujours ça. »

Les tiers lieux fournissent l'équipement, l'infrastructure et l'apprentissage, toutes les composantes qui permettent de casser la barrière de l'accès au numérique, et en échange l'Etat leur finance une partie de l'achat de matériel et un CDD de trois ans. Qu'advient-il alors,

93 Doré 2021, p. 97.

94 Doré 2021, p. 85.

95 Doré 2021, p. 83.

96 Ferrand-Bechmann 2017, p. 85.

97 Simonet 2018, p. 171.

quand chacun.e saura faire sa déclaration d'impôt en ligne ? Qu'en est-il de la pérennité de ces structures quand elles ne seront plus un outil de politiques publiques ? C'est une question que tous les tiers lieux se posent, et ils sont pour l'instant contraints de chercher le prochain appel à projet qui leur permettra de survivre.

Le manque de reconnaissance des missions de service public et privé qu'accomplissent les tiers lieux les empêchent de s'intégrer dans leur commune, déséquilibrent leurs relations avec la municipalité, et mettent en danger leur pérennité. Les études d'impact de ces structures sont pertinentes, mais des mesures qualitatives systématiques permettraient d'avoir une idée plus profonde de leur apport sur un territoire, en particulier dans les ceux où la diminution des commerces et des guichets publics est la plus douloureuse.

2. Dynamiques d'implantation

Après avoir choisi leur raison d'être et la porte d'entrée des usager.e.s, les tiers lieux doivent décider des relations qu'ils auront avec le monde extérieur.

Erik Olin Wright et Michel Lallement dialoguent à propos de ces choix à travers leurs ouvrages sur les utopies. Le premier écrit *Utopies réelles* en 2017, dans lequel il développe une théorie de la transformation sociale dans le but d'établir les outils efficaces dans la lutte contre le capitalisme. Il présente les différentes stratégies qui entourent les relations entre les communautés utopiques et la société extérieure.

Elles peuvent être *communalistes*, comme les Zad ou les Zapatistes de Chiapas. Dans ce cas la communauté se placera en rupture, dans une démarche révolutionnaire. Une autre position est de jouer sur les *interstices*, les espaces où des alternatives peuvent se développer. Le but est de changer le monde sans prendre le pouvoir, et de se développer pour ensuite devenir la norme. Une troisième stratégie est de se développer en *symbiose*, sans se dissocier du monde extérieur⁹⁸.

Lallement, lui, travaille sur les communautés intentionnelles aux Etats-Unis et publie *Un désir d'égalité – Vivre et travailler dans des communautés utopiques* en 2019. Il est familier avec les mouvements makers et hackers. Il distingue quatre modalités de relations entre les communautés intentionnelles et la société : *la bulle*, avec des liens volontairement réduits, *la contamination*, à travers la dissémination de pratiques communautaires par ceux qui retrouvent « le monde », *l'alliance*, grâce aux espaces hybrides et *la démultiplication* par l'essaimage de projet collectifs⁹⁹.

Le tiers lieu n'est pas pensé pour matérialiser une utopie, et peu se décriraient comme une communauté. Ils ne sont pas non plus basés sur l'habitat (même si certains ont des habitant.e.s), mais comme les espaces de rupture sociale décrits dans ces deux ouvrages, les tiers lieux connaissent ces questionnements à échelle plus locale en tant qu'espace alternatif. Contrairement à une association, le tiers lieu est un espace, et donc une frontière. C'est pour qualifier cette frontière que le tiers lieu pense ses relations avec l'extérieur. Le danger de bulle, relevé dans certains entretiens, est constamment combattu. L'essaimage est très important dans le milieu des tiers lieux, et tous les projets bien identifiés accueillent régulièrement des porteurs de projets qu'ils accompagnent. En plus de cette première

98 Bénazé et Renouard 2020, p. 57.

99 Comptes rendus d'ouvrages -Michel Lallement (2019), *Un désir d'égalité. Vivre et travailler dans des communautés utopiques*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées » 560 p. 2021, p. 248.

stratégie, l'alliance décrite par Michel Lallement dépeint bien la relation des tiers lieux avec le monde extérieur. Comme nous l'avons montré ils réunissent un large spectre de personnalités, marginales ou non. Mais cet entre-deux est dur à tenir.

La dynamique d'implantation des tiers lieux s'articule plus précisément autour de quatre axes : l'ancrage, l'ouverture, l'indépendance et le désintéret.

L'ancrage et l'indépendance désignent un curseur sur lequel le tiers lieu va se placer dans ses relations avec les structures existantes dans le territoire, notamment la municipalité. Doit-il faire beaucoup de partenariats, au risque d'avoir des comptes à rendre ? Ou bien doit-il préserver son indépendance, au risque de n'être que peu ancré dans la commune qui l'accueille ? C'est une des raisons pour lesquelles certains tiers lieux ne perçoivent pas de subventions municipales, et vont directement à l'échelon de l'intercommunalité, du département ou de la région. Plus surprenant encore, certains tiers lieux ont bénéficié du fond liaison entre actions de l'économie rurale (Leader) géré par l'Union Européenne. Il est donc possible pour un tiers lieu de n'être que peu ancré dans son territoire.

Mais qu'en est-il de la réponse à un besoin local ? Un tiers lieu doit-il obligatoirement, pour que sa structure soit honnête, être ancré dans un terroir ? Et à quel prix ? Beaucoup de tiers lieux ont conscience de leur singularité et préfèrent vivre selon la maxime « pour vivre heureux vivons cachés ». Nous avons déjà parlé de l'équilibre intimiste qui se noue dans un tiers lieu et de son statut d'oasis. Faire des compromis avec l'extérieur peut déstabiliser la structure et transformer le lieu en un lieu de passage plutôt qu'un lieu intime. La notion d'entre-soi est revenue souvent dans les entretiens. Elle est mentionnée par les enquêtés.e.s quand ils sentent une certaine opacité du tiers lieu pour ceux qui n'en font pas partie. Caroline est voisine du tiers lieu. Elle n'a pas compris que cet espace était ouvert à tous jusqu'à ce qu'on l'y introduise.

« Nan parce que j'aurais pas su... alors des fois je passais devant les serres par curiosité mais non parce que je savais pas du tout que ça existait »

On pourrait se dire que tant que le tiers lieu correspond à un besoin, même si ce n'est pas celui de la majorité, sa légitimité n'est pas remise en question. C'est le parti pris, de fait, de certaines structures que nous avons visitées. Selon Marc, beaucoup d'habitants.e.s de la ville sont très critiques envers le tiers lieu.

« Sauf les gens qui viennent ici. Eux ils sont ravis, attend mais là ils sont ravis, t'as séjourné, t'as pris le café. T'as que des gens heureux. T'as que des gens heureux. »

D'autres enquêtés.e.s soutiennent que le tiers lieu n'a pas à être centré sur lui-même.

« Ce qui est récurrent dans les tiers lieux c'est la population locale qui est oubliée. [ici] Beaucoup moins parce que [le tiers lieu] a fait des efforts. Et puis y a eu un changement de mairie aussi. Et heuu bon on peut pas se le cacher y a aussi une volonté politique d'accompagner un tiers lieu de la part de la mairie. [...] C'est quand même difficile mais [il] arrive à avoir des gens du... du cru on va dire, et c'est ça qui est bien. » (Laurence)

« Me dire « putain ouais en fait ça a été vécu hyper violemment et les gens ont dû avoir, un peu l'impression, et sans doute certains ont encore l'impression, que, nous là, les nouveaux arrivants [...] on vient leur prendre leur territoire, on vient leur prendre ce qu'ils, ... ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont construit, ce qu'ils ont créé » et ça me fait remettre un peu en question ça sur heuu... à quel point en gros, ... c'est légitime, ... et à quel point c'est pas juste de l'appropriation heuu.... sans... sans, ... Je dis pas que c'est pas légitime et que c'est de l'appropriation, mais ça m'a fait poser des questions là-dessus. » (Norah)

« Bah c'est compliqué quoi. Je ne sais pas si tu peux débarquer comme ça dans un endroit et dire voilà mon projet et puis venez quand vous voulez... enfin, ... je pense que t'es, ... si tu veux vraiment qu'il y ait des gens qui soient acteurs du truc, t'es obligé de penser dès le départ avec eux ton lieu quoi, sinon je pense pas que ça puisse marcher » (Rachel)

Cet ancrage est parfois choisi, mais il peut aussi être subi.

Certains tiers lieux souhaitent être très intégrés dans leur commune, mais ils ne rencontrent que peu d'envie. C'est cela que désigne l'axe ouverture et désintérêt. Les tiers lieux vont devoir arbitrer entre leur volonté d'ouverture et l'intérêt que leur porte la commune où ils sont implantés. Durant notre enquête, la majorité des voisin.e.s saluaient l'initiative mais ne s'y impliquaient pas, peu importe les moyens déployés par le tiers lieu pour attirer des profils variés (flyers, présence sur les réseaux sociaux, événements, ateliers à prix très bas, contacts personnels...). Pourtant ce désir d'ouverture, et toutes les techniques qu'il implique ont un coût. Cela nécessite du temps et des moyens humains et financiers, pour ne fournir parfois que très peu de résultats. Et les tiers lieux sont en général en équipe réduite, pariant sur une participation bénévole qui peut être variable et imprévisible, en plus d'avoir trop peu de financements pour rémunérer des membres qui pourraient se charger de ce travail à plein temps. Certain.e.s enquêté.e.s nous rapportent le désintérêt de la commune dans laquelle ils se trouvent, malgré les efforts fournis par le tiers lieu.

« Nous, on a invité régulièrement le conseil départemental duquel on dépend à venir, notamment au comité de pilotage avec la CAF et tout, personne ne s'est jamais déplacé. Parce que ça parle pas, parce que ça n'intéresse personne, parce qu'en plus on est en bout de territoire. [...] C'est, ... ça demande beaucoup d'énergie en fait, qui part un peu dans le vent si tu veux, d'aller convertir et convaincre les gens, c'est beaucoup plus compliqué que, bah ce qu'on disait tout à l'heure, t'adresser à des gens déjà emballés, quoi. Mais c'est le jeu. » (Louise)

« La consommation c'est acté. En fait, on est dans un monde de consommation, donc consommer pas cher éventuellement, ça plaît aux gens, alors qu'il y a beaucoup de gens qui vont se sentir exclus... allez de la culture avec un grand C, même si on se veut ouverts à tous, voilà. Il y a des gens qui vont pas se sentir concernés par ça. » (Laure)

« Et donc ce qui favorise qu'en fait les gens, ... ou ils s'intéressent pas, ou qui savent que ça existe, [...] Ils peuvent s'en passer, on peut s'en passer hein. Donc en fait, ... ça va bien. Je ne suis pas sûr que ça... Et puis... non moi je crois que, ... c'est difficile d'intéresser. Puis.... On ne peut pas faire comme un magasin, faire de la pub, machin, on fait ci, on fait ça, ... Je pense que les gens ne sont pas si curieux que ça. » (Charles)

« On a eu l'objectif de faire les choses en dehors de nos murs pour essayer de s'ouvrir en fait..., à la fois en termes de partenariats, et à la fois aussi de s'ouvrir à d'autres populations. Donc on commence un peu à briser ce truc là, mais, mais c'est encore tout doux, tout doucement, et on est encore connoté quoi. Et c'est encore à travailler quoi. » (Alexandre)

C'est donc un arbitrage constant, une priorité qu'il faut avoir en tête. Est-il plus important de sauver la structure, au risque de manquer d'ouverture, ou faut-il donner à chacun les moyens de venir, au détriment de la qualité du lieu ?

3. Perception des habitant.e.s

La perception des habitant.e.s est dépendante de trois caractéristiques du tiers lieu : la situation géographique du bâtiment, la complexité du projet et son caractère alternatif. Toutes ces composantes interagissent avec les sociabilités inhérentes au milieu rural et le fait que les locaux pensent que le tiers lieu doit s'intégrer avant tout.

Le choix du bâtiment et sa position sont d'abord importants. Les tiers lieux que nous avons visités sont toujours plus connus quand ils se situent en centre-bourg plutôt qu'en périphérie. D'un autre côté, les tiers lieux qui sont isolés sont moins sujets aux critiques. L'apparence du bâtiment joue aussi. Si c'est une maison particulière, les habitant.e.s peuvent penser que les événements qui s'y déroulent sont privés. La signalétique est ainsi primordiale pour l'extérieur, en particulier pour les lieux périphériques qui manquent souvent de panneaux de signalisation pour indiquer leur position aux piétons et aux voitures dans le bourg.

Ensuite, les projets de tiers lieux sont souvent complexes. Leur montage autant financier qu'administratif est compliqué à comprendre pour les habitant.e.s de la commune. Un tiers lieu regroupe souvent au minimum deux entités, une qui possède les lieux et une qui l'anime. Mais il peut aussi être une réunion d'associations qui ont toutes leur activité indépendante mais participent à une autre association qui chapeaute l'ensemble. Ces mille-feuilles sont compliqués à comprendre pour les usager.e.s qui ne s'impliquent pas dans le fonctionnement de la structure, si bien qu'ils ont une vision floue du tiers lieu, même si ils y évoluent régulièrement. D'autant que le fonctionnement et les activités du tiers lieu peuvent changer dans le temps. Cela contribue à l'image d'un lieu secret, fermé et dédié à un groupe d'habitué.e.s.

Casser cette image est long et complexe. En campagne, comme l'explique Jean-Pierre Le Goff, « les anciens n'aiment pas les gens qui les ignorent, font comme s'ils n'existaient pas ou qui les considèrent comme des arriérés sur tous les plans. Ils ne vont pas spontanément vers les nouveaux venus et les étrangers, mais si ces derniers font l'effort d'aller vers eux, ils se montrent accueillants et souvent affables.¹⁰⁰ ». C'est donc au tiers lieu d'aller vers l'extérieur,

100 Le Goff 2012, p. 413.

sous peine d'être immédiatement catégorisé. Si ces premiers contacts sont ratés ou ne se maintiennent pas dans le temps, il aura beaucoup de mal à mobiliser localement.

« C'est un peu fermé. Ça l'est beaucoup moins maintenant parce qu'aussi on va vers eux enfin. Mais heuu,.. moi je trouve heu.. ma vision à moi hein qui est une vision de ça fait cinq ans que j'habite là, j'ai pas assisté à tout hein, j'ai pas connu le début et tout ça. Je trouvais qu'ils étaient un peu à part...et j'avais aussi l'impression que c'était une volonté de leur part, de se développer sur l'extérieur [...]. Mais après y a des raisons à ça certainement. Mais c'était le sentiment moi que j'ai. » (Chantal)

« Ce qui me perturbait beaucoup au début c'était de, ... comme je comprenais pas bien le fonctionnement, et qu'on me disait « bah toi tu vas [au tiers lieu], qu'est-ce qu'ils font là-bas ? » ça me perturbait de pas avoir d'éléments de, enfin tu vois de pas être assez armée entre guillemets ou de pas être assez au fait, pour pouvoir leur dire, avec mes mots qu'il comprennent nanana comment ça fonctionnait et tout ça » (Marie-Christine)

« Bah non. Je vous dis, je vous dis mais je ne sais même pas qui est maintenant responsable, tout ça. Rien, non [tape ses mains sur ses cuisses]. On ne les voit jamais. C'est derrière alors on voit jamais rien, on ne voit pas de mouvement quoi. » (Lucie)

Une dernière composante de la perception des habitant.e.s est très liée au monde rural. En étant une nouvelle initiative, le tiers lieu est immédiatement autre.

« Ça avait fait pas mal de polémiques effectivement. Beh les, les vieux qui savaient pas, les anciens du bourg qui savaient pas trop ce qui allait se passer. Ils avaient peur que ça fasse du bruit, ils avaient peur que...c'est beaucoup...routine et rengaine ici, hein, dès qu'on casse un peu tous les... les caractères des anciens, enfin...le mode de vie des anciens, ça les perturbent. » (Alain)

« Y a dans les grosses tendances un peu du générationnel là-dedans mais on a plutôt peut-être des choses qui ont trait à l'ancienneté sur le territoire, l'installation sur le territoire, que la génération, c'est-à-dire que j'ai plus tendance à penser, personnellement que... on a des personnes un peu historiques, des vieilles familles de la commune, des choses comme ça, qui ont du mal à s'intégrer à ce genre d'équipement. [...] »

Dès son émergence, le projet représente au mieux une nouveauté qui sera l'objet d'une curiosité passagère (on y va pour voir ce que c'est à l'ouverture, puis on ne revient pas) au pire une rupture dans la dynamique du village et l'arrivée de gens différents. Le projet est obligé de gagner sa « naturalisation ». C'est Bonnain qui utilise ce terme et explique sur quelle bases les gens du cru acceptent les nouveaux arrivant.e.s dans un village touristique du Pays cathare : « l'appartenance locale ne s'achète pas, la "naturalisation" montségurienne

s'obtient par la reconnaissance et le respect du code villageois des règles de voisinage, façonné il y a bien des générations, ainsi que par des actions plaçant la collectivité au-dessus des intérêts personnels¹⁰¹ ». Si le tiers lieu ne parvient pas à l'acquiescer, alors c'est un projet d'étranger.

« C'est des étrangers, enfin c'est des étrangers qui viennent...d'assez loin quand même. Je sais plus d'où il vient, avec son bouc là...il vient pas de par ici. Voilà. » (Rémi)

Ce terme, si surprenant pour une enquêtrice parisienne, est utilisé de manière extrêmement courante pour désigner un nouvel arrivant dans une petite commune rurale^{102 103 104}. Roy, Paquette et Domon analysent les sous-entendus inhérents à ce choix : « Pour les anciens qui n'ont pas l'habitude de côtoyer des individus issus de l'immigration internationale, les néoruraux incarnent *l'Autre*. Parce qu'ils sont dépourvus de racines locales et qu'ils feraient partie d'une sous-culture distincte, ces derniers sont traités comme des citoyens, mais aussi comme des immigrants. Vu sous cet angle, l'antagonisme entre néoruraux et anciens se révèle sous un nouveau jour. Au choc des valeurs et des modes de vie se greffe le sentiment de méfiance que suscite parfois celui qui vient d'ailleurs et qui est d'emblée considéré comme différent de soi¹⁰⁵ »

Cette altérité empêche les habitant.e.s de la commune de se l'approprier. Iels apprécient la démarche, mais n'y vont pas.

« Ah c'est très ouvert, mais les gens d'ici heu..., dès qu'on parle d'une réunion ou quelque chose personne n'y va, et après personne n'est au courant de rien. Parce que c'est chiant d'aller s'asseoir pendant des heures dans une réunion à écouter, batailler.... Pffff, moi je peux pas. [...] c'est que des fois les heures coïncident pas toujours, et puis je sais pas, moi les réunions, y en a plein de réunions, la, la mairie bombarde de mails pour aller là, pour aller là... Pff... Moi ça me dit rien. » (Alain)

« Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de gens qui viennent chercher des trucs qui avaient déjà servi. Ouais, j'étais un peu surpris de ça, mais tant mieux. Au contraire, ça va pas à la déchetterie, c'est pas.... C'est reparti pour un tour. C'est bien si c'est bien, c'est bien. Je pensais pas au début, non, je pensais pas que ça marcherait. Au début, je me suis dit il n'y a pas beaucoup de gens qui vont venir chercher des trucs qui a déjà été servi, qui a déjà servi. Mais si, la preuve. » (Roger)

« Non, bah, non. Nous, on est pas, on y va pas, mais c'est pas pour ça qu'on n'est pas, ... Au contraire, moi je trouve que c'est bien ce qu'ils ont fait » (Hélène)

101 Bonnain 1994, p. 79.

102 Buller 1994, p. 9.

103 Roy, Paquette et Domon 2013, p. 70.

104 Bonnain 1994, p. 78.

105 Roy, Paquette et Domon 2013, p. 81–82.

Louise explique aussi que certains concepts de tiers lieux urbains ont bien moins de succès en rural :

« Tu vois c'est pas des barres d'immeubles où tu rentres chez toi dans ton appart et où t'es content de venir trouver une petite parcelle de jardin etc la dynamique c'est pas la même. »

Indirectement c'est ce que confirme Joseph :

« J'y vais, je dirais, en touriste parce que je ne suis pas adhérent, parce que je n'en ai pas le besoin dans la mesure où je suis producteur. Enfin, pour mes besoins de fruits et de légumes, parce que j'ai un très beau potager et un magnifique verger. Donc, si vous voulez, je me nourris avec mes légumes bio une grande partie de l'année. C'est la raison principale pour laquelle je ne suis pas adhérent. Parce qu'après les autres activités me,.... qu'ils ont, j'en ressens pas le besoin. »

Pourtant, les tiers lieux ruraux proposent souvent des produits d'élevage en vente directe, comme des œufs, du fromage ou de la viande. Quand j'ai abordé cet aspect avec Lucie, elle m'a dit qu'elle n'était pas au courant, mais ça n'a pas eu l'air de la faire changer d'avis. Certains voisin.e.s que j'ai questionnés ont parlé de leurs habitudes, justifiant leur préférence pour les grandes surfaces pour des raisons pratiques.

Cette altérité est exacerbée par les valeurs du tiers lieu. Plus elles sont en décalage avec la commune, plus l'initiative sera étrangère aux gens du cru.

« C'était tout nouveau de faire des maisons avec des espaces communs partagés voilà c'était un peu compliqué, dans l'idée des gens c'était nouveau, trop nouveau peut-être. » (Didier)

Sébastien donne une illustration pratique de cet écart de valeurs :

« Par exemple, c'est pas la même chose une initiation au football que heu, la sensibilité aux questions de genre. »

Un des exemples les plus frappants dans les communes rurales est celui de l'agriculture biologique. Composante récurrente dans les tiers lieux urbains, elle prend une allure différente quand elle se développe dans une commune agricole où la majorité des exploitant.e.s sont en conventionnel.

« Je dirais qu'ils connaissent le lieu, mais je ne sais pas.... Je ne sais pas quel est leur rapport véritablement. Tu vois, ici autour, sur la commune, il y a beaucoup d'agriculteurs. Je sais pas exactement, mais pas sûr que ce soit de l'agriculture biologique donc peut-être ils voient pas leur intérêt de venir ici. Donc voilà, je dirais qu'il n'y a pas vraiment de lien peut être entre les habitants ici et ce lieu. » (Cédric)

En plus du label assez dénigrant d'« écolo », la viabilité de la structure est mise en doute par les voisin.e.s.

« On voit que c'est des associations, sûrement qui ont de l'argent, qui sont aidées, comment voulez-vous qu'ils tiennent ? Des paniers tout ça pff... au village, ils vont pas vendre ça au village. Tout le monde a son jardin, tout le monde a ses légumes. » (Lucie)

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil à la littérature discutant des processus sociologiques accompagnant la conversion au bio chez les agriculteurs conventionnels pour comprendre la profondeur de cet écart. Beghuin, Bourgeois et Merhan nous présentent les éléments biographiques d'Arnaud, un agriculteur conventionnel, en 2019 : « Son père est paysan, il pratique l'AB en s'inspirant de la méthode Lemaire et Boucher. Il possède une petite ferme de 30 VL sur 50 ha et fonctionne en autonomie alimentaire dans un système simple. Tout le monde se moque de lui¹⁰⁶ ». La difficulté de proposer un lieu ouvert qui ferait de la sensibilisation à l'agriculture biologique est immédiatement apparente. Voici d'autres extraits traitant des clivages que peuvent manifester des pratiques agricoles différentes.

« Je vais, ... pour parler franchement, vous savez bien quand on parle un peu d'écologie quand on voit les gens, tout de suite on parle allez c'est malheureux à dire, ... hippie le gars qui va venir (fait un signe avec ses doigts comme s'il fumait un pétard) le truc, moi je fume pas, vous savez un peu les rêveurs un peu les trucs comme ça. Mais c'est tout, c'est tout [...] nous à la campagne, voilà,... on connaissait pas, ... alors que c'est pas du tout ça, c'est pas du tout ça. » (Michel)

« [elle expire d'un air un peu las, fait une pause avant de reparler] Ce n'est pas notre style. Enfin, je pense. On est très bien avec eux quoi, mais je veux dire... Je veux dire c'est une différence... de culture. C'est bio » (Lucie)

« Elles sont belles leurs tomates. Si si, faut [passer le râteau] bien entendu, c'est pas nickel, mais c'est normal... voilà... ça change rien de toute façon. Bah pour le produit, que y ait un peu d'herbe à côté ou pas, ça change rien. Moi c'est différent. Moi j'aime bien avoir un jardin comme un carrelage. Que ce soit nickel. Voilà. » (Rémi)

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, une opposition forte au tiers lieu n'est pas forcément un désavantage. Au contraire, elle peut permettre une mobilisation accrue de ses soutiens pour sa survie.

« On était dans un contexte ici, où on était en conflit avec la mairie, l'ancienne mairie, et qui du coup à la fois a du coup fermé certaines portes on se posait pas certaines questions, on allait pas demander des sous à X personnes, etc machin, on savait que c'était mort, par contre... ça permettait aux gens de se dire oui, faut qu'on fasse, faut qu'on fasse cercle quoi autour de ce projet-là, il est important, il est important qu'on le mène,

106 Beghuin, Bourgeois et Merhan 2019, p. 95.

*c'est aussi un peu un pied de nez à la mairie, Ce truc là pour mobiliser
c'était assez confortable quoi. »*

C'est l'indifférence qui est la plus complexe à gérer. Elle varie en fonction des particularités de la commune. Si cette dernière est en périphérie d'une grande ville et/ou que beaucoup en partent pour travailler, le tiers lieu peut être inconnu pour une bonne partie des habitants. Il en est de même si la commune est dense.

Plusieurs stratégies peuvent enrayer ces points de vue.

D'abord, une communication horizontale, et non descendante. Les conflits les plus fréquents entre les locaux et les nouveaux arrivants tournent autour de postures. Jean-Pierre Le Goff cite un commerçant dans son étude sur un village de Provence « moi, les couches nouvelles qui arrivent, ça me dérange pas du tout, du moment que personne ne vient me faire la morale et m'expliquer comment il faut vivre »¹⁰⁷. C'est ce que rapporte aussi Bonnain « considérant que l'achat d'une propriété semble conférer le privilège de s'immiscer dans les affaires locales, les néo-ruraux estiment que les anciens sont réfractaires à leurs revendications. Pourtant, la majorité des *locaux* ne sont pas insensibles à leur bien-être, mais ce qui heurte leur sensibilité est le fait qu'ils considèrent que certains étrangers essaient de dicter leur conduite, plutôt que de respecter leurs valeurs et de chercher à s'intégrer.¹⁰⁸ ». Les nouveaux et nouvelles doivent donc faire profil bas, et c'est pour cette raison que le militantisme est fortement prohibé, au risque de se fermer des portes.

« Y en a quelques-uns qui viennent mais... après c'est compliqué parce que à chaque fois qu'ils ont vu les sarouelistes arriver et qui voulaient leur apprendre la vie ben... ça marche pas. Donc forcément après t'as une barrière qui se met automatiquement » (Laurence)

« Ben oui, parce que pour certains, et c'est ce qui nous dérange un peu, on est repéré comme un entre-soi tu vois, un peu militant, et il y a plein de gens qui sont pas là-dedans encore. Il y a plein de gens, ... [...] là c'est les soldes donc je te dis pas ce que les gens peuvent aller acheter. Alors moi, il y a quinze ans, j'étais encore un peu là-dedans. Je vais pas, je crache pas sur ces gens-là, mais en tout cas je veux dire que voilà quand on dit « bah ouais mais nous on voudrait bien participer avec vous avoir un stand à la fête de l'école. Mais par contre ce serait bien qu'il y ait pas de Coca et pas de Nutella. Nous, on a d'autres noms de fournisseurs si vous voulez », là on se fait cracher dessus quoi. « Comment ça, pas de Nutella dans les crêpes quoi ? Quoi pas de Coca à la buvette, mais ça va pas ou quoi ? » Tu vois, on n'est pas encore raccord. Il y a quand même un peu de chemin à faire (rires). » (Louise)

La radicalité qui peut être revendiquée par un tiers lieu est vue comme une perturbation volontaire et coupable du vivre ensemble. Le tiers lieu adopte donc une tactique plus subtile. Le côté politique de ses choix est tu, pour ne devenir qu'une simple « façon de vivre » puisqu'en milieu rural chacun fait ce qu'il veut tant qu'il ne dérange pas l'autre. Nous

107 Le Goff 2012, p. 412.

108 Roy, Paquette et Domon 2013, p. 83.

revoyons une fois de plus l'antagonisme fort entre le caractère transformatif des tiers lieux et leur souci d'ouverture. Comment ne pas être dans la confrontation tout en espérant l'abandon de pratiques majoritaires ? C'est Estelle qui nous donne sa réponse.

« Je pense que le lieu, il a quand même été vu pendant très longtemps comme étant peu accessible parce que assez, ... on a une image un peu, qui était peut-être un peu compliquée quoi, avant les années précédentes, qu'il a fallu restaurer. Alors un peu d'écolos, clairement, avec une image très écolo [...] c'était un peu un coup de com quand même, quand on a pu, quand on faisait des événements, on a dit « c'est un lieu ouvert à tous ». Quand on a fait des vidéos, on a dit « ce qu'on veut, c'est vraiment décloisonner, s'ouvrir à tout type et à tout public », tout ça. Et il faut montrer patte blanche en quelque sorte un peu, tu vois, avec des événements, essayer de faire venir, de créer de la convivialité, que les gens ils viennent et qu'ils se rendent compte ben que c'est OK. Qu'en fait, on n'est pas dans des postures descendantes, où on va imposer des points de vue militants, écologistes, et tout ça, que par contre tu peux venir boire un coup et tout. Alors voilà. Par contre, nous, on sait ce qu'on vend et on sait ce qu'on fait. C'est-à-dire que quand tu viens ici, tu bois de la bière locale bio, tu manges du légume bio, on fait des, ... mais tout ça, c'est... c'est dit mais ce n'est pas ostentatoire quoi. Ce qui fait que du coup, c'est très intégré et c'est... je pense que c'est ce qui fait que ça change quoi. Et puis après, tu as beau faire quand les gens ils te rencontrent, et puis qu'ils disent... ils te rencontrent, et puisque que, il y a une convivialité qui se crée, ça se fait beaucoup autour de ça, l'alimentation, tout ça et puis... qu'ils te connaissent ou qu'ils connaissent quelqu'un, enfin tu dis bah en fait moi je suis du coin, on n'est pas.... votre réalité, je la connais, c'est celle que je connais depuis que je suis petite quoi et ça, ça crée.... Je pense que ça crée quelque chose de, ... un lien. »

Estelle soulève un autre point très important. En plus de la posture, le lieu de naissance des porteur.euse.s de projets est important. Une personne du cru aura une légitimité plus importante. Leur passé est souvent évoqué dans les entretiens.

« D'abord, je [la] connais depuis qu'elle est toute jeune, elle est quand même plus jeune que nous. Mon mari, il a été son pion, comme on disait à l'époque. On se connaît du très, très longtemps. » (Christine)

« La jeune fille qui s'occupe de ça, nous, on a connu ses grands-parents quand même. » (Hélène)

« Ils arrivent à le faire parce qu'ils ont déjà une très bonne connaissance du territoire, que, ... c'est quand même des gens d'ici, le noyau dur, même s'il y a d'autres gens qui sont arrivés depuis qui gravitent autour, mais, ... je pense qu'il y a le, ... ouais il y a la connaissance profonde du territoire qui est quand même un super atout. » (Rachel)

Cette « localité » peut prendre plusieurs formes. La personne peut être née et aura grandi sur la commune, souvent étudié ailleurs, et peut être travaillé brièvement, mais rentrera « au pays » ensuite, ou bien c'est le lieu de naissance de ses grands-parents dans lequel elle passait toutes ses vacances, et sa famille est toujours bien connue sur la commune, même si elle en est devenue la seule représentante... Ces individus tiennent le rôle de médiateur.ice.s. Néanmoins, si iels sont ouvertement en rupture avec la commune, même leur localité ne parviendra pas à attirer une variété de profils.

4. Perception de la Mairie

La municipalité est un autre acteur du territoire. Elle n'est pas cruciale pour le développement du tiers lieu, mais reste un marqueur important de la façon dont les institutions rurales se saisissent de cette thématique.

« Il y a aussi, qu'on le veuille ou non je pense, même si on se dit...on n'a pas de couleur politique affichée, on n'est pas, on est pas dans des mêmes logiques politiques, on n'est pas dans les mêmes logiques, on n'est pas dans les mêmes, on n'a pas les mêmes orientations politiques et ça se ressent je pense dans l'action. On n'est pas dans les mêmes utopies. Ça, ça se ressent aussi. On n'est pas dans les mêmes logiques. Je sais pas comment dire mais..., tous ces nouveaux concepts de tiers lieux, ... la municipalité actuelle n'est pas dans cette logique-là. Ça, je, ... On n'est pas dans ce, dans ce spectre, dans ces concepts un peu nouveaux hein, de développement territorial, d'aménagement du territoire, de, de changement de mentalités, de comportements, de, Alors, est ce qu'ils sont trop en avance ? Et nous, on est en retard ? Est ce qu'ils sont un peu trop rêveurs et nous un peu trop réalistes ? Je ne veux pas juger. Je, ... voilà. (Benoît)

Peu de municipalités connaissent le mot tiers lieu. Son utilisation en entretien signifie souvent qu'elle est en bon terme avec le tiers lieu, ou bien qu'elle travaille régulièrement avec. Traditionnellement, ces espaces sont plus considérés comme des associations. Cette confusion mène les élus à compter le tiers lieu de leur commune comme une association de plus, peu importe ses activités, ce qui pose quelques problèmes, en particulier au niveau des subventions et des partenariats. Un comportement différent à l'égard du tiers lieu entraînera des demandes d'autres associations, ce qui encourage les municipalités à se tenir en retrait de ces projets, tant au niveau de la gouvernance que des financements. Cela veut aussi dire qu'un tiers lieu comblant une carence de l'espace rural sera traité comme une association sportive par exemple.

Cette incompréhension se répercute sur la capacité des deux structures à communiquer et à former des partenariats. En plus d'être incompris par les banques et les autres sociétés commerciales auxquelles le tiers lieu fait face, son fonctionnement est aussi obscur pour les institutions avec lesquelles il pourrait travailler. Louise explique ces problématiques récurrentes :

« Et tu vois, on a essayé de contacter l'agglo par exemple donc l'agglo dont on dépend. Et en fait, ils savent pas dans quelle case nous faire rentrer. Est-

ce que c'est... vu qu'on est soutenus par la CAF et qu'on est un espace de vie sociale, est ce que c'est l'aspect enfance famille ? ...Parce que eux ils fonctionnent en services. Est-ce que c'est le... alors ils ont un truc économique, le développement économique en milieu rural ? Après, il y a le fait qu'on soit un commerce. C'est un petit peu différent. Et puis après, il y a l'animation.... En fait, je sais pas, [...] on a peut-être essayé de les appeler déjà cinq ou six fois. Et... « bah oui mais vous voulez qui ? » « bah attendez je vous explique qui on est, vous pouvez nous orienter après », bah ils savent jamais quoi. C'est d'un compliqué franchement.”

Enfin, peu de municipalités voient leur tiers lieu comme un acteur majeur du développement territorial. Ils sont souvent sceptiques face à leur fonctionnement et leur choix, même s'ils reconnaissent toujours l'intérêt de ces initiatives.

« Quand on a vu [que] ces gens-là allaient lancer un gros projet comme ça, on s'est dit ça va être compliqué. Moi personnellement, je me le suis dit parce que ça partait, ... c'était tellement ça partait tellement dans tous les sens et de manière désordonnée, que... prendre un bâtiment avec un loyer, assurer derrière, ... c'est compliqué. Et ils en sont arrivés et ils y arrivent et voilà, c'est tout à leur honneur et ils ménagent pas leur efforts. Ils font énormément de choses et ils se bougent pour aller chercher ce qu'il faut. Ils sont très dynamiques sur des partenariats, notamment, je vois, régionaux. Non non ils sont très très dynamiques » (Grégory)

« Ils ont un fonctionnement, ... Ça me fait penser (rires) au parti écolo vert avec des... Ils essayent de prendre en compte tous les avis, c'est compliqué, ...ils ont, des co-présidences, des multi présidents, des avis. Bon je pense que c'est complexe. Après voilà, mais j'en sais rien en fait. J'ai l'impression que c'est ça, et je sais que c'est parfois compliqué chez eux de dégager un avis, de dégager une position » (Benoît)

Dans les municipalités de petite taille, les élu.e.s nous ont rapporté que les rapports sont très personnels. Les tiers lieux et leur équipe changeante peuvent être dures à appréhender par les institutions locales. Il est aussi possible que des relations individuelles entache les rapports entre le tiers lieu et la collectivité. On m'a beaucoup expliqué que les conflits étaient « une affaire de personne » comme si ces relations en matérialisaient d'autres, bien plus anciennes.

Traditionnellement, les municipalités sont plutôt frileuses à l'idée de s'engager financièrement dans ces projets qui semblent toujours incertains. La possibilité d'une SCIC par exemple, n'intéressent les élu.e.s que s'ils sont fortement impliqués dans le tiers lieu. La majorité n'ont pas conscience de cette possibilité, et elle ne les intéresse pas.

« Déjà ils nous l'ont pas trop demandé, parce qu'ils avaient leur propre système et voilà et y avait pas une volonté farouche non plus effectivement du conseil municipal de rentrer dans un financement d'une association comme ça.

Pourquoi ?

[à voix très basse] l'inconnu. A l'époque vous savez quand on a entendu parler [début 2000] c'était .. « qu'est ce que c'est ? »... Au tout début, eux ils étaient peut-être clairs avec eux mais, c'était au niveau des élus et de la population. On attend de voir un peu ce qu'il se passe quoi » (Didier)

« Moi oui ça m'intéresserait mais après c'est une opinion qui est personnelle, ça serait à débattre avec le conseil » (Chantal)

« Il faut quand même garder une certaine neutralité de tout ça. [...] ils font comme les autres associations ils demandent pas de subvention mais ils demandent à ce qu'on leur prête la salle etc non ils sont au même truc que les autres. Par contre, dès qu'il y a un projet qui concerne aussi la commune, [...] tout ça, il y a une collaboration étroite, ça c'est sûr, parce que eux, ils ont déblayé, ils ont déjà fait plein de choses donc autant s'en servir. Mais il ne faut pas faire confusion. » (Christine)

« Aux associations ? Mais on n'a pas à s'immiscer dans leur gestion, dans leur décision. Ça, c'est leur choix. Et je suis sûr qu'il n'y a personne au conseil qui voudrait à s'impliquer dans leurs décisions. C'est, ... elles sont totalement autonomes, indépendantes et notre rôle, c'est de les aider dans la mesure du possible, soit financièrement ou matériellement, avec du matériel ou le prêt de salles. » (Joseph)

« Le maire de l'époque, ça l'intéressait pas trop. Ce projet, il n'avait pas vraiment envie de s'en mêler » (Rémi)

« Mais sur leur activité principale... voilà ce sont les partenaires, on est pas du tout.... On n'est pas du tout immiscé dans leur fonctionnement. Ce sont des partenaires » (Grégory)

Il arrive pourtant que certaines agglomérations permettent l'achat d'un bâtiment pour le tiers lieu en attendant que l'association puisse le lui racheter, ou bien permettent à la structure de percevoir des financements européens. C'est souvent parce que les porteur.euse.s de projets ont de très bons rapports avec les élu.e.s avant de se lancer dans la construction d'un tiers lieu, ou bien qu'ils ont des expériences professionnelles valorisées par les élu.e.s. Sinon, les néophytes ont du mal à être pris au sérieux.

Les tiers lieux varient non seulement dans leur structure intérieure, mais aussi dans leur relation avec l'extérieur. La façon particulière dont ces espaces s'inscrivent dans le territoire fait partie de la réalité des tiers lieux ruraux.

D'abord, ils répondent souvent à un manque de leur territoire. Cela peut être la raison de la naissance du collectif, ou un moyen de dégager des revenus pour stabiliser un tiers lieu. Dans tous les cas, en territoire rural, le tiers lieu ne peut que difficilement faire doublon. Les manques dans un territoire rural peuvent être commerciaux, culturels, événementiels ou sociaux. Il n'est possible que de déplorer la disparition de services privés des campagnes. La disparition des services publics, et le rôle que les tiers lieux endossent face à cette dernière

méritent par contre toute notre attention. Les tiers lieux ont conscience de remplir ces manques, sans pouvoir lutter contre.

Ensuite, le tiers lieu doit déterminer quel ancrage il souhaite avoir dans sa commune. Son implantation dépend des relations qu'il souhaite avoir avec l'équipe municipale et les habitant.e.s. La première dépend de son envie d'indépendance. Percevoir une subvention municipale veut dire rendre des comptes, soit un travail fastidieux pour des montants souvent dérisoires. Certain décident qu'il est plus facile de s'en passer pour des questions de tranquillité. La seconde dépend de l'attitude des habitant.e.s de la commune face au tiers lieu. Les impliquer en priorité veut dire déployer des ressources financières et chronophages, avec parfois de maigres résultats. C'est ce que décident de faire certains tiers lieux en priorisant leur ouverture. D'autres préfèrent se concentrer sur le maintien du collectif, un travail déjà éprouvant.

Les tiers lieux sont compliqués à comprendre dans les zones urbaines du fait de leurs montages souvent extravagants, et c'est aussi le cas en zone rurale. La perception des habitant.e.s dans ces communes est par contre marquée par l'étrangéité¹⁰⁹ que représente le tiers lieu. C'est pour cette raison que le tiers lieu doit aller vers elleux, et soigner son approche, sous peine de ne jamais pouvoir s'intégrer, ou d'intégrer les locaux à sa structure. Ce travail d'intégration est d'autant plus exacerbé quand les valeurs du tiers lieu ne sont pas représentées autre part sur la commune. Ces réalités ont deux influences sur les tiers lieux ruraux : d'abord, ils sont plus frileux à être ouvertement militants, car cela compromet plus certainement leur principe d'ouverture et leur intégration dans le village. Ensuite, il est très rare que les fondateur.rice.s des tiers lieux n'ait aucune histoire avec la commune. Ce dernier facteur facilite leur intégration, même si ce n'est pas un remède miracle.

Concernant les relations des tiers lieux avec la municipalité, elles sont souvent basées sur l'incompréhension. Peu d'élu.e.s utilisent le mot tiers lieu, ou utilisent le leur comme un levier supplémentaire dans leur politiques. Ils sont plus souvent considérés comme une association parmi tant d'autres, et si l'équipe fondatrice n'est pas capable de présenter des compétences reconnues par la municipalité, elle mettra du temps à être prise au sérieux. Travailler d'égal à égal reste un défi, d'autant que les tiers lieux ne rentrent pas dans des cases traditionnelles. Les relations formelles dans les communes rurales dépendent aussi des relations informelles, ce qui a pour effet d'exacerber les conflits. Pourtant, certaines municipalités acceptent de s'engager auprès de leur tiers lieu. Elles préfèrent les partenariats durables et le rôle d'intermédiaire pendant l'achat du bâtiment au mécanisme de la SCIC, souvent méconnu.

Au-delà de ce que sont les tiers lieux, ils ont aussi des effets sur leurs usager.e.s et sur le territoire qui les entourent.

109 Buller nous propose ce néologisme : « à étrangeté qui marque le caractère de ce qui est étrange (bizarre, singulier) ou à extranéité qui évoque le simple statut juridique, nous préférons le néologisme étrangéité pour marquer le caractère de ce qui est étranger (inconnu) » Buller 1994, p. 9.

B. LES TIERS LIEUX, DES EFFETS

PARTIE 1 : INTÉRIEUR

Nous pouvons à présent parler des effets des tiers lieux dans l'espace rural. Cette première partie traitera des impacts sur les profils évoluant à l'intérieur du tiers lieu, même si cette séparation n'est pas toujours valable. L'influence du tiers lieu sur les personnes qui le fréquentent se produit à travers le lien social et l'émancipation.

1. *Lien social*

- a. Un aspect bien-être et santé

Beaucoup de tiers lieux sont en collaboration avec le tissu associatif alentour. Ils accueillent des sessions organisées par Pôle emploi, des personnes envoyées par des associations d'insertion, des jeunes des missions locales, ou bien ont des partenariats avec les accueils médicalisés des communes. Ces partenariats impliquent ainsi les tiers lieux dans l'accueil social, en relation avec leurs principes d'ouverture et d'accueil.

Sophie et Christine nous donnent quelques exemples :

*« C'est aussi un homme qui était alcoolique avant et qui avait réussi à s'en sortir, je pense peut-être grâce au soutien de certaines personnes du tiers lieu. Je pense à [...] d'autres personnes qui ont des problèmes de dépression et tout. Je pense qu'ils y trouvent aussi beaucoup de soutien là-bas. »
(Sophie)*

« Il y a le groupement d'entraide des gens.... Je te retrouverai ça. Ce sont des gens qui ont des problèmes physiques ou psychiques, mais qui sont quand même assez autonomes. C'est handicapant, mais, ... bon, ils viennent toutes les semaines boire un café, etc. C'est quand même un lieu, un lieu d'accueil très important. » (Christine)

Maël parle des mécanismes de cohabitation qu'impliquent cette mixité :

« Y a un centre de désintoxication pas très loin [...] et des fois ils viennent avec nous faire des animations ou du bénévolat quoi. Parce que faut bien les occuper ces gens-là. Et puis ils sont contents de faire des trucs. Mais des fois c'est pas toujours évident. Nous on est assez festifs alors...[...] c'est des questions qu'on se pose nous. Qu'est-ce qu'on doit faire ? Est-ce qu'on doit montrer patte blanche ? [...] Toute la journée on [ne] met pas [d'alcool] parce qu'eux ils font attention. Par contre à 17h, bah oui en fait on fait un chantier participatif avec des bénévoles, c'est l'apéro, c'est normal [...] De toute façon eux ils viennent ici pour revenir dans le monde de la réalité, et demain de toute façon quand ils iront dans le monde de la réalité ils seront confrontés à ça donc... oui on va essayer de pas trop le faire la journée, mais le soir au moment opportun on peut... Par exemple une fois y a... enfin

vu qu'on est très sensibles et attentionnés, y a quelqu'un [...] qui faisait des crêpes et elle s'est sentie gênée toute la journée parce que ça sentait la gnole dans la cuisine mais c'est juste qu'elle faisait des crêpes et qu'elle avait laissé ça mariner. »

Cette proximité avec les associations locales qui s'occupent de problématiques sociales, en plus de l'attention spécifique portée à l'accueil dans les tiers lieux, rend ces endroits plus chaleureux pour des personnes marginalisées. Au cours de nos visites, nous avons rencontré des personnes avec des handicaps variables et des addictions, mais aussi des usager.e.s réguliers luttant contre des épisodes dépressifs ou souffrant d'isolement. D'autres peuvent être dans des situations familiales désagréables mais plus passagères. Pour tous ces individus, le tiers lieu devient un lieu ressource. Il leur permet de renouer en douceur avec des pratiques auxquelles iels ne sont plus habitués, de sortir d'un cadre familial stressant ou bien d'être soutenu momentanément dans des périodes difficiles. Tout ce suivi est souvent informel, et difficilement assumé par le cadre social ou thérapeutique actuel.

« A priori, c'est des gens qui étaient quand même, ... qui étaient très contents de trouver ici, là en plus récemment, même si c'est pas des gens ermites hein mais je pense que, ... récemment lui a eu des gros soucis de santé et et c'était difficile, c'est difficile à la maison la prise en charge. Et du coup ici c'est un espace où elle peut venir s'oxygéner, elle tu vois, après avoir mis en place les aides, avoir mis, ... Mais des comme elle, il y en a, il y en a pas mal, il y en a pas mal... » (Louise)

« J'ai souvenir d'une personne qui était vraiment, qui était vraiment dépressive, qui ne sortait plus de chez elle, qui était, ... son mari aussi dépressif. Enfin c'était une horreur. Et grâce à la couture, elle nous a souvent énormément remerciés. Grâce à la couture, elle a retrouvé une envie de vivre, une envie de faire des choses, de créer » (Isabelle)

Au-delà de ces problématiques strictement thérapeutiques, d'autres réflexions tenant plus du bien-être sont ressorties des entretiens. La bienveillance, le cadre du tiers lieu procurent un apaisement aux personnes qui les fréquentent, ce qui renforce cet aspect « cocon » dont nous avons parlé précédemment. Le tiers lieu devient une sorte de retraite, en dehors du monde réel, où l'on peut se ressourcer.

« Quand il y a du soleil, ou même en dehors, tu vois tu es en pleine nature. Si t'as un, si t'as un truc qui va pas, tu peux te balader, et puis ça va mieux. Donc oui je dirais que le travail est peut-être plus doux, peut-être plus agréable ici. » (Cédric)

« Et puis ici bah tu rencontres plein de monde, ça devient, ça devient des collègues, des amis. Enfin ... C'est une grande famille ici, donc tu retrouves aussi ce cocon. C'est agréable. » (Camille)

« Enfin ça me plaisait d'être là, quoi d'être vraiment ... À ce moment-là je venais de quitter mon ex et ouais j'avais besoin de bouger, de mouvement

quoi en fait, de respirer, de vivre. Et en fait j'ai retrouvé mon équilibre ici, quoi. L'esprit d'ouverture du lieu, l'esprit de, ... l'esprit du lieu quoi enfin tout me plaisait quoi. Ouais, non, je me sentais bien avec des personnes qui te prennent comme t'es et voilà » (Hedwige)

« Ça fait un lieu central hyper convivial aussi, ... enfin y a une fois je sais plus quand c'était, ... dernières vacances ou vacances de Pâques peut être, ... où heuuu... c'était un jour de marché...je sais pas je me retrouve à boire un coup avec [...], et au final on s'est retrouvé à 15 à boire un coup autour de la table, à partager,... du saucisson, du pain et tout, enfin c'est un truc c'était hyper spontané, mais c'est hyper agréable très convivial, sans, ... sans raison de faire ça quoi, juste on fait on est là, on a le temps, il fait beau, on profite quoi... » (Norah)

« Et en fait moi j'aime bien l'endroit, j'aime bien... j'aime bien l'ambiance aussi. C'est très beau, le soir là, c'est un endroit magnifique, le coucher de soleil, le... Et puis je trouve que c'est très apaisant en fait comme endroit. » (Marie-Christine)

« C'est une façon aussi de retrouver du temps, ... du temps. Parce que le temps est énormément, ... enfin maintenant quelque soit je pense, le travail qu'on fait, il y a une accélération, une urgence, un stress très important et ce temps défile à toute vitesse. » (Isabelle)

« Ça c'est plus sur une perspective personnelle assez générale et politique. Je pense qu'on est dans un monde qui est en plein changement, c'est assez angoissant moi je trouve, ... et je suis assez rassuré par tout ce que je peux faire ici, sur les questions d'autonomie, qu'elle soit alimentaire, énergétique, la question de la reprise des terres. Tout ça pour moi ça a du sens en fait ça a un sens politique profond, c'est en adéquation avec ce à quoi j'aspire, et [le tiers lieu] ça fait partie de ces rouages-là. » (Alexandre)

Toutes ces citations montrent à quel point la relation au tiers lieu est personnelle. Chacun.e, selon sa position (tous évoluent à l'intérieur du tiers lieu, mais n'ont pas le même type de fréquentation) et sa personnalité, vivra cette réalité différemment. Elle peut relever du professionnel, comme Camille et Cédric qui travaillent tous les deux dans un tiers lieu et racontent la qualité de l'environnement dans lequel ils évoluent, ou esthétique comme Marie Christine, ou bien relaxante, comme Norah, Hedwige, ou bien Isabelle et Alexandre, qui mettent en parallèle leur temps au tiers lieu et les contraintes du monde extérieur. Alexandre propose une analyse assez particulière, qui n'a émergé que dans son interview. C'est un des seuls enquêtés à inclure son engagement au tiers lieu dans une vision plus systémique. Dans un monde en mouvement, incontrôlable et incontrôlé par ceux qui le pourraient, Alexandre est tranquilisé par cette structure qui lui offre des moyens d'actions.

b. Lieu de rencontre et de réseau

Au-delà l'individu, le tiers lieu et sa communauté d'habitué.e.s constituent sans surprise un réseau solidaire qui se mobilise régulièrement pour aider les individus qui en ont besoin. Les collectes informelles de fournitures ou d'argent sont fréquentes, en particulier en réaction à la pandémie et aux pertes de revenus qu'elle a engendrées. Louise parle de ce réseau informel.

"C'est du lien social, on peut appeler ça comme ça, mais c'est des réseaux si tu veux, qui se créent. Et l'idée, c'est ça, c'est que les gens ils sachent qu'à un moment donné, s'ils sont seuls et en difficulté, ils ne sont pas obligés d'aller voir une assistante sociale qui va tout de suite les faire rentrer dans des cases et des trucs, mais que, on peut être dans d'autres systèmes de fonctionnement humain en fait. Enfin bon finalement, je crois que c'est ça quoi l'idée. C'est que les gens arrivent et, et proposent et demandent. Et ensemble, on trouve des façons de répondre à ces demandes-là. »

Sophie propose un des exemples les plus frappants de l'efficacité de ce réseau. Après qu'elle et son conjoint aient eu plusieurs problèmes de santé, les difficultés se sont enchaînées au point de menacer le fonctionnement de leur exploitation agricole. Sans qu'ils en aient formulé la demande, le réseau du tiers lieu est venu les aider.

« On a trouvé du soutien au niveau de,.. ouais les gens qui viennent dans la ferme et qui nous aident, quand on est dans la merde, et ça, c'est arrivé plusieurs fois récemment (rires) du coup..., ouais mais c'est impressionnant quoi. Parce que du coup, je me suis retrouvée pendant deux jours à devoir gérer les équipes de gens qui sont venues monter les serres. [...] S'il n'y avait pas eu les gens du [tiers lieu] qui étaient venus, il y a eu d'autres aussi et tout mais, ... je pense que je n'aurais pas pu faire tout ce que j'ai fait. C'est clair. Ça a été un super soutien au niveau, ... ouais les coups durs, les trucs comme ça. Ouais. Carrément. [...] Là, ça doit être quelqu'un d'autre à qui [son conjoint] avait parlé au téléphone, qui a passé un email pour dire « voilà, [...], il y a ça à faire. Qui peut y aller ? Quelle heure, quel jour ? » et hop ! Et là t'as dix personnes, quinze personnes qui arrivent. Et à chaque fois, hein. C'est impressionnant ça. Donc il y a vraiment un réseau de solidarité. Ça, tu peux le dire, ... dans ton machin (rires) »

Bruno nous donne un autre exemple d'assistance, moins spectaculaire mais tout aussi utile

« L'autre fois, j'étais surpris hein. Pourtant, assez ouvert hein, mais surpris de voir qu'il y avait plusieurs personnes qui s'étaient mobilisées pendant le temps de l'activité [du tiers lieu] pour accompagner une personne qui déménageait. Mais vraiment l'accompagner physiquement quoi, j'ai halluciné »

Le tiers lieu est aussi un lieu de rencontre qui revêt plusieurs formes. Alain, un voisin, s'arrête parfois pour discuter car il voit des connaissances sur la terrasse du tiers lieu, même s'ils ne le fréquentent pas lui-même. Cet aspect n'est pas à sous-estimer dans des territoires où les gens

se rencontrent peu. Sachant que la majorité des habitants des zones rurales travaillent souvent hors de leur commune et se déplacent en voiture à l'intérieur de leur village, les rencontres ne sont que très rarement fortuites. Au cours d'une discussion informelle où je soulevais cette situation, on m'a répondu « aujourd'hui, on ne se rencontre plus qu'au super U et à la déchèterie ». Si la commune n'a plus de café ou de marché, aucune situation n'encouragera à la flânerie, une attitude importante dans les discussions informelles qui renforcent les liens des habitant.e.s d'une commune. Cette situation est d'autant plus compliquée pour des nouveaux arrivant.e.s. Beaucoup d'enquêté.e.s sont nouveaux dans la région, ayant changé de vie ou déménagé après avoir pris leur retraite. Dans ce cas de figure, l'atout du tiers lieu est indéniable. L'aspect « lieu » permet de se faire un réseau en passant simplement la porte d'un endroit animé et visible, ce qui est moins impressionnant que trouver une association qui pourrait convenir ou choisir parmi un seul centre d'intérêt. Le brassage de ces endroits rend l'intégration beaucoup plus simple que dans une association où les gens peuvent parfois se fréquenter depuis des années, avec leurs codes et leurs références.

Marc par exemple, avait déjà un réseau sur la commune mais il avait plus de vingt ans.

« En fait le lien que j'avais avant il est mort, beaucoup sont morts, j'ai un nouveau lien social que j'ai fait grâce [au tiers lieu] ».

À l'opposé, Norah, fraîchement débarquée sur le territoire et en recherche d'emploi, explique comment le bénévolat au tiers lieu lui a permis de surpasser ses difficultés d'intégration.

« Ça m'a permis d'avoir un premier contact avec les gens, ... parce que comme je te disais tout à l'heure, je suis quand même hyper introvertie et du coup d'aller vers des gens, rencontrer des gens, ... faire connaissance avec des gens c'est un peu compliqué, et c'était un petit peu un moyen pour moi de... faire le premier pas quoi. Et donc du coup ça m'a servi dans le sens où, bah, j'ai eu des premiers contacts »

Maël a grandi dans une commune environnante, est parti pour des raisons professionnelles, et ne connaissait que peu de gens à son retour. Il a noué de nombreuses amitiés en étant actif dans le tiers lieu.

« Y a [...], qui est salarié, avec qui on... bah je vais manger chez lui de temps en temps, ... mon voisin d'atelier, je vais bricoler dans son champ, on fait des barbecues là-dedans. Et la trésorière, elle est venue ramasser des pommes chez moi parce qu'on s'entend bien. Et puis on fait des fêtes. Comme toute asso en fait, il faut toujours qu'il y ait un petit noyau de gens, d'amis, parce que, si on est à but pas vraiment très lucratif, pourquoi on viendrait se faire chier avec les autres ? »

Ces épisodes sont fréquents, et peuvent aller jusqu'à des situations plus qu'intimes, comme l'explique Marc :

« j'ai fait un AIT avec les copains là j'étais dans les bras de [...], donc pendant deux minutes j'ai éteint la lumière [...] il me tapait il me tapait,

pendant deux minutes « comment je m'appelle, comment elle s'appelle » j'ai baptisé tout le monde, et ils ont fait venir les pompiers »

Comme c'est un lieu varié, c'est aussi une façon de voir des personnes en dehors de sa tranche d'âge ou de sa classe sociale. Bruno, arrivé sur la commune pour sa retraite, avait pour objectif d'entrer dans une association pour « s'intégrer dans la région ». Son bénévolat se concentre dans l'aide aux personnes démunies, et ces rencontres ne l'ont pas laissé indifférent.

« Ça m'a permis de constater que , ... moi qui ai eu un salaire où je suis rentré dans l'administration jusqu'à en sortir et aujourd'hui une pension, ça m'a permis de voir qu'il y avait des gens qui vivaient vraiment avec très peu et de voir la misère enfin. Malheureusement, la misère, ça permet de relativiser quoi hein quand nous, on a des difficultés à s'acheter ou pas la dernière télé couleur de cinq mètres de long et trois mètres de large. Si c'est ça notre seul souci, ça permet de relativiser quoi. Oui, et ça permet de voir la vraie vie ou tout au moins une autre. Enfin une autre vie »

La notion d'habiter, dans sa forme la plus émotionnelle, revient encore comme elle était apparue dans notre analyse des chantiers participatifs. Le tiers lieu n'est pas simplement « rempli ». Quand il est sincère, les gens qui y évoluent créent des liens solides, qu'ils soient professionnels, amicaux ou affectifs. Cet aspect ressort dans les entretiens, mais est surtout visible au quotidien, dans le plaisir que les personnes évoluant dans le tiers lieu ont à se retrouver. Laurence a analysé l'importance de cette facette du tiers lieu pendant son bénévolat :

« Ça m'a confortée dans le besoin que les gens ont d'être écoutés, mais ne serait-ce que 5 minutes quand ils font leurs courses hein. Ouais ça m'a confortée là-dedans, c'est... les gens ont besoin d'un lien social, les gens le trouvent ici, ils le trouvent...et c'est typique de quand il fait beau. Parce que là... quand il fait beau bah ça, s'installe dehors, ça boit un coup, pas d'alcool forcément hein, mais ça boit un coup ça mange des chips ça discute, ... donc c'est... et ça m'a confortée dans le fait que l'être humain il en a besoin quoi. »

Dans des territoires où les lieux de rencontre sont souvent plus à portée de voiture qu'à portée de pied, où les centres commerciaux remplacent peu à peu les commerces de proximité, avoir un lieu de rencontre dans son village que chacun.e peut s'approprier n'est pas anodin. L'augmentation de la qualité de vie des personnes qui évoluent dans ces structures, malheureusement, ne se mesure que par l'écoute.

2. *Émancipation*

Au-delà de l'impact du tiers lieu sur le collectif qui y évolue, soit la constitution d'un réseau de solidarité, d'amitié et d'accueil, cet espace a aussi des effets sur l'individu. Ils seront classés selon trois thématiques : l'apprentissage, la politisation, et le passage à l'action. Nous

parlons de politique au sens strict, soit la familiarisation avec des idéologies d'organisation sociale, et non au sens large des choix individuels à portée collective.

a. Apprentissage

L'apprentissage est une composante essentielle du tiers lieu. D'abord parce que c'est un endroit où l'action est centrale, comme nous l'avons expliqué dans notre première partie, ensuite parce que c'est un endroit marginal qui comporte ses propres codes et contraintes auxquels les usager.e.s vont forcément devoir se familiariser.

Un des changements les plus drastiques que nous avons observé est le nombre de personnes qui ont changé de profession. Il est nécessaire de rappeler que nous ne parlons pas ici des porteur.euse.s de projets qui sont souvent les premier.e.s ou seul.e.s salariés du tiers lieu, mais bien des enquêté.e.s. Au niveau professionnel, le tiers lieu fournit des outils en relation avec le milieu professionnel, en plus d'offrir parfois des possibilités de salariat.

Noémie, hébergée par le tiers lieu, explique qu'elle souhaitait changer son statut professionnel depuis longtemps, sans parvenir à le faire. Grâce aux personnes du tiers lieu, elle a été accompagnée.

« Je me disais depuis un moment qu'il fallait que je le fasse... Mais ça faisait un moment très long (rires). Ça faisait peut-être deux ans, un truc comme ça. Et puis je n'arrivais pas à trouver des possibilités pour être accompagnée là-dedans. Et du coup, [...], gentiment m'a fait « moi je peux, je peux te filer un coup de main, on s'installe avec ton ordinateur » et tout. Et puis, dans le cadre d'un programme, je ne sais pas quoi et.... Et du coup, elle n'a pas été... elle n'a pas fait le truc à ma place mais il y avait une personne au cas où, j'avais une question qui était là pour...pour m'expliquer etc donc moi ça m'a rassurée et du coup j'ai pu faire la démarche que je ne faisais pas depuis deux ans. »

C'est aussi le cas pour Alexandre. Lui a profité des bureaux disponibles en location dans le tiers lieu pour se lancer en indépendant. Cela lui a permis de quitter un travail qui ne lui convenait pas et de revenir dans la région. Avoir un bureau séparé lui permet de mieux équilibrer son travail et sa vie privée.

« Pour moi c'était une vraie frustration... enfin je suis quelqu'un qui est en politique depuis toujours... et c'était une frustration d'être dans un travail, normal, classique. [...] Alors après le fait de prendre un bureau, parce qu'on est dans des activités où on pourrait tout à fait travailler juste de chez nous...moi je sais que c'est un truc personnel mais j'ai besoin d'avoir mon bureau pour bien fonctionner, pour couper en fait, pour couper mes activités parce que j'en ai beaucoup, en terme associatif, politique, travail et puis rien que tout ce que y a à faire dans une maison. »

Louise aussi n'était plus convaincue par son travail. Le tiers lieu lui a permis de continuer dans sa vocation, même si c'est de manière bénévole.

« C'est un engagement très politique, enfin peut être pas pour tout le monde, mais en tout cas pour moi, ça l'était. Et,..et j'ai commencé à perdre du sens. Tu vois, on parle beaucoup du sens au travail, on parle de burn out, etc, et moi je pense que politiquement et personnellement je pouvais pas continuer à faire un boulot dans lequel je me retrouvais plus et où je pensais vraiment que les valeurs étaient galvaudées, quoi il y avait un truc qui n'allait plus et j'ai la chance d'avoir pu prendre la décision de quitter mon poste. C'est pas une,..enfin, je veux dire, c'est pas une évidence pour tout le monde quitter un salaire important. J'étais cadre quand même donc si tu veux, ... mais c'est des choix. Et du coup je vais mieux. Je suis plus en phase avec mon idéal et mes idées,.. politiques hein j'entends vraiment, en faisant ce que je fais aujourd'hui »

Norah, en faisant du bénévolat au tiers lieu, a rencontré un réseau qui lui a permis de trouver du travail. Déborah, salariée du tiers lieu a pu tester son activité pour ensuite se lancer.

« On m'a accueillie et on m'a dit bah voilà [...] tu fais ce que tu veux (rires) donc c'était angoissant mais c'était aussi un sacré terrain de jeu, et du coup bah la liberté ça te fait sortir un peu de ta zone de confort, tester des trucs et du coup, ... acquérir ouais en,..en compétences, en assurance, ouais en confiance quoi. Du coup oui effectivement le [tiers lieu] ça a été un bon tremplin. Et puis ,...On a été avec, ... on a travaillé ensemble avec [...], on se connaissait déjà avant mais ça nous a permis de,.. aussi de tester si on était capables de travailler ensemble voilà et de monter ce projet »

Camille et Estelle sont devenues salariées du tiers lieu. Toutes les deux parlent d'un cadre hors du commun.

« C'est vraiment ce que je ressens dans ce boulot quoi. Dans ce lieu, dans ce boulot, je me sens une liberté de faire et d'être qui est très très grande. Je, je ne me pose pas beaucoup de questions sur..tu te remets en question, sur des trucs quand même. Mais c'est vrai que je ressens une grande liberté à faire et à être qui je suis. Donc du coup, c'est c'est hyper appréciable. C'est vraiment très appréciable. » (Estelle)

« Et là c'est ce qui est chouette ici, c'est que tu peux te permettre de fonctionner comme ça. Tu vois. T'es pas, ... on m'a jamais mis la pression en tous les cas. Donc tout ce que j'ai pris en charge, je le prenais parce que j'avais envie de le faire donc tu n'as pas la pression de dire ouais si tu fais pas ça, on rompt ton contrat. » (Camille)

Le tiers lieu est aussi, bien sur, un lieu d'apprentissage dans un sens plus littéral, comme nous l'avions abordé précédemment. Chaque tiers lieu dispense ateliers, conférences, et groupes à foison dont les usager.e.s profitent. Ceux que nous avons visités formaient sur plusieurs choses variées que nous pouvons citer : La cuisine, le jardin, la construction, l'informatique, la gestion de projet, la couture, le français, les lowtechs, les toilettes sèches, la soudure, la

dentellerie, la comptabilité, les ressources humaines, la gestion des stocks et des fournisseurs dans un commerce, le brassage de bière, la réparation de vélo et d'électroménager...

Ces connaissances peuvent sembler minoritaires, mais elles sont destinées à être réappropriées et répétées dans le temps, ce qui décuple leur impact.

« On part le matin avec lui autour du bâtiment et il nous fait découvrir des herbes folles en fait ou des plantes sauvages qu'on peut cuisiner, qu'on peut manger. Et après la cuisinière elle nous prépare des recettes, on les fabrique ensemble et on les mange ensemble, donc ça c'est super sympa. Cuisiner un peu autre chose que... enfin cuisiner végétarien déjà, et cuisiner des herbes,.. l'ortie, l'achillée mille feuilles, le plantain, des choses que je connaissais mais que j'aurais pas mis dans mon assiette quoi. Voilà, découverte. Sympa » (Marie-Christine)

« J'ai découvert des légumes que je connaissais pas. Tu vois, j'ai vraiment découvert des légumes que je n'avais pas l'habitude de cuisiner. Non mais il y a pour te prendre un exemple, le fenouil, quoi. Mince il y a quoi d'autre comme légumes que j'ai appris ? Courge butternut ? [...] Je crois que j'avais jamais cuisiné des épinards, vraiment, tu sais classiques on va dire, tu sais où t'achètes les épinards et tu prépares toi-même. T'achètes pas congelé un peu de crème, tu vois (rires). Enfin vraiment. Du coup, tu reviens à la source même. Tu reviens à la terre et tu dis « Mais du coup, comment je cuisine ça ? » Tu vois, et finalement tu trouves simplement et en ayant des discussions, que tu peux faire ça au four. Et tu mets un peu d'huile d'olive et tu te mets un peu d'herbe et tout. Et du coup, tu comprends mieux un peu... finalement, comment ça pousse ? À quel moment ? Comment tu le cuisines ? Tu te réinterprètes un peu de tout le processus » (Cédric)

« J'ai fait un atelier sur les orties. Depuis, je suis allée cueillir les orties dans mon jardin pour faire des pestos, enfin tu vois. C'est parce qu'ici, il y a quand même des choses possibles. Après, tu peux faire ça tout seul chez toi en regardant des tutos YouTube, je ne dis pas, mais je trouve que ça t'emmène bien plus quand tu participes avec des gens physiquement, des gens qui te transmettent des choses, qui te montrent leur passion, enfin voilà quoi. (Louise)

« Avec les ateliers numériques. Moi j'y suis allée pendant quelque temps pour l'utilisation du réseau, des réseaux sociaux. Tu sais, puisque je pff. Je savais pas utiliser tout ça, puis je suis allée pour me perfectionner dans certaines choses ». (Christine)

« J'ai fait mon premier pantalon l'année dernière. Avec une fermeture éclair devant. Et c'est vraiment un pantalon couture qui est génial. Et je me suis jamais sentie aussi bien dans un pantalon. » (Isabelle)

Ces compétences sont bien sûr mieux absorbées par les personnes venant régulièrement au tiers lieu, même si certains usager.e.s occasionnels viennent justement pour ce genre d'ateliers pratiques. Ceux qui n'ont rien appris ont souvent un engagement associatif déjà conséquent, connaissent la majorité de ce qui y est dispensé (très peu d'enquêtés), ont déjà un lien avec l'activité centrale du tiers lieu, ou participent d'une manière assez localisée pour qu'ils ne soient pas surpris, comme Marc.

« La réponse est non, j'ai plutôt apporté, ... alors si donc j'ai trouvé des intérêts à l'occasion des conférences et du contenu culturel, mais, ... ça c'est épisodique et dans le quotidien, dans le régulier c'est plutôt moi qui ai apporté, qu'est-ce que j'y ai trouvé d'autre beh, des copains, de la relation, du social mais apprendre au sein de.... l'apprentissage pur, je suis trop vieux pour apprendre moi »

En plus de ces compétences pratiques, une personne évoluant dans un tiers lieu va se familiariser avec des modes de fonctionnement horizontaux et collectifs, en plus d'apprendre à partager un espace et évoluer au sein d'un groupe. C'est souvent la partie la plus délicate à gérer. Réussir à évoluer ensemble signifie non seulement cohabiter, mais aussi gérer des conflits inévitables et réussir à souder un collectif.

« On a travaillé un peu à la cohabitation interne entre les activités, donc bah je disais la brasserie des fois ils font des brassées le soir, des fois ils mettent de la musique et tout bah parce que c'est sympa tu vois mais du coup ça a pu poser par exemple des problèmes avec des activités existantes donc [...] il a fallu juste dire bah en fait là c'est bien de faire gaffe [...]. » (Alexandre)

« Moi, je sortais d'une entreprise très hiérarchisée, une institution, une ancienne, [...] donc très très institutionnalisée, très hiérarchisée, avec des systèmes managériaux très pyramidaux. On était vraiment à l'ancienne là-dessus. Et donc là, j'ai découvert ce que c'était que des décisions collectives, de la gouvernance partagée, ce que c'était aussi que de l'animation de réunions. Et tout ça, je me suis fait donc former à ça. » (Estelle)

« Avant, j'étais dans un collectif d'artistes, [...] et finalement, je me dis, ... que c'était bien plus rigoureux et raisonné, dans cet atelier d'artiste. Chaque chose avait sa place. Réellement. Que là c'est plus le bazar en fait. Mais ça permet de, ... les zones sont plus polyvalentes en termes de fonctions. C'est-à-dire que là en fait dans cet atelier là, bah bizarrement, ça fait showroom [pour une autre activité]. Dans le collectif d'artistes, là il y avait une salle propre dédiée pour faire des trucs propres. Et si jamais tu faisais du dessin dans l'atelier et que tu gueulais parce que il y avait de la poussière. On te disait « bah t'es pas dans le bon espace c'est tout ». Que là bah... là bas, il y a toujours le négoce, etc. C'est différent » (Maël)

« C'est quand même super comme fonctionnement, que les gens ils prennent le temps de se rencontrer, de parler beaucoup alors c'est vrai que ça parle

beaucoup en fait, c'est-à-dire que, enfin moi j'ai fait deux trois réunions pour peu de choses en fait, ça peut durer longtemps en fait, et du coup quand on vient d'une structure ou il faut... être efficace, aller au plus vite, même si on fait des choses un peu inutiles parfois, ces rencontres où on écoute chacun on, ... on revient on rediscute on re nanana ça, ... des fois on se dit mais bon allez on va droit au but là on décide, on fait quelque chose, et justement (rires) c'est... bon mais c'est perturbant mais c'est pas... je trouve ça intéressant moi... » (Marie-Christine)

« Il faut accepter les différences d'engagement et, ce qu'il y a derrière. En fait moi je me dis on a des personnes qui sont très différentes au niveau de ce qu'elles sont, mais aussi au niveau de leur volonté d'engagement. Et en même temps, on est sur la volonté de faire avancer les choses. Donc il faut que ça soit..et cool et impliquant en même temps. Voilà. Donc c'est pas simple, mais moi j'ai envie que ça se passe.... bien. C'est à dire que quand tu sens que quelqu'un a pas envie de le faire ou quelqu'un a pas de temps ou quelqu'un ne peut pas s'engager pour telle mission. Bon, ok, on ne va pas juste s'engueuler pour ça. C'est pas le propos, on n'a pas le temps, j'ai pas envie, enfin tu vois c'est pas mon objectif. Il faut que ça soit... En fait, c'est aussi quelque chose auquel je réfléchis beaucoup, c'est à dire que ce travail qu'on fait ensemble, on est ni une entreprise, on est...j'ai envie qu'on soit une proposition..... alternative (rires), de faire les choses ensemble. » (Laure)

L'apprentissage du collectif est un flux. L'individu absorbe la nouveauté apportée par la diversité du groupe, mais il en apprend aussi sur lui. En évoluant au sein du collectif, les personnes deviennent plus confiantes, apprennent à se connaître, et se voient d'une manière différente.

“Ah non, non, non, non, non, mais c'est impressionnant quand je dis, quand je dis que quand j'ai fait mon cv il y a cinq ans et si je devais le refaire maintenant, il aurait mais plus rien à voir. Et que quand j'ai eu le bilan, on a fait un bilan des salariés là, où on m'a demandé « est ce que tu as des compétences qui ne sont pas encore qu'on a, qui sont pas encore exploitées en tous les cas, dans cette asso ? », j'ai dit « sûrement, mais je les connais pas encore » parce que plus le temps passe, plus ça avance, je me découvre des compétences que je n'aurais jamais imaginées. Jamais imaginées. Du coup, au niveau de la confiance en soi, c'est pas mal quand même. Je suis arrivée ici, j'étais méga timide quoi. Ouais, ouais, ouais... Au niveau de la force..la force personnelle, c'est pas mal quoi.” (Camille)

« J'ai appris qu'en fait, je suis plutôt autoritaire. Ça ne m'a pas plu. Ouais ça m'a pas plu que finalement ils choisissent [ce] que j'avais pas choisi.” (Maël)

« Moi, je me sens bien. Oui, oui, je me sens. Je me sens bien, c'est vrai. Je prends peut-être confiance en moi, plus. » Marie-France

« Ce que ça a pu m'apprendre sur moi-même c'est que y a des choses qui me conviennent plus et que je pourrais pas, enfin ce serait compliqué pour moi, l'autorité par exemple, ... travailler dans un cadre où y ait une hiérarchie où, ... ça ce serait compliqué [...], ... l'arbitraire quoi, ... ça risque d'être compliqué. Enfin en tout cas qu'autre chose est possible, beh maintenant que je le sais, bah, ... j'ai bien envie d'y rester quoi (rires), ... voilà. » (Déborah)

b. Politisation

Un deuxième axe que nous avons souhaité explorer est celui de la politisation. Cet item dans le guide d'entretien permettait de savoir dans quelle mesure les valeurs du tiers lieu s'étaient transmises à ceux qui y évoluent. Comprendre l'importance d'une pratique comme le compost ou l'utilisation de fertilisants naturels pour son jardin ne signifie pas se questionner sur le traitement des déchets ou le système alimentaire français. Or, il est assez fréquent que les porteur.euse.s de projets et les espaces qu'ils créent soient teintés de réflexions plus larges sur l'autonomie alimentaire, l'utilisation de ressources à long terme, la propriété ou la sociocratie. Il était donc important de voir à quel point ces concepts avaient été absorbés. L'utilisation du mot politique sous-entend que les enquêté.e.s ont dépassé les pratiques individuelles pour se situer dans une réflexion plus générale sur l'organisation sociale et leur place dans celle-ci.

Comme pour l'usage, les tiers lieux ne réussissent pas encore à convertir. Il y a plusieurs raisons à cela.

D'abord, plusieurs témoignages ont infirmé une de nos hypothèses : les tiers lieux attirent par leurs valeurs, même si ce sont parfois les moins alternatives, et ne parviennent pas à impliquer des personnes extérieures au sujet. Le plus flagrant concerne les thèmes de transition écologiques. C'est Isabelle qui nous l'explique :

« Les personnes qui viennent vers la couture viennent aussi parce qu'elles ont été sensibilisées aussi à [l'écologie]. Donc c'est une entrée, c'est pas une entrée directe par la couture, c'est parce qu'on est sensible.... »

Sans que la personne soit déjà sensibilisée à ces enjeux-là, elle ne rentrera dans le tiers lieu que pour consommer. Roger n'est rentré dans le tiers lieu que pour voir s'il pouvait compléter sa collection de timbres et il ne se voit pas y aller à la place des super marchés.

« Non, non, c'est bien pour un dépannage. Pour moi, je pense que c'est bien pour un dépannage, mais c'est tout. Non. Non. Boh non parce que des fois, je vais pas acheter une prise d'occasion. Boh, non, je vais acheter une prise neuve. Bah non c'est pas fiable, moi je préfère acheter une neuve comme ça je suis tranquille, et puis c'est bon. Acheter de l'occasion, non. Après non. Ça me dit rien, non. »

Les bénévoles elleux, sont déjà intéressé.es par ces thèmes.

« ça m'a intrigué quoi de savoir ce que c'était ce lieu, et j'avais envie d'aller voir parce que y avait apparemment des thèmes qui m'intéressaient, notamment sur l'écologie, l'agrobiologie tout ça » (Chantal)

« Moi les problématiques de surconsommation, c'est quelque chose qui m'a toujours, depuis aussi loin que je m'en souviens, toujours intéressée. Cette espèce de frénésie d'acheter des trucs, puis racheter des trucs, puis racheter des trucs. Je me suis tout de suite sentie concernée et je suis donc arrivée assez vite » (Laure)

Grâce aux discussions et aux ateliers qui se déroulent au sein du tiers lieu, iels réfléchissent plus loin, enrichissent leurs connaissances et solidifient leurs convictions.

« Mais heu ouais, y a des gens qui ont une réflexion, ça c'est..., et les tiers lieux permettent ça. Permettent d'avoir des réflexions sur des sujets... sociétaux ? ouais enfin bref. Ça normalement les tiers lieux le permettent [...]. À travers des échanges, ne serait-ce qu'en faisant ses courses ou en discutant... parce que je suis pas tout le temps bénévole je suis aussi des fois de l'autre côté, eh bah on peut discuter. Et on discute de sujets, qui nous tiennent à cœur » (Laurence)

« On peut avoir des super débats à table,.. avec des idées et pour moi ça a toute la valeur d'une conférence en tous les cas parce que je côtoie plein de gens qui ont des connaissances et qui du coup vont en parler à table. Alors quand je ne suis pas que je ne suis pas au courant de trop, comment ça se passe bah j'écoute beaucoup. Par contre, si, si, je connais un peu bah j'interviens, mais moi, c'est vachement là que... c'est sur ce côté quand c'est pas officiel. Ouais, ouais, on va se retrouver en terrasse et puis on va parler je ne sais pas, moi, de n'importe quel problème dans le monde machin. Et du coup, j'apprends beaucoup en écoutant ceux qui m'entourent » (Camille)

« Ça me fait réfléchir à, ... un monde meilleur ? Et puis ça me fait réfléchir à qu'est-ce que, ... au possible ? Qu'est-ce qu'il est possible de faire ? Enfin voilà ça donne, ça donne à rêver un peu quoi. » (Rachel)

Parfois, à la marge, le tiers lieu parvient à sensibiliser des personnes qui ne se préoccupaient pas des thématiques traitées au sein du collectif. C'est souvent par la possibilité de salariat, de stage et d'ateliers pôle emploi que proposent parfois les tiers lieux. C'est le cas de Déborah, qui a été introduite au tiers lieu par le salariat.

« Sur ma façon de consommer clairement, ... moi je consomme (rires) moi je suis une bonne petite cliente hein. J'achète souvent des trucs dont j'ai pas besoin. Ah j'adore ça. Parce qu'on sait jamais, ça peut toujours servir (rires). Donc ça m'a fait poser des questions là-dessus. Sur l'écologie en général tu vois. Sur le fait de me rendre compte que oui on fait bien de la merde. Et que ce serait bien qu'on en fasse un peu moins en tout cas si on veut que nos enfants meurent pas asphyxiés ou cramés. Si Si bah parce que

c'est des questionnements qui arrivent au quotidien que du coup, ... et puis moi tu sais lalalalala [en chantant et en se mettant les mains dans les yeux] non non j'ai pas vu j'ai pas vu, non non ça va très bien, ... tout va bien (rires) oui ça m'a fait remettre en question ça, ...oui oui sur ma façon de consommer sur ma façon oui oui, de manger, mon rapport à la nature sûrement aussi et puis peut être aussi ma façon de le....beh de le ramener chez moi à ma fille, enfin tu vois d'être un peu plus consciente quoi. »

Michel, un voisin du tiers lieu, présente le seul cas de réflexion chez un enquêté de la typologie « extérieure ». Il a de très bonnes relations avec les porteurs de projets, qui sont là depuis longtemps, et il leur rend souvent service. Par contre, il ne va jamais au tiers lieu. Tout son entretien était émaillé de réflexions sur le système alimentaire actuel, une thématique à laquelle il s'intéressait déjà de par son métier.

« Et j'étais déjà un peu.. je suis pas un adepte de l'écologie mais on fait du n'importe quoi depuis... des années et aujourd'hui....la santé des gens, je pense que,.. la bouffe tout ça on trinque un peu par rapport aux techniques, ...aux....à ces engrais, à ces.. désherbants, et tout donc ça me plaisait bien le concept de nature qu'ils voulaient monter et tout »

« C'est dur un peu de changer ses habitudes et tout, mais on a beaucoup plus parlé depuis qu'ils y sont, beaucoup plus parlé, même avec eux et tout, beaucoup plus parlé de l'environnement, l'écologie tout ça, beaucoup plus de réflexions qu'on se posait pas trop avant vous voyez ce que je veux dire, on avait besoin paf on achetait, on mettait, on se posait beaucoup moins de questions, de réflexions qu'aujourd'hui, donc c'est du positif. »

Je le questionne ensuite sur son utilisation actuelle de pesticides

« Ah j'en mets moins. C'est vrai. J'en mets moins. Beaucoup moins. Mais vous voyez c'est ça un peu, on dit, le Français ou un autre mais, la facilité fait que, on fait parce que c'est facile. On pense pas... à l'après oui tout à fait.. on parle avec et tout souvent mais, je suis tout à fait d'accord avec eux, mais ça devrait être ce qu'on voit là, ça devrait être au niveau national et tout, l'industrie tout ça, c'est...mais je vous dis c'est l'argent c'est l'argent qui commande et qui pourrit le monde, le système et tout. C'est l'argent qui commande. Qui fait élire nos politiques aussi. Nan nan la pluie et le beau temps. »

Michel n'hésite pas à parler de mesures nationales et d'un système plus général qu'il a l'impression de subir. Le tiers lieu ne lui a pas inspiré ces problématiques, mais cela lui a permis d'observer une autre façon de faire. L'influence sur ses pratiques reste floue. Même s'il explique qu'il n'a pas arrêté, et ne parle pas de changement avant que je lui en parle, il maintient qu'il a « réduit ». Il est en effet compliqué de quantifier cet impact intellectuel des tiers lieux au-delà des propos que nous avons recueillis. Malgré cela, le changement de mentalité que peut créer un tiers lieu n'est pas à sous-estimer. Dans la même commune, on m'a expliqué que l'interdiction de l'usage du désherbant avait fait des mécontents.e.s. Les

trottoirs avaient l'air « mal entretenus ». On peut imaginer que pour ce genre de mesures, un tiers lieu, tout en ne menant pas à l'arrêt de l'usage du désherbant sur toutes les propriétés privées de la commune, pourrait préparer les mentalités à des choix plus radicaux au niveau municipal. Des décisions plus restrictives, si elles sont bien conçues et portées par des lieux locaux qui donnent l'exemple, seront aussi plus facilement acceptées.

C'est ce qu'explique indirectement Marie-Christine. La présence de ce collectif aux valeurs alternatives, qui fonctionne et s'enracine dans la commune malgré tout, balaye les clichés et transforme les imaginaires.

“Ça me donne quelques arguments je trouve, c'est, ... de voir que oui y a des gens qui vivent autrement, et que ça marche et qu'ils sont en bonne santé, ils vont bien, je trouve que c'est voilà c'est super intéressant quoi ”

Elle explique, de même que certains enquêtés.e.s, que la réalité du tiers lieux leur permet de porter ce message à l'extérieur, parfois avec succès. Certain.e.s. expliquent avoir fait changer les habitudes de leur entourage, et d'autres emmènent leurs enfants au tiers lieu pour qu'ils puissent être élevés au sein d'un collectif plus grand que la famille traditionnelle.

Même si les personnes sont déjà sensibilisées à ces thématiques ou prennent déjà des décisions individuelles qui correspondent aux valeurs du tiers lieu, elles ne sont pas forcément au courant de chaque aspect de la problématique et n'en n'ont pas forcément une vision systémique comme Michel. Ce sont les usager.e.s les plus actifs qui vont avoir le plus de chances de transposer leurs expériences dans le tiers lieu à une plus grande échelle. Certains, par contre, voient déjà leur engagement comme une manifestation de leurs convictions politiques, comme Alexandre, même si c'est à la marge. Camille par exemple, ne se rendait pas compte que ses pratiques rentraient dans le registre d'action écologiques.

“Ouais j'ai toujours été une,..ouais, j'ai jamais trop aimé faire les magasins, ça n'a jamais été. J'ai jamais été une grande consommatrice. J'étais plus, plus à essayer de faire des trucs avec des bidouilles, changer les fringues, couper les cols, enfin tu vois faire les trucs à mon goût à moi. Ça, ça n'a pas trop changé. Mais je ne pensais pas que c'était... comment dire,..peut être avant, j'estimais que c'était plus de la radinerie. Tu vois en me disant ah non non mais moi je veux rien acheter alors que maintenant je trouve que c'est plutôt que c'est plutôt une qualité. Je pense. Dans l'état actuel des choses, mais je n'avais aucune notion que j'étais écolo en tous les cas, en faisant ça. »

Beaucoup n'avaient pas réfléchi à la question de la diffusion de ces structures alternatives et de leurs pratiques. Comme le tiers lieu se vit au jour le jour, c'est souvent comme ça que sont perçus ses activités et ses choix par ceux qui y sont actifs. Suzanne a été la plus perturbée par cette question.

« Tu veux dire dans d'autres villages autour de chez nous ? Mettons ? Oui, à 30 kilomètres 40. Bah après, peut-être qu'ils vont le faire aussi. Ils vont peut-être le faire, mais après on va même pas le savoir parce que ça existe, ... ça existe, de toute façon. Non, ça n'existe pas ? Je sais pas moi dans toute la France, ça n'existe pas des...? »

J'ai jamais rien vu comme cet endroit.

Ah bon ? (Elle est très surprise) »

Celleux qui y avaient pensé ou en étaient assez proches pour ne pas être désarçonné.e.s par la question, ne sont pas dupes : l'équilibre sur lequel s'appuie le tiers lieu est précaire, il dépend des gens et du territoire, et n'est pas facilement exportable

« C'est pas tout le monde peut-être qui peut fonctionner comme ça, ... je sais pas, je pense que y a des gens que ça doit perturber, franchement parce que y a des gens qui ont sûrement,.. peut-être par éducation ou par habitude, qui préfèrent qu'on leur dise ce qu'il y a à faire plutôt que de s'impliquer dans les choix et de décider collectivement de faire quelque chose et comment le faire » (Marie-Christine)

« Ouh ! Vaste sujet. Ça m'étonnerait que ça puisse se généraliser. C'est....enfin, il faudrait vraiment un retournement,... Ce serait bien, mais, Y a,.. L'échange, c'est toujours, ...l'échange, c'est bien ce qu'on,..on donne quelque chose, on vous donne en échange, bon. Que ce ne soit pas de l'argent, c'est plutôt bien. C'est du troc en fait, ... même si c'est du troc intellectuel. Maintenant, le généraliser, je crois que ça ne marchera pas. Enfin, je ne suis pas du tout optimiste sur ce sujet. Quand on voit les entreprises, on a l'impression qu'elles ne font que de l'argent. Elles ne servent qu'à faire de l'argent. Je ne sais pas ce qu'ils vont en faire tous ces gens qui sont très riches, ils vont mourir de toute façon, ils ne pourront pas l'emporter mais enfin bon. C'est, c'est affolant, Les différences entre les gens normaux et puis ces gens qui gagnent des fortunes, ça,...ça interroge. » (Marie-France)

« Bah j'ai envie de dire oui à plein de domaines sauf que je pense... je pense que c'est compliqué parce que,.. c'est pas, ...on est pas fabriqué comme ça au départ quoi. Mais déjà à l'école tu vois c'est hyper hiérarchisé, ... c'est la compète, ... donc en fait le fait que tout le monde essaye de gérer un truc ensemble sur un, ...un pied d'égalité c'est pas trop ce qu'on te... ce qu'on te, ...ce qu'on t'enseigne au départ donc c'est compliqué après de débloquer des trucs au niveau de ton cerveau quoi (rires). Mais heu... en tout cas ouais ouais je pense que oui mais faut que les gens ils en aient envie aussi tu vois. Je crois que y a des gens qui sont très très bien dans le fait d'être au-dessus, enfin en tout cas de diriger, et d'autres à qui ça va très bien d'être exécutants. Enfin tu vois moi y a des périodes où ça m'allait très bien, d'être exécutante » (Déborah)

« Est-ce que c'est possible que y ait plus jamais de président nulle part ?

Ouuhh. Nulle part nulle part ? Genre asso ou..nulle part ? Genre révolution ? Ah c'est... utopique. Ouais, j'aimerais bien rêver ça. Ben ouais. Ben j'y crois pas trop parce que je suis consciente aussi de la nature humaine quoi.

Et que voilà la nature humaine, ça détourne tout le temps des belles choses. À la base, le projet, il est beau à la base, mais il est toujours détourné négativement je trouve par l'humain.» (Camille)

« Faut savoir qu'ici, on est un territoire,.. ça peut être un peu comme le cas du prix libre en fait, y a des territoires où c'est plus facile que d'autres, c'est-à-dire que... ici, tu parles de prix libre, et bah la plupart des gens voient de quoi tu parles, qu'est-ce que ça représente et tout. Bah là c'est un peu pareil, on a beaucoup de structures qui sont soit en autogestion, soit qui ont un attrait pour l'autonomie qui fait que bah c'est plus facile que dans d'autres. Après je pense que tu vois, ...la question d'attribuer des budgets à des bénévoles etc dans un groupe je pense que ça, ça peut se faire ailleurs » (Alexandre)

Pourtant, certains irréductibles n'ont aucun mal à l'imaginer.

« Ah beh bien sûr, mais je pense que ça pourrait être partout. Ça pourrait être dans une famille. Le modèle patriarcal c'est l'association avec un président, c'est pareil. Le modèle d'une école avec un directeur, un directeur, des enseignants, des élèves et des parents, c'est aussi une pyramide. Si tu veux que ce soit transversal, tu peux le faire. » (Louise)

« Si j'imagine que ça peut... en tout cas j'imagine que ça peut être dupliqué on va dire dans des territoires un peu similaires à celui-ci, en nombre d'habitants,.. pas forcément en mentalité ou quoi, mais sur les territoires ruraux je pense... » (Norah)

Malgré quelques impacts assez forts, il semble que ces phénomènes soient plutôt marginaux. À ce jour, il paraîtrait que les tiers lieux ne parviennent pas encore à communiquer leurs valeurs aux personnes qui y évoluent. Quand cela se produit, c'est à la marge, et souvent concernant des personnes déjà sensibilisées avant d'arriver dans le tiers lieu.

c. Passage à l'action

Il est par contre indéniable que les tiers lieux génèrent un passage à l'action chez les personnes qui y participent. Même si elles n'en n'ont pas toujours conscience, le tiers lieu les oriente vers des alternatives différentes. Ces passages à l'action peuvent être individuels, comme un intérêt plus accru pour le Do it Yourself, les produits biologiques, le réemploi, le local, le tri sélectif, le jardinage, le compost, les toilettes sèches. Ce changement peut émerger dans d'autres profils à la marge comme Michel, que nous avons cité précédemment, mais il est surtout localisé dans les usager.e.s qui viennent le plus souvent.

« Voilà si j'avais pas peut-être côtoyé ces gens là, enfin cette équipe, les gens qui partagent ce fonctionnement là, j'aurais peut-être, j'aurais pu pencher du côté de ceux qui tondent toutes les semaines pour avoir une pelouse bien rase » (Marie-Christine)

« Bah j'ai fait un compost (rires), ouais, ... je me suis fait un beau jardin, j'ai envie de manger des trucs que je fais pousser. Même si, ... c'est des envies que t'as, ... tu fantasmes un peu le truc, en tout cas je le mets en pratique et j'ai appris des choses donc je me sens plus aussi sereine pour, ... pour le mettre en place au quotidien. » (Déborah)

« J'achète plus de vêtements tu vois par exemple, je fais que du troc, de l'échange, je récupère de tous les gens qui sont autour de moi et qui consomment énormément. Merci à eux d'ailleurs (rires). Non mais bon voilà, après c'est...c'est anecdotique, mais quand c'est à l'échelle individuelle, ça peut pas être beaucoup plus qu'anecdotique. Mais ça, c'est en lien vraiment avec ma participation au [tiers lieu]. Je pense que si je n'avais pas participé à ça, je serais allée certainement moins dans ces trucs-là. » (Louise)

“Forcément chez moi, j'ai adapté, il y avait ça avant, mais c'est plus adapté. Il y a des poubelles pour tout. Y a un espace pour tout. Là maintenant on a des coins tris. Si si y en avait avant mais c'était pas autant organisé, là maintenant, on a des coins tri quoi tu vois c'est plus... avant aussi la déchetterie, je connaissais pas trop la déchetterie, quoi. C'est-à-dire c'est pas moi qui y allait. Alors que maintenant ça me dérange pas d'aller à la déchetterie et puisque je sais exactement comment ça se passe, parce que forcément j'y vais avec ici.” (Camille)

Dans une minorité de communes, les tiers lieux sont aussi des piliers de la politique locale. De manière informelle, ils deviendront représentatifs de conflits qui opposent souvent deux façons de voir le village. Ces conflits inhérents à l'implantation des tiers lieux, en particulier quand ils assument leur militantisme, peuvent avoir des conséquences fortes sur les élections locales. Il est par contre impossible avec notre méthodologie de quantifier cette influence de manière certaine, même si cela nous a été rapporté quelques fois.

« Je pense que, que y a pas que [le tiers lieu, mais il] y a été pour beaucoup, dans le sens où y avait des gens qui étaient en âge de voter qui étaient pas inscrits par exemple. Et là ils se sont mobilisés » (Laurence)

« Ça c'est sûr qu'ils ont contribué. Notamment à certaines personnes qui avaient le droit de vote, qui auraient pu ne pas aller voter. C'est ça, donc fallait les motiver « si vous voulez que ça change, etc. » Ouais, non, c'est vrai. » (Christine)

Les tiers lieux ne s'impliquent pas, mais ils peuvent attirer l'attention, et influencer sur l'abstention grâce la proximité qu'ils ont avec leurs usager.e.s.

Le passage à l'action peut aussi être collectif, comme la multiplication d'engagements dans d'autres groupes existants ou la motivation d'en créer des nouveaux.

«Ça me nourrit un peu, une réflexion autour de qu'est-ce que, qu'est-ce que j'ai envie d'y faire, enfin de faire ici, ... dans ce lieu de vie, pas [dans le tiers lieu] hein mais dans ce territoire de vie quoi, qu'est-ce que j'ai envie d'y faire, qu'est-ce que j'ai envie de proposer, comment j'ai envie d'amener heuu, ... d'amener heuu, ... un truc de moi ici quoi, et du coup de voir aussi tous les ateliers, tout ce qui est proposé, ... ça nourrit pas mal mes réflexions sur qu'est-ce que, si moi je devais proposer un truc qu'est-ce que j'aimerais proposer » (Norah)

« Mais c'est vrai que ça m'a déjà effleuré l'esprit de créer un groupe couture [sur mon lieu de travail] (rires). J'ai failli le faire d'ailleurs. Puis bon, après j'ai pas, on l'a pas fait mais,..Oui, pourquoi pas, pourquoi pas. »(Isabelle)

« Moi du coup (rires) ça me donne envie, heuu comment dire, ...je trouve que ça, ...ça me donne envie d'échanger, déjà, enfin de, ...de renouer avec je sais pas si c'est le troc mais de se dire, tiens moi je fais ça, et bah en échange je peux faire ça ou je t'offre ça,.. bon voilà, du coup moi je trouve ça intéressant, je... [...] En fait les deux dernières années c'est mon mari et moi qui avons fait un travail un peu pénible de, ... heuu de nettoyer les pieds de vigne [...] du coup j'ai dit à mon mari j'ai dit écoute... on va faire autrement hein , moi je pense qu'on pourrait,.. On fait un petit message à tous ceux qu'on connaît là qui habitent dans le coin et on leur dit tel jour, [...] on leur paye une bouffe et puis voilà du coup ça, je me dis que voilà c'est... de voir comme ils fonctionnent. » (Marie-Christine)

Nous avons analysé les effets du tiers lieu sur les personnes qui y évoluent. Ils sont multiples.

D'abord, le tiers lieu est une source de lien social. Il accueille des populations marginalisées, en difficulté de manière passagère ou permanente, et permet à tous ceux qui le fréquentent de se rencontrer et de créer une solidarité durable et profonde. Ses réseaux ont des effets tangibles sur ceux en bénéficiant. Cela peut être un couple en difficulté qui reçoit des objets de seconde main gratuitement pour le bébé qui arrive, un groupe qui vient prendre soin du jardin d'une de leur camarade qui a des soucis familiaux, des soignants qui reçoivent une somme cotisée par chacun.e.s suite à leur licenciement, un repas organisé pour faciliter un deuil. Ces décisions ont des impacts incalculables, mais sont le résultat d'un filet de sécurité social qui contient les conséquences d'événements compliqués ou tragiques. Contrairement aux espaces de socialisation comme la famille ou l'école, les personnes qui évoluent dans le tiers lieu sont à la fois créatrices et actrices de ce filet. Elles choisissent, consciemment, de se soutenir les unes les autres.

Enfin, cet espace a aussi des effets sur les individus eux-mêmes, en plus de leurs relations. Il leur permet d'acquérir des compétences, autant pratiques qu'humaines, et de mieux se connaître. Il leur inspire des actions, et une prise en charge de leur vie et de leur quotidien. Dans le cas où les enquêtés.e.s n'ont pas de contraintes de temps, le tiers lieu suscite aussi des envies d'engagement supplémentaires. Il est fréquent que des changements de pratiques qui ne se limitent pas à la typologie de l'utilisateur régulier se diffusent, parfois même dans des profils extérieurs. Cette transmission dépend des principes du tiers lieu. S'ils touchent au quotidien, comme le réemploi et l'agriculture, ils seront plus prompts à influencer des

pratiques individuelles que s'ils sont basés sur l'animation et l'assistance aux personnes. Parfois, le collectif et les valeurs qui influent sur leurs pratiques individuelles leur permet de passer à une échelle supérieure et de faire le lien avec les pratiques du tiers lieu et celles du monde extérieur. Majoritairement, même si cette différence est reconnue, ses implications ne sont pas analysées ou conscientisées. Le tiers lieu est capable à la marge de transformer ceux qui s'y engagent de manière intense en tant que citoyen.ne.s. Mais qu'en est-il des autres ? Est-il nécessaire d'être conscient.e de la signification systémique de ses actes pour qu'ils aient de la valeur ? Est-ce que seule l'intention est politique ?

Ce sont des questions qui ont trop longtemps été éloignées du monde des tiers lieux, même si leur identité politique revient maintenant sur le devant de la scène. Il est important que ces espaces se l'approprient, au risque que leur impact politique soit défini par d'autres. Il serait par exemple prudent de continuer à travailler ces conclusions, sachant que les conséquences les plus frappantes concernant l'émancipation ne concernent qu'une typologie, et donc un petit nombre d'individus.

PARTIE 2 : EXTÉRIEUR

Après avoir traité des impacts des tiers lieux sur les personnes qui les utilisent, nous allons analyser les impacts des tiers lieux sur leur environnement. Cette partie est divisée en trois. D'abord, l'impact sur la commune en elle-même, soit les changements qui se produisent quand une commune rurale a un tiers lieu, ensuite les impacts sur les habitant.e.s et enfin les impacts sur la municipalité.

1. *Impact sur la commune*

Comme nous l'avons montré dans la partie précédente, les tiers lieux ont un impact sur le territoire qu'ils occupent, dépendant des liens qu'ils ont avec les acteurs et les habitant.e.s de ce dernier.

Un des impacts les plus forts dont nous avons déjà parlé réside dans la réponse à une carence locale. Elle peut être commerciale (activité culturelle ou alimentaire) ou publique (centre social, cabinet médical, traitement des déchets). Mais le tiers lieu a aussi d'autres effets.

Plusieurs nous ont été rapportés. D'abord, les tiers lieux créent de l'animation. Dans des communes où il se produit peu d'événements, ce n'est pas à négliger, en particulier dans des communes qui sont en déprise démographique ou bien proches de grandes villes. Les tiers lieux ont souvent des relations profondes avec les associations du territoire, et cela permet d'augmenter la taille de leurs événements en effectuant des partenariats. Voici quelques exemples concrets :

« Ouais, déjà quand je passe là, avant c'était que des prés hein, donc y a toujours quelqu'un, moi j'aime le contact, j'aime le monde, donc déjà ça vit, moi j'aime bien » (Michel)

« Et puis ça a permis qu'on voit un bâtiment qui se.. c'est un beau bâtiment, et puis il a été réhabilité, il a été rénové, voilà ça change un peu, parce que c'est vrai que quand tu passes dans la rue principale, OH quand tu passais y a vingt ans OOOH, au mois de février qui plus est (rires), c'est triste quoi, tout était fermé. Là on voit bien que y a des maisons qui ont réouvert, et avec des gens qui sont là toute l'année, des gens qui sont venus pas forcément de par [le tiers lieu], mais un petit peu. Donc ça permet tout ça. Dynamiser le village. » (Laurence)

« Sur le plan culturel oui. Bah toutes les animations, les animations propres [au tiers lieu], et des associations qui sont greffées et qui bénéficient,... tu sais c'est une forme d'émulation.. qui se crée, sur le plan culturel » « y a de l'animation qu'il n'y avait plus » (Marc)

« [le tiers lieu] qui fait de l'animation, qui fait des conférences, qui fait, qui apporte des idées, qui est un peu un bouillon de culture comme ça d'idées nouvelles, de concepts.... Ça, je pense que c'est un plus et je pense que c'est

bien dans la population d'avoir une ouverture comme ça, qui n'existait pas. » (Benoît)

Cette animation permet de faire rayonner la commune.

« les communes qui disposent de tiers lieux ou d'espaces comme ça elles... elles ressortent du paysage, parce qu'elles ont plus d'animation, parce qu'il se passe plus de choses, du coup mathématiquement, qu'est-ce qu'il se passe, on en parle dans la presse. » (Sébastien)

« Ça braque des projecteurs sur [la commune] oui, puisque [...] beaucoup de gens viennent, alors je vais vous dire en kilomètres, mais de 30 kilomètres, exprès quoi. (Bruno)

« Ils sont très très très connus parce qu'ils demandent des subventions, mais eux aussi ont des subventions de partout, partout ils peuvent avoir des subventions, ils font des....À ce niveau-là, si tu veux, au niveau des projets, c'est énorme quoi hein comme boulot. Non, non, ils sont très très reconnus. Ils donnent justement une reconnaissance et un rayonnement aussi [à la commune], tu vois. » (Christine)

La commune, grâce à son tiers lieu, ressort du territoire dont elle fait partie. Cela a pour effet d'amener des visiteur.euse.s qui en entendent parler ou bien viennent directement voir le tiers lieu pour des événements culturels, festivals, brocantes,... et donc utilisent les commerces. Cela semble aussi attirer de nouveaux résident.e.s, même si cet aspect est plus difficile à mesurer.

« Bah le bourg est toujours le même, mais à part que ça amène des jeunes. Ça amène heu...oui y a toujours du monde maintenant, y avait personne dans le temps, et maintenant on voit des voitures d'arrêtées, y a toujours des trucs à faire [au tiers lieu] » (Alain)

« C'est assez reconnu quoi, leur activité est reconnue, au moins sur le territoire intercommunal. Ils savent, les gens savent, Il y a énormément de monde qui passe chez eux, énormément de monde, ah si si il y a beaucoup de bénévoles c'est énorme le nombre de bénévoles, énorme, et y a beaucoup de gens qui y passent. Ils ont un volume d'activité qui est assez important. » (Grégory)

« Elle a un impact déjà en terme d'attractivité hein, c'est-à-dire que très clairement, ... des gens font le choix de s'installer [ici] plutôt que... je sais pas...sur la commune voisine [parce qu'ici y a le tiers lieu], et que il se passe ça le lundi, et machin... c'est un vrai volet attractif, très clairement, parce que c'est un lieu de.. justement... c'est un lieu de rencontres où les gens peuvent se dire « ah bah moi je sais pas trop, là je vis en banlieue de Tours mais j'aimerais bien déménager, et là, en venant en vacances ou parce qu'il a un ami dans un des lieudits de la commune, ils vont aller [au

tiers lieu], puis rencontrer d'autres personnes, puis ils se rendent compte que lui il vient aussi du nord, et lui aussi il vient de Paris, voilà, ça peut l'inciter à franchir plus facilement le pas de la délocalisation.» (Sébastien)

« Je pense que ça fait partie du développement et de l'attractivité qu'il peut y avoir dans les milieux reculés comme ça en fait.. ce genre de lieu, ... ça te fait dire...enfin tu vois y a des gens dans ma famille quand je leur ai dit... j'emménage en [...]... c'est le cliché des milieux ruraux hyper reculés quoi en gros, et. .. et j'imagine que ce genre de lieu c'est ce qui peut attirer des gens vers ces territoires, de se dire que bah c'est hyper reculé mais humainement il s'y passe des trucs quoi » (Norah)

« [les habitants] Je pense pas qu'ils se sentent attirés par le lieu. Mais bon c'est...Je pense que l'attractivité elle est plus au niveau... international. Ils ont peut-être raté entre guillemets, c'est pas raté mais ils ont peut-être loupé le coche d'aller plus vers les habitants, et du coup... que ça nuit un peu à... ça a pas nui à leur image mais les gens du coup ça les a pas passionnés de faire découvrir l'endroit à d'autres gens » (Marie-Christine)

« Aujourd'hui la question des enfants à l'école elle se pose pas, enfin y a au moins là, ... alors je sais pas si c'est que l'année dernière ou sur les deux ans mais ... y a au moins une dizaine, une douzaine d'enfants qui sont nés sur la commune quoi [...] parce qu'en fait comme on est un territoire porté sur le futur, je pense que les gens sont plus amenés à faire des enfants aussi en se disant bah en fait tout est pas perdu, après c'est complexe, y a des gens qui ici aussi ont une position contraire en disant ben là enfin mettre ses enfants dans le futur qui vient c'est compliqué quoi, une partie éco anxiété etc. Je pense qu'on est un territoire où on fait tellement de choses etc qu'on fait partie des territoires où bah cette question elle est moindre... et là-dedans bah les lieux comme [le tiers lieu] ça fait partie aussi parce que ça rassure les gens qui se disent ce genre de choses quoi en se disant bah en fait le futur il est pas complètement mort. » (Alexandre)

« Il y a une réussite du lieu, c'est que on touche un public extrêmement large. Il y a une grande hétérogénéité dans la fréquentation et même dans les bénévoles, il y a une hétérogénéité. Donc je trouve que c'est très riche. Il n'y a pas tant de lieux que ça qui permettent ce brassage-là. Pour le magasin, c'est très clair. On a des usagers du magasin, ça va vraiment de la personne qui n'a pas de moyen de mobilité, pas de sous et qui va être ravie de trouver et un contact dans sa relation quand tu viens en magasin. Et puis des choses pas chères. À l'inverse, à l'opposé, dans l'échelle sociale, c'est-à-dire la personne très aisée financièrement qui vient juste passer un weekend [ici], et qui reviendra certainement plus. » (Laure)

Marie-Christine nous rappelle bien que l'échelon auquel le tiers lieu attire dépend de ses choix et de ses contraintes de fonctionnement. Il est très possible qu'un tiers lieu n'attire pas

s'il n'est pas connu dans sa commune. Il peut être mobilisé par des institutions à des échelons plus élevés pour son expérience, sans avoir d'incidence sur la vie de la commune.

Alexandre, par contre, nous cite un effet concret d'une commune vivante et animée : l'école, un souci constant dans les villages ruraux, n'est pas en danger. Sur des territoire urbains, l'attractivité n'est pas un aussi grand enjeu. En milieu rural, un village qui perd des habitant.e.s perdra des services, et donc des habitant.e.s, jusqu'à devenir sinistre, comme le décrit Laurence. Il est bien sûr impossible de savoir exactement si les personnes emménagent effectivement dans la commune pour son tiers lieu au travers de cinq interviews. Selon nos observations, et d'autres discussions informelles, le tiers lieu est décisif quand une personne a choisi un territoire pour déménager, et hésite entre plusieurs communes. C'est là que le cadre de vie qu'il offre fera la différence.

Laure rappelle un autre impact issu de cette attractivité : les tiers lieux, en plus d'être un lieu de rencontre, sont un lieu de brassage. Cette attractivité mélange les populations autant dans les niveaux de vie que dans le niveau d'éducation et la provenance géographique, renforçant encore cette notion d'ouverture. En milieu rural, les lieux qui mélangent habitué.e.s et visiteur.euse.s de passage ou locaux et touristes ne sont pas légions. Les tiers lieux peuvent aussi être en relation avec les écoles, les structures d'accueil de la petite enfance, les pôles emploi,... pour dispenser des activités à des publics précis. Encore une fois, ce mélange dépend de leurs choix concernant leur dynamique d'implantation, en plus de leurs modes de fonctionnement. Si une partie du tiers lieu est spécifiquement ouverte au public à des horaires réguliers, ce mélange sera plus facile à atteindre, comme l'indique Laure.

Les tiers lieux peuvent aussi changer la mémoire de cette commune. Si elle était considérée comme sinistre, elle redeviendra un lieu de tourisme valorisé par la région. Mais la commune peut aussi avoir mauvaise réputation, à travers un équipement particulier comme un asile, une prison, une décharge ou autre. Le tiers lieu, s'il devient emblématique, sera associé à la commune, comme l'explique Didier.

« Après moi ça m'arrive en tant qu'élu quand je dis que je suis maire de [...] « ah oui, c'est là où y a le [tiers lieu] » ça je l'ai régulièrement, hier encore, parce que j'étais avec des élus de l'agglo, y avait un élu qui est venu me voir d'une autre commune et qui m'a dit ah bah tiens hier j'étais [au tiers lieu], souvent le tiers lieu est associé à la commune quoi [...] . Ça, ça a un impact, c'est vrai là y a un vrai impact »

C'est aussi un effet rapporté à Genk, en Belgique, par une étude de Samuel Roumeau¹¹⁰. La ville ne compte que 3 000 habitant.e.s au début du vingtième siècle¹¹¹. En 1901 la découverte d'un filon de charbon fait émerger trois mines : Winterslag, Schwartberg et Waterschei. Ces nouvelles perspectives professionnelles attirent nombre de main d'œuvre étrangère, faisant monter le nombre d'habitant.e.s jusqu'à 70 000. Suite au déclin de l'industrie minière, une première mine ferme en 1966, et Winterslag, la dernière en activité, ferme en 1988. La ville parvient à attirer des géants de l'industrie automobile, mais elle perd 40 000 habitant.e.s. En 2001, la ville rachète les terrains de la mine de Winterschlag, en friche depuis sa fermeture. Le tiers lieu C-mine est lancé en 2005 et conserve les caractéristiques architecturales de

110 Roumeau et Samuel 2019, p. 94.

111 Histoire | C-mine 2022.000Z.

l'ancien site minier, comme les deux chevalements encore présents sur le site. Le plus haut est devenu leur logo. Cette réutilisation du site permet de se réconcilier avec ces réorientations économiques souvent traumatiques, et de pouvoir considérer ce passé industriel avec fierté en en faisant un emblème.

Un autre effet tout aussi dur à mesurer est celui de l'essaimage ; D'abord parce que nous ne travaillons qu'avec des paroles rapportées, mais surtout parce que les usager.e.s réguliers ne sont pas forcément au courant de toutes les activités du tiers lieu tant elles sont variées, en particulier quand iels ne sont pas salariés. Il est tout de même indéniable (parce que certains tiers lieux hébergent des associations) qu'ils créent une émulation sur le territoire. Plus ils sont identifiés, plus des porteur.euse.s de projets viendront les rencontrer pour leur demander des conseils. Il est donc régulier que cet aspect soit spécifiquement dans les missions du tiers lieu, en particulier dans le cadre de son financement ANCT.

« Enfin en tout cas, ... toute la vie qu'il y a autour. Enfin tu vois là c'est un collectif de travail mais y a des habitants qui sont pas très loin. Y a plein d'assos, ... Enfin tu vois [...], nous on propose quand même pas mal de choses ici, du coup ça fait du lien avec d'autres assos, ... y a des choses qui se créent du coup avec d'autres, enfin, ... clairement du coup ça essaime quoi, ... » (Déborah)

« Oui. On est très sollicités par d'autres structures qui, ... d'autres projets qui sont émergents ou juste encore à l'état d'idée. Et on a pas mal de personnes qui viennent nous voir, parfois d'assez loin, pour voir quelles propositions nous on a, ce qu'on fait. Donc là, c'est sur un territoire assez large, en fait, on a connaissance [du tiers lieu]. Parfois on a des gens qui viennent... de loin pour nous rencontrer. » (Laure)

« Et moi là, j'accompagne quatorze projets par an dans le cadre du financement avec la Région » (Estelle)

« Il y a un groupe de [...] là, qui est venu nous voir l'année dernière, ils voulaient monter des jardins partagés avec de l'insertion et du coup, ils sont venus nous demander comment on avait fait. Et puis eux ce qui les intéressait, c'était l'aspect aussi justement prospection, comment on avait fait pour s'implanter, qui est-ce qu'on était allés rencontrer, par qui on est soutenus enfin voilà. » (Louise)

Le tiers lieu a donc plusieurs effets sur le territoire qui l'entoure : l'animation, le rayonnement de la commune et le changement de sa mémoire, en plus d'attirer de nouveaux habitant.e.s et de générer d'autres initiatives. Sa présence crée aussi des réactions variées chez les habitant.e.s.

2. Réactions chez les habitant.e.s

Les tiers lieux ont des dynamiques d'implantation variées. En fonction de leurs relations avec les habitant.e.s, ils généreront des réactions plus ou moins fortes. La majorité sont souvent indifférent.e.s, ou bien apprécient la démarche sans y participer. Il est impossible d'avoir une

vision claire du pourcentage de la commune qui soutient le tiers lieu, sachant que notre durée d'observation sur place était très courte. Néanmoins, nous avons observé quelques réactions négatives en particulier quand le tiers lieu cristallisait un conflit plus large sur la commune.

« Euh... disons qu'il a matérialisé... il a matérialisé un camp à un moment ou ce camp-là, s'il faut parler de camp mettons, n'avait pas vraiment un endroit défini mais était disséminé dans plusieurs endroit. C'est-à-dire que là forcément y a eu un équipement porté par cette frange-là, donc quelque part il a matérialisé ça plus nettement, mais si ce projet-là avait pas émergé, y aurait quand même eu deux camps. Ils auraient juste pas été matérialisés. Donc en soit c'est pas le fait qu'ils se soient créés qui a créé deux camps. » (Sébastien)

« Quand ils ont ouvert heu, ... tout le monde était pas vraiment d'accord, quoi, dans le village. Y'a quelqu'un qui avait tagué sur le sol « laissez-nous crever en paix » ou je sais pas quoi. Vraiment c'est heu, ... les dynamiques de villages quand elles sont ancrées elles sont ancrées quoi. Là ça les... ça les changent un peu je pense » (Norah)

« Mais même au niveau des commerçants qui existent, ils ont fait plein de réunions. Par exemple, je sais pas, il y a certains commerçants, si tu leur dis c'est [le tiers lieu] qui va.... ça m'étonnerait que ça passe quand même (rires). Ouais, dans certaines couches sociales, ça peut diviser. Ça peut diviser. Mais ça divise pas au niveau que tu penses, ça divise, ... On retombe toujours. [...] C'est pas tellement leurs activités, ça ils s'en foutent. À la limite, ou ils seraient même plus contents certains. Mais c'est niveau de la population accueillie que ça divise. » (Christine)

Pour une minorité, cette situation peut devenir si inconfortable que ces personnes ne mentionnent pas leur appartenance au tiers lieu.

« Quand je me présente je dis pas je suis [au tiers lieu] quoi... après peut-être c'est aussi parce que si je le dis on est tout de suite aussi connoté. » (Marie-Christine)

Les critiques les plus fréquentes envers les tiers lieux reposent sur des accusations d'assistanat. Leur modèle économique, basé souvent sur des fonds publics, est considéré comme illégitime, à tel point qu'ils peuvent attirer des accusations de fraude.

« Bah c'est parce qu'ils sont fort aidés. Je pense. Je pense que c'est parce qu'ils sont fort aidés, sinon ils peuvent peut-être pas tenir. » (Lucie)

*« J'ai comme copain qui m'a connu... l'adjoint de la mairie [qui connaît le tiers lieu] et qui m'a dit « oui mais ça c'est les rois de la subvention » »
« tous les CSP plutôt apparentés bar, artisans enfin tous les non professions libérales qui eux mêmes ne déclarent pas la TVA, embauchent des mecs*

sans payer les charges sociales, et qui détournent des pognons ils ont tous tendance à penser que [le tiers lieu] détourne de l'argent » (Marc)

« Seulement quand ils montent les dossiers, pour toucher les subventions, tout est hyper gonflé, tout est sur évalué, tout est hyper gonflé. Et moi d'un côté, qui me fait chier c'est ça. C'est que les gens qui travaillent ici, ils sont payés par le conseil général, c'est nos impôts, c'est notre pognon qui paye tout ça.. Et à un moment donné moi ça me (claquement de langue). Mais ils ont vite compris que service social et machin, y aurait plus de subventions, tout ça parce que faut voir ce qu'ils touchent, c'est faramineux » (Thierry)

Le mot assistanat est traditionnellement associé aux prestations individuelles¹¹². Il désigne la façon dont des individus préfèrent profiter d'aides sociales (qu'ils n'obtiennent pas de manière frauduleuse) alors qu'ils pourraient travailler. Cette critique centrée autour « des subventions », qui semble avoir une signification très péjorative, a plusieurs facettes.

D'abord, comme l'explique Lucie le tiers lieu « est aidé ». Implicitement, elle l'oppose à une structure qui sera en autofinancement. Ce commentaire est d'autant plus étrange que Louise travaille dans le domaine agricole où les subventions publiques et les prêts bancaires sont souvent une partie importante des recettes des exploitations. Même dans cet environnement-là, « s'en sortir seul » reste une fierté. Dans ce milieu particulièrement entrepreneurial, la réussite de l'exploitation est associée à une réussite personnelle, un caractère travailleur et indépendant. Demander de l'aide est un aveu de faiblesse.

Penser que les subventions sont corrélées à des structures économiques faibles signifie aussi que les adversaires de ce système ne voient pas cet argent comme une rétribution pour un service rendu à la collectivité. Soit iels dénigrent ce service, comme l'explique Christine, soit iels considèrent que cette rétribution est surévaluée. Dans tous les cas, insister sur les services que les tiers lieux proposent et qui les rapprochent du service public qui n'a pas à être autofinancé permettrait de désamorcer ces perceptions.

De manière plus récurrente, les frictions créées par les tiers lieux sont moins profondes. Elles se concentrent surtout sur des conflits d'espaces. Michel nous donne un exemple

« Oui des réunions pour présenter un peu ce qu'ils voulaient faire [...] mais au début les réunions et tout ça avait été un peu houleux quoi parce que, ... dans le contexte vous savez bien on est un peu de la campagne les gens viennent, des yourtes, de l'écologie un peu bon ça avait été, les réunions ont été un petit peu houleuses quoi. Et.... autour mes voisins [...] me disaient « mais tu vas pas laisser le terrain pour qu'ils montent leur projet. » »

On observe qu'une première catégorie de frictions s'articulent autour du foncier. L'achat de terres et de biens immobiliers sur une commune rurale n'est pas anodin et peut attiser des convoitises.

De manière plus épisodique, nous avons aussi observé des reproches pour des cas de tapage nocturne. C'est ce que rapporte Hélène, une voisine.

112 Argenton 2015.

« C'est la semaine dernière, que y a eu une soirée avec de la musique. Quand il y a eu la fête, la dernière des fêtes, il y avait du monde. Il y avait plein de monde toute la journée, c'était bien. Mais bon il y en a qui ont été se plaindre que la musique était trop forte (rires). Ah si, les gendarmes Ils sont venus. Si, ...ici ils sont spéciaux [ici]. Eux ils ont le droit de faire du bruit. Mais toi, t'as pas le droit de faire du bruit. »

Une troisième catégorie, bien plus récurrente se déroule autour des places de parking. Comme les tiers lieux ont vocation à accueillir des événements, les places de parking manquent régulièrement, en particulier dans les centres-bourgs. Les tiers lieux font souvent appel à leurs voisin.e.s, mais les consignes ne sont pas toujours transmises avec succès aux usager.e.s.

« Les gens sont tellement habitués à ne pas se garer sur le parking qu'ils se garent tout le long, partout, en vrac. De toute façon tu peux rester là, tu verras aujourd'hui, ils vont se garer n'importe comment, n'importe où, ... et le parking ne sera pas forcément plein. Ils ne rentrent pas forcément sur le parking donc du coup quand t'as des livraisons, » (Arnaud)

« Y a un des voisins, au tout début que le lieu a été créé, parce qu'il était très, ...il a une place devant chez lui, devant son garage et effectivement on a pas le droit de se garer devant mais en fait y a plein de gens qui se garaient devant, et donc c'était très conflictuel » (Alexandre)

Ce type de frictions plutôt claires ne demandent aucune analyse. Ils montrent par contre qu'il est assez dur pour un lieu public de ne pas avoir de relations avec ses voisin.e.s. Il est important de soigner ces interactions pour que le tiers lieu puisse fonctionner de façon fluide. Ce dernier peut adopter plusieurs stratégies, des contacts informels répétés et intentionnels à la commission chargée de traiter les relations avec l'extérieur du tiers lieu.

Camille raconte la difficulté de ces relations.

« Je pense que c'est très long l'impact. Je pense que ça a du mal. Ça, ça vient, ça vient, ça sensibilise les gens, ça, ça vient. Mais il y a encore beaucoup de... de gens qui nous prennent pour des hurluberlus quand même. Non mais c'est vrai, c'est vrai. Moi, je vois, je vais te donner un exemple il y a cinq ans de ça où j'avais deux petites mamies qui étaient rentrées dans le magasin et puis je les ai entendues chuchoter dans le rayon en disant « Je suis rentrée vite parce que je ne voulais pas qu'on me voit rentrer ici ». Tu vois, parce que c'était un magasin de pauvres, quoi. Enfin tu vois, tu venais ici parce que tu n'avais pas les moyens d'aller acheter une casserole neuve tu vois enfin c'était... et elles étaient contentes parce que « Regarde j'ai trouvé ça ! ». Elles étaient contentes et tu les revois, je sais pas un an après, elles rentrent dans le magasin (en criant) « Bonjour ! ». Tu dis bon ok, ça marche, ça avance mais il y a encore du boulot à faire pour qu'on soit complètement intégrés dans... l'espace rural. Tu le vois bien quand [...] les gens viennent nous apporter des objets en dehors des créneaux qui sont prévus pour ça. Ou ils disent « Ouais mais enfin bon, on

vous donne ça...et puis... ». Mais... mais faites-le pas pour nous faire plaisir quoi, tu vois, faites-le consciemment. Vos objets vont être réemployés. Donc bah si vous le faites pour vous et consciemment, vous faites attention à nos créneaux. Vous respectez notre organisation. Mais là, mais si c'est pour nous faire plaisir, mais gardez-les parce que... on en a largement assez de votre consommation à outrance en fait, tu vois, c'est votre problème, faites attention. Donc il y a encore quand même du chemin à faire quoi. »

Sébastien, sur le même sujet, nous donne une interprétation extérieure.

« Une partie... grandissante (rires) de la population se sent concernée par cet équipement, par ce qu'il propose comme animations, comme activités et... comme valeurs aussi, hein, derrière ça...tandis qu'une autre partie va se sentir beaucoup moins sensible à ce genre de choses et va se trouver... se trouver historiquement plus dans des... dans des associations et des structures plus classiques en tout cas plus habituelles d'avant cette période des tiers lieux »

Ces citations résument les contraintes auxquelles les tiers lieux font face dans leur relation avec l'extérieur : une image de marginaux et des principes qui mettent du temps à convaincre. Elles insistent sur le temps « d'acclimatation » nécessaire pour que le tiers lieu intègre lentement la normalité de la commune rurale, et cesse d'être accusé. Quand il est un acteur à part entière, on accepte de faire des concessions pour son fonctionnement. Il est d'ailleurs fréquent que les voisin.e.s prêtent leurs espaces de stationnement sans aucun problème.

3. Relations avec la mairie

Les relations entre la municipalité et leur tiers lieu sont très variables. Dans la majorité des communes que nous avons visitées, les deux structures avaient des relations régulières . Trois avaient peu de relations, trois étaient ou avait été en conflit direct avec leur tiers lieu et trois étaient en communication régulière avec leur tiers lieu et le soutenait au moins publiquement, voire l'aidait à obtenir des financements. Les relations les moins nourries se limitent souvent à des prêts de matériel ou de salle. Les relations les plus étroites sont des partenariats forts sur des projets durables et variés. Dans ce cas, le tiers lieu est reconnu comme un levier de politique locale, et la commune s'appuie régulièrement sur son réseau, rachète des bâtiments en attendant que le tiers lieu les rembourse ou le contacte quand des financements sont disponibles.

Une conséquence inévitable de la vie sociale des petites communes est que les personnes prêtes à s'engager de manière intense finissent souvent par cumuler des positions, faute de monde. Parallèlement, les équipes municipales souhaitent souvent représenter les acteurs locaux, et vont vers les associations pour constituer leur liste.

« Finalement, faut pas croire hein, le casting est pas serré hein dans les petites communes pour être sur les listes municipales, nan après ça s'est fait au fur et à mesure des rencontres, des gens qui viennent ou pas, qui sont au

courant qu'il se passe une réunion et qui viennent ou pas, et qui sont prêts à franchir le pas de l'implication municipale donc ça va très très vite. »
(Sébastien)

« Je lui ai posé la question tout de suite elle m'a dit oui. Parce que c'est quelqu'un qui a d'énormes compétences déjà, qui s'implique énormément dans la vie sociale et qui a fait le choix de venir dans notre équipe »
(Joseph)

Pour ces deux raisons, les équipes municipales comptent souvent des membres de tiers lieux. Ce n'est pas du goût de toustes.

« C'est l'annexe de la mairie ici » (Thierry)

Ces liens peuvent devenir dangereux pour plusieurs raisons.

D'abord, les membres de l'équipe ayant un pied dans chaque structure vont être au cœur de conflits d'intérêts. Traditionnellement, la municipalité gère ce problème en demandant à la personne de s'abstenir pendant les votes qui concernent le tiers lieu. Mais ça ne fait pas taire les critiques, en particulier quand des éloignements administratifs (certaines personnes démissionnent des instances de gouvernance du tiers lieu par exemple) ne sont pas des éloignements de fait.

Ensuite, cette prise de position est souvent un obstacle de fait au principe d'ouverture des tiers lieux. Le tiers lieu, maintenant identifié au niveau politique, devient un repoussoir pour les détracteur.ice.s de l'équipe municipale actuelle. L'espace de rencontre devient un espace de ralliement, un symbole plutôt qu'un endroit neutre où tous les publics peuvent se mêler.

Les relations avec la mairie peuvent aussi prendre d'autres formes, notamment pendant les élections. Nous avons déjà parlé de leur capacité à mobiliser des électeur.ice.s, mais ils s'impliquent aussi en politique. Il est fréquent (mais pas majoritaire) que les tiers lieux soient le tremplin d'une liste municipale concurrente. Cela dépend beaucoup de leur relation avec la mairie. Si celle-ci est en opposition frontale et récurrente avec elleux, les usager.e.s seront plus enclin.e.s à se mobiliser.

« Et là ils se sont mobilisés pour la dégager. La dernière fois c'était un chouilla, elle est passé à un chouilla, donc je pense que là ils ont pas voulu rater le coche, » (Laurence)

« Pendant l'ancienne mandature, puisque là on va dire ça comme ça, si je dis politique hein, eux ils étaient vraiment, ils n'était pas en odeur de sainteté, on a dû vous le dire hein. On leur mettait des bâtons dans les roues, s'ils demandaient une salle, ils l'avaient pas, ... du matériel, s'ils avaient besoin de matériel, des chaises pour prêter...c'était toujours.... Quand il y avait pas de refus. Ils pouvaient pas tout refuser quand même puisque c'était.. mais bon vraiment pas les bienvenus on va dire. »
(Christine)

Ces conflits ne peuvent pas empêcher la naissance du tiers lieu, mais ils peuvent menacer sa survie. En limitant le prêt de matériel et de salle, ou en le rendant payant, la municipalité restreint la capacité des tiers lieux à faire des événements de grande ampleur. Ces derniers lui permettent de se faire connaître, de lever des fonds ou d'attirer des nouveaux adhérent.e.s, toutes trois composantes vitales de la bonne santé d'un tiers lieu. La municipalité est aussi consultée en cas de certification par la Caisse des allocations familiales, et pour des dossiers de financements à plus grande échelle, comme ceux de la région ou l'Union Européenne.

Le tiers lieu est parfois la seule salle de la commune à pouvoir être louée pour des événements en dehors de la salle municipale, une composante importante pour que les citoyen.ne.s puissent se mobiliser sans être tout de suite à découvert. Mais cela peut aussi être source de tensions importantes, impliquant le tiers lieu même s'il avait décidé de ne pas participer à la politique locale.

“ Des réunions de l'autre équipe opposante à la nôtre, ont été hébergées dans [le tiers lieu] et donc ça nous, ... C'est pas possible parce que c'est financé en partie en bonne partie par des crédits publics et donc [le tiers lieu] n'avait pas à s'engager comme ça politiquement. Alors on nous a dit que ces réunions, enfin cette salle était mise à disposition contre, ... financièrement, ... que l'accueil avait été payant. Mais quand même, enfin, ... on est suffisamment une petite commune pour, ... enfin ça fait partie, je pense, de la confiance” (Benoît)

Certaines campagnes se passent bien, mais certaines se passent mal. Dans le cas où l'équipe municipale qui était en exercice est reconduite, et celle du tiers lieu battue, le mandat suivant peut s'assortir de relations compliquées. Pour ces raisons, beaucoup de tiers lieux refusent de s'impliquer dans la politique locale, même s'ils ne sont pas d'accord avec l'équipe municipale en exercice. C'est encore plus logique si la municipalité a joué l'intermédiaire pour la vente du bâtiment qu'occupe le tiers lieu, ou bien a mis à disposition un bâtiment municipal.

Toutes ces composantes font du tiers lieu un acteur important de la politique locale.

Le tiers lieu a donc des conséquences pratiques comme la valorisation d'une commune, l'augmentation de sa démographie et du nombre de touristes, l'augmentation du nombre d'événements dans la commune et du nombre de projets sur le territoire, mais aussi des effets sur les relations interpersonnelles entre les habitant.e.s et les représentations du pouvoir local. Tous ces effets sont issus de frictions entre les principes du tiers lieu, son ouverture, sa marginalité, ses services, et le monde rural, ses problèmes de mobilité et sa faible densité.

Tout au long de cette partie nous avons mis en avant les conflits issus de la friction entre ces deux imaginaires, mais nous avons aussi insisté sur leur rareté. L'installation d'un tiers lieu dans une commune rurale ne provoque pas systématiquement une critique nourrie des habitant.e.s ou une levée de bouclier de la part de la mairie. Nous pouvons même supposer que la majorité des habitant.e.s n'en pensent pas grand-chose. Créer un tiers lieu dans un milieu rural a finalement beaucoup d'avantages. Il passe rarement inaperçu, a toujours une utilité, est complimenté pour sa réhabilitation d'une bâtisse du village, et augmente les possibilités sur un territoire qui en est souvent dépourvu. Son impact, contrairement en territoire urbain, est immédiatement visible et mesurable, passant de zéro à un. Le tiers lieu ne rejoint pas un tas d'initiatives identiques, il crée à partir de rien.

L'impact du tiers lieu dépend de ses capacités à nouer des liens avec des acteurs-clés de la commune, et de sa capacité à se faire « naturaliser » par les habitants. Nous avons rapporté les difficultés de cette entreprise, sans pouvoir proposer de stratégie gagnante en retour. Ce questionnement, encore inexploré au sein de la littérature des tiers lieux mérite d'être mis en avant. Pour cette raison, les tiers lieux ruraux doivent gagner en visibilité pour porter leurs propres difficultés. Il est important qu'ils se fédèrent pour partager leurs solutions, sachant qu'aucun acteur extérieur ne pourra produire une réponse pertinente.

V. Conclusion

Cette enquête s'est déroulée durant un peu plus de six mois, sur la base d'un travail déjà effectué par Relier et ses partenaires concernant les tiers lieux à but non lucratif. Le but était d'évaluer les impacts des tiers lieux sur leurs usager.e.s et leur territoire, en mettant en avant des valeurs et des configurations peu abordées dans la littérature. L'enquête a été un tâtonnement permanent, et a bénéficié de l'expérience des tiers lieux avec lesquels nous étions en contact, en plus des conseils d'autres personnes qui s'intéressaient à ce phénomène.

Ce travail nous a d'abord permis d'apporter d'autres caractéristique à la définition des tiers lieux. D'abord l'importance du faire, composante déjà abordée dans la littérature, se décline en fait sur bien plus de caractéristiques : la valorisation de l'action et de l'essai développe une nouvelle pédagogie, permet aux individus de s'appropriier l'espace à travers les chantiers et implique des personnes qui sont plus à l'aise avec des tâches pratiques. Ensuite, les tiers lieux à but non lucratif sont des espaces de marginalité, encore plus quand ils se situent dans l'espace rural. Ils traitent de concepts alternatifs pour réinventer et prototyper un nouvel imaginaire, et leurs usager.e.s sont bien conscient.es de leur différence par rapport au monde extérieur. Cela leur permet de mélanger un usage de service à un usage centré autour du lien et du collectif. Enfin, concernant le genre, ils n'échappent pas à des dynamiques de domination genrées, même si elles sont encore complexes à évaluer.

Leur volonté de transformation et l'importance de l'action dans leur espace les dissocient d'une simple déclinaison du mouvement associatif. Les tiers lieux et le monde associatif se croisent et se ressemblent parfois, mais ils ont des racines définitivement autres. Camille ajoute son raisonnement personnel à cette question :

“Tu vois, pour moi, c'est quand même un lieu où on se retrouve. Donc une asso c'est bien, mais il n'y a pas forcément de lieu ou, ... ou alors une asso c'est souvent aussi fermé aux membres de l'asso, alors qu'ici t'es pas obligé d'être adhérent à l'association pour venir faire des choses, ... tu vois. C'est ça que ça change. Ouais je pense. Je sais pas, un club de canoë, ils vont se retrouver à la base nautique. Et si tu ne fais pas partie du club, tu montes pas sur un canoë. Non mais tu vois. Ici, t'es pas adhérent de l'association, mais si tu veux venir faire un après-midi de couture, là, tu peux venir. Ça, c'est t'as le lieu. Le lieu, il fait que tu peux y venir. Je pense que c'est ça la définition du tiers lieu” (Camille)

Cette vision des tiers lieux est très éloignée de la définition d'Antoine Burret, qui insistait sur une dynamique : « plusieurs personnes indépendantes les unes des autres se rencontrent pour concevoir et administrer ensemble quelque chose – qu'il s'agisse d'une recette de cuisine, d'un service informatique ou d'un texte de loi.¹¹³ ». Pour cette raison, on parle maintenant de « faire tiers-lieu ». Mais pour beaucoup, le tiers lieu reste un espace physique, une sorte de quartier général d'un collectif, tout en étant ouvert sur l'extérieur pour accueillir tout un.e chacun.e. Il est important que ces deux visions continuent à cohabiter, sans quoi la définition

113 Pignot et Saez 2018, p. 50.

utilisée par l'association nationale des tiers lieux ne sera plus représentative de la variété du mouvement.

Nous pouvons aussi commencer à décrire les rapports particuliers qu'entretiennent les tiers lieux ruraux avec leur environnement.

D'abord, ils répondent systématiquement à un besoin dans l'espace rural. Il peut être lié à des carences publiques ou privées, et c'est sûrement le rôle de médiateur numérique que peuvent endosser les tiers lieux qui a motivé l'intérêt de l'ANCT et des régions pendant les premiers appels à manifestation d'intérêts. L'importance du bénévolat dans les structures économiques des tiers lieux ruraux les rend particulièrement peu onéreux en tant que partenaires au sein des politiques territoriales. La ruralité du tiers lieu entraîne aussi des contraintes qui ne sont pas visibles dans les tiers lieux urbains. Il est simultanément plus difficile et plus important de s'implanter dans sa commune. Ça n'est pas nécessaire, mais la pression d'intégration est plus intense dans un territoire à faible densité que dans une métropole. Le tiers lieu doit donc choisir comment il vivra ses relations avec l'extérieur. Il peut rester discret pour ne pas rendre des comptes, ou bien nouer des relations avec les acteurs et les habitant.e.s de son territoire pour augmenter sa force de frappe. Chacune de ces options implique une gestion différente des ressources du tiers lieu, soit le temps, les fonds et les bénévoles, qui ont chacun des avantages et des inconvénients. Ces choix influent aussi sur la perception que les habitant.e.s et la mairie auront du tiers lieu. Traditionnellement, les habitant.e.s voient ces structures comme étrangères. Iels ne sont pas contre, mais mettent du temps à s'y impliquer s'iels ne sont pas participant.es dès le début. Quant à la municipalité, elle les voit souvent plus comme une association indépendante que comme un partenaire potentiel dans la mise en place de politiques de développement territorial.

Nous pouvons à présent montrer les conclusions de cette étude quant aux impacts des tiers lieux.

Certains sont observables quantitativement. Les usager.e.s changent de profession, acquièrent de nouvelles compétences et de nouveaux comportements pour ceux et celles qui viennent le plus régulièrement. Certaines personnes expliquent aussi avoir créé leurs propres initiatives, même si c'est à la marge. Sur le territoire, les tiers lieux créent des événements, proposent un lieu de rencontre, un service, font rayonner la commune, rénovent un bâtiment et nouent des partenariats avec la mairie.

Mais l'impact le plus intéressant du tiers lieu est celui qui relève du qualitatif. La majorité des usager.e.s ont pu nous rapporter des réflexions et remises en question qu'ils avaient eu en évoluant dans ce lieu. Ils développent aussi des compétences humaines, comme faire des compromis, cohabiter, prendre des décisions collectivement, mais aussi prennent confiance en elleux et se sentent inclus.e.s et reposé.e.s au sein d'un collectif qui leur ressemble. Le tiers lieu constitue un réseau de solidarité. Sur le territoire, le tiers lieu crée une émulation et solidifie le tissu local, souvent à travers des partenariats avec les acteurs associatifs et sociaux alentours. Il peut aussi être en contact avec des centres aérés et des écoles.

Il serait intéressant d'avoir des études plus prolifiques sur la division sexuée du travail dans les tiers lieux, les problèmes qu'ils ont pour mobiliser en dehors de leurs usager.e.s régulier.e.s, les catégories socioprofessionnelles qui les fréquentent le plus et leur écart avec les communes sur lesquels ils sont implantés, les freins qui les empêchent de politiser ceux qui y évoluent et leur influence sur des populations plus jeunes, notamment dans la

transmission de valeurs relevant de la protection de l'environnement. Toutes ces données permettraient de mieux gérer les contraintes que nous avons abordées dans les perceptions des habitant.e.s, de la mairie et dans les dynamiques d'implantation en espace rural, et surtout de mieux identifier les arbitrages qui ont été faits. Sinon, il est impossible de soutenir que ces espaces sont marginaux, ouverts, ou nouveaux.

L'espace rural affecte les tiers lieux car il crée des besoins de sociabilité pour des populations qui peinent à retrouver des semblables dans des zones peu peuplées, et des besoins de services dans des zones qui deviennent surtout pavillonnaires. Le tiers lieu permet d'enrayer ces dynamiques dominant le monde rural en lui offrant une solution endogène : la mobilisation citoyenne.

Cet aspect est de plus en plus revendiqué par les tiers lieux, notamment aux rencontres nationales des tiers lieux à Metz, fin 2022. Ce regard politique que nous proposons avec cette étude semblait inexploité jusqu'à cet événement. Il est aujourd'hui clair que les tiers lieux ont conscience d'être des espaces de transformation sociale au centre de luttes politiques.

Pourtant, cette réalité coexiste avec une peur du militantisme et une opposition molle aux systèmes existants. Si le tiers lieu se dit autre, alors il ne peut l'être sans prendre ses responsabilités. En se présentant comme un nouveau système affranchi des contraintes du passé, il peine lui-même à ancrer les valeurs qui se jouent en son sein dans des luttes idéologiques ou des courants associatifs plus forts et plus anciens. Il est en quelque sorte orphelin, perdant ainsi sa place dans le paysage politique en échange d'une neutralité stérile qui le coupe d'allié.e.s potentiel.les travaillant sur ces thématiques depuis plus longtemps.

Nous estimons que c'est cette discrétion qui empêche le tiers lieu de transformer les usages, les intérêts et les engagements au sein de ses usager.e.s et de son territoire. En se scindant des dynamiques sociales plus vastes, le tiers lieu ne permet pas à ceux qui le fréquentent de s'approprier des thématiques qui dépassent leur quotidien.

Les tiers lieux ruraux pourraient permettre de recréer des imaginaires dans des territoires souvent critiqués pour leur manque de dynamisme. Ils peuvent faire le lien entre des thématiques qui ne sont pas encore discutées ensemble : les enjeux d'un monde rural qui se réinvente à la suite d'une fuite massive des services tant publics que privés, la mobilisation collective citoyenne, et l'importance des pratiques individuelles dans la construction de nouveaux imaginaires. Ces trois notions sont inestimables dans notre capacité à lutter contre les crises majeures qui nous attendent.¹¹⁴

Si les tiers lieux sont politiques, alors ils doivent devenir militants.

114 Arnhold 2022.

VI. Annexes

A. LES GUIDES D'ENTRETIENS

Ils ont permis de tester plusieurs hypothèses sur des thématiques qui m'intriguaient lors de mes recherches :

- Les capacités d'inspiration et de politisation de ces espaces :
 - Est-ce que fréquenter ces espaces permet de se saisir de thématiques en tant que citoyen.ne, auxquelles on ne s'intéressait pas avant ?
 - Est-ce que cela change les pratiques et les perspectives, et est-ce que cela inspire d'autres engagements collectifs ?
 - Surtout, est-ce que cette expérience est vue comme *anecdotique* par les interviewé.e.s, ou bien est-ce qu'ils parviennent à la théoriser et à la transposer dans un système généralisé ?
- L'apprentissage :
 - Est-ce que ces tiers lieux qui n'ont pas explicitement vocation à former permettent aussi la transmission de savoirs ?
 - Est-ce que ce sont des savoirs qui sont utilisables dans la vie de tous les jours et qui aident les usager.e.s de manière durable ?
- L'impact sur le territoire :
 - Quel est cet impact ? Cette question est posée à chaque entretien, pour croiser les sources.
- L'ouverture du lieu :
 - Est-ce que les personnes qui y participent sont isolées des autres ?
 - Dans quelle mesure les personnes qui n'y participent pas connaissent la structure ?
- Les relations avec la municipalité :
 - Y a-t-il des conflits avec les élu.e.s ?
 - Y a-t-il un transfert de pratiques entre les élu.e.s et le tiers lieu ?
 - Est-ce que le tiers lieu est isolé dans le territoire ? Est-ce qu'il réussit à essaimer ?
 - Comment les élu.e.s conçoivent-ils leur implication par rapport au tiers lieu ?

Trois questions de contrôle ont aussi été ajoutées pour comprendre la position de la personne dans le tiers lieu : Qu'est ce qui l'intéresse dans le tiers lieu, pourquoi est-elle venue la première fois, est-ce qu'elle a déjà eu un engagement associatif (cela m'a permis de savoir si les tiers lieux n'étaient pas qu'une nouvelle forme d'engagement associatif). Avant chaque interview, je demandais le nom, l'occupation, l'activité de la personne et l'endroit où elle habitait. Cela me permettait de tester sa motivation (si elle est très près et qu'elle n'est jamais venue, ou si elle est très loin et qu'elle vient souvent) et de voir si la majorité des gens actifs dans le tiers lieu étaient des retraités ou des actifs.

Je n'ai pas utilisé l'expression tiers lieu, car le vocable pouvait être troublant. Si nous parlions du ressenti des usager.e.s, alors le but était de coller le plus possible à leur perception du lieu. Beaucoup de personnes évoluant dans un tiers lieu ne connaissent pas cette expression, ou ne se la sont pas appropriée. J'ai donc préféré utiliser le nom du lieu que je visitais quand je posais mes questions, pour ne pas désorienter les enquêté.e.s.

Une autre de mes observations porte sur la question de la valorisation. Dès le début, j'ai su que la question « est-ce que vous vous sentez valorisé.e » serait dangereuse. La valorisation est souvent confondue avec la vanité. J'ai conservé cette question pour deux raisons. D'abord, dans un entretien qui peut être long, et où l'on répond à des questions qui ont déjà été posées plusieurs fois (les tiers lieux sont énormément enquêtés depuis ces cinq dernières années), j'ai appris qu'il était important de briser la monotonie pour que mes interlocuteurs.ices soient pris de court et réfléchissent vraiment à notre discussion. Cette question, en plus de celle portant sur la remise en question, a souvent joué ce rôle. Ensuite, je voulais exprimer exactement ce que ce mot veut dire. Le but était de savoir si, à travers la position et la fonction que l'individu avait dans le collectif, il atteignait une forme de bonheur socratique : en trouvant sa place dans quelque chose de plus grand que lui, il serait devenu utile, important, et donc heureux.

Malheureusement, très peu de gens ont répondu frontalement à cette question. Il faut croire que cette vision n'est pas populaire, car même des personnes très impliquées ont critiqué ce terme. La réaction la plus extrême vient de Laurence, une bénévoles au tiers lieu :

« Est-ce que tu te sens valorisée par ton activité dans le tiers lieu ?

Surtout pas, surtout pas, c'est détestable ça, non non je suis pas là pour ça »

Marie-Christine, de la même typologie, répond en étant clairement désorientée par la question :

« je sais pas, non enfin, ça me , ... heu comment dire, ... je sais pas si c'est valoriser, ... ça me repose en fait... mais je sais pas, non, ... en fait en terme d'ambiance, c'est assez, ... chacun vit sa vie, en respectant beaucoup celle des autres et tout mais y a personne qui est,.. comment dire mis en avant, ... ou alors je le ressens pas... mais heu du coup moi je ressens, je m'implique en fait ça m'est un peu égal (rires) de savoir que... ce que ça m'apporte, est-ce que ça me valorise ou pas. Enfin nan j'en sais rien, je sais pas te dire. »

Dans ces cas-là, il semble que le collectif efface l'individu, sans que ce soit négatif.

Une autre question qui a été dure à appliquer au terrain était celle de la diffusion. Mon but était de savoir, comme je l'ai expliqué précédemment, si la confrontation à cette marginalité provoquait des réflexions générales sur le système à laquelle elle s'opposait. Mais parler de politique et de changement social est un gros écueil, en particulier dans un lieu qui souvent fait tout son possible pour ne rien revendiquer. Pour coller le plus possible au quotidien de l'enquêté.e, j'ai donc adapté cette question à l'entretien. En discutant, je m'apercevais rapidement que la marginalité de ce lieu résidait dans quelque chose de particulier pour mon interlocuteur.ice. Son expérience pouvait résonner avec sa gouvernance, ses valeurs... C'est donc sur ce sujet que j'abordais la possibilité d'un caractère systématique. Voici quelques exemples :

- Est-ce que l'autogestion peut se diffuser à d'autres structures ?
- Est-ce que la concertation peut se diffuser à d'autres structures ?
- Est-ce que l'enseignement de pair à pair peut se diffuser à d'autres structures ?

Les versions pré terrain et post terrain des questionnaires sont présentées ci-dessous

Guide Intérieur		Guide Extérieur Voisin		Guide Extérieur élu	
Gouvernance / Politique / Commun		Interactions personnelles		Interactions personnelles / institutionnels	
Spectre politique et orientation perso	<i>Quelles valeurs associez-vous avec le TL ?</i>	Avec le TL	<i>Avez-vous des interactions le TL ?</i>	Type d'interactions	<i>Est-ce qu'il y a des partenariats entre vous et le TI ?</i>
Encouragement à l'action citoyenne	<i>Est-ce que le TL vous donne envie de faire d'autres projets collectifs ?</i>	Avec les gens du TL	<i>Avez-vous des interactions avec les gens du TI ?</i>	Chronologie	<i>Est-ce que vos relations ont évolués comparées aux début ?</i>
Inspiration personnelle	<i>Est-ce le tiers lieux vous fait remettre certaines choses en question ?</i>	Inspiration personnelle	<i>Est-ce le tiers lieux vous fait remettre certaines choses en question ?</i>	Inspiration intellectuelle	<i>Est-ce le tiers lieux vous fait remettre certaines choses en question ?</i>
Vision globale	<i>Est-ce que le fonctionnement du TL pourrait s'étendre ?</i>	Vision globale	<i>Est-ce que le fonctionnement du TI pourrait s'étendre ?</i>	Vision globale	<i>Est-ce que le fonctionnement du TI pourrait s'étendre ?</i>
Education Populaire		Tier Lieux		Projets locaux	
Compétences pratiques	<i>Qu'est-ce que vous avez appris a faire au TI?</i>	Opinion personnelle	<i>Que pensez vous de ce qu'il s'y passe ?</i>	Vision personnelle (opinion et qualité relationnelle ?)	<i>Quelle position pensez-vous que... doit avoir par rapport à ces projets.</i>
Application personnelle	<i>Est-ce que les importez dans votre vie perso ?</i>	Actions	<i>Pourquoi n'y allez vous pas ?</i>	Vision de l'essaimage	<i>Est-ce que d'autre projets similaires existent ou bien sont en construction ?</i>
Confiance en soi	<i>Cela vous valorise-t-il de faire partie d'un TL ?</i>				
Rapport avec le village		Rapport avec le village		Rapport avec le village	
Activités communes ? habitant soudés ou divisés ? Valorisation générale du territoire	<i>Est-ce que le tiers lieu à un impact sur le village ?</i>	Activités communes, habitants soudés ou morcelés ? Valorisation générale du territoire ?	<i>Est-ce que le tiers lieu à un impact sur le village ?</i>	Activités communes, habitants soudés ou morcelés ? Valorisation générale du territoire ?	<i>Quel est l'impact du TL sur le village ?</i>
Impact sur l'interviewé	<i>Faire partie d'un TL a-t-il changé l'attitude des autres habitants à votre égard ?</i>	Impact sur l'interviewé	<i>Est-ce que le TL a un impact sur vous ?</i>	impact sur la structure + perso	<i>Est-ce qu'il y a eu des changements dans ... depuis le TL ?</i>

Figure 2: guide d'entretien première version

Guide Intérieur		Guide Extérieur Voisin		Guide Extérieur élu	
Gouvernance / Politique / Commun		Interactions personnelles		Interactions personnelles / institutionnels	
Spectre politique et orientation perso	<i>Pourquoi vous êtes venus la première fois, et qu'est ce qui vous a fait revenir ?</i>	Avec le TL	<i>Comment vous avez entendu parlé du TL pour la première fois ?</i>	Type d'interactions	<i>Est-ce qu'il y a des partenariats entre vous et le TI ?</i>
Encouragement à l'action citoyenne	<i>Est-ce que cette expérience vous donne envie de faire d'autres projets collectifs ?</i>	Avec les gens du TL	<i>Est ce que vous connaissez les gens du TL ? Vous les rencontrez souvent ?</i>	Chronologie	<i>Est-ce que vos relations ont évolués comparées aux début ?</i>
Inspiration personnelle	<i>Est-ce le tiers-lieu vous fait remettre certaines choses en question ?</i>	Inspiration personnelle	<i>Est-ce le tiers-lieu vous fait remettre certaines choses en question ?</i>	Inspiration intellectuelle	<i>Est-ce le tiers lieu vous fait remettre certaines choses en question ?</i>
Vision globale	<i>Est-ce que le fonctionnement du TI pourrait s'étendre à d'autres structures ?</i>	Vision globale	<i>Est-ce que le fonctionnement du TI pourrait s'étendre à d'autres structures ?</i>	Vision globale	<i>Est-ce que le fonctionnement du TI pourrait s'étendre à d'autres structures ?</i>
Education Populaire		Tiers-Lieux		Projets locaux	
Compétences pratiques	<i>Qu'est-ce que vous avez appris à faire au TI ?</i>	Opinion personnelle	<i>Que pensez vous de ce qu'il s'y passe ? C'est la même chose qu'au début ?</i>	Vision personnelle (opinion et qualité relationnelle ?)	<i>Quelle position pensez-vous que... doit avoir par rapport à ces projets.</i>
Application personnelle	<i>Est-ce que vous les utilisez en dehors du tiers lieu ?</i>	Actions	<i>Vous y êtes déjà allé.e ? Pourquoi n'y allez vous pas ?</i>	Vision de l'essaimage	<i>Est-ce que d'autres projets similaires existent ou bien sont en construction ?</i>
Engagement	<i>Est ce que vous êtes dans d'autres asso ? Qu'est ce que ça change d'être dans un TL ?</i>				
Confiance en soi	<i>Cela vous valorise-t-il de faire partie d'un TL ?</i>				
Rapport avec le village		Rapport avec le village		Rapport avec le village	
Activités communes ? habitant soudés ou divisés ? Valorisation générale du territoire	<i>Est-ce que le tiers lieu à un impact sur le village ?</i>	Activités communes ? habitant soudés ou divisés ? Valorisation générale du territoire	<i>Est-ce que le tiers lieu à un impact sur le village ?</i>	Activités communes ? habitant soudés ou divisés ? Valorisation générale du territoire	<i>Est-ce que le tiers lieu à un impact sur le village ?</i>
Impact sur l'interviewé	<i>Quelle est l'attitude des habitants depuis que vous participez au TL ?</i>	Impact perso	<i>Est-ce que le TL a un impact sur vous ?</i>	impact sur la structure + perso	<i>Est-ce qu'il y a eu des changements dans ... depuis le TL ?</i>

Figure 3: guide d'entretien dernière version

B. LA CARTE INTERACTIVE DES LIEUX VISITÉS



Figure 4: carte des régions visités

C. BIBLIOGRAPHIE

Antonioli, Manola; Bureau, Marie-Christine; Rouxel, Sylvie (2015) Tiers-lieux, communautés à l'œuvre. In : *Chimères*, vol. 87, n° 3, p. 129. DOI: 10.3917/chime.087.0129.

Argenton, Cédric (2015) La culture de l'assistanat. In : *Commentaire*, Automn, n° 3, p. 559. DOI: 10.3917/comm.151.0559.

Arnhold, Valérie (2022) Etude sociologique sur la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Associations.gouv.fr (2022) La place des femmes au cœur de la vie associative – Associations.gouv.fr. En ligne : <https://www.associations.gouv.fr/la-place-des-femmes-au-coeur-de-la-vie-associative.html>, consulté le 19 septembre 2022.294Z.

Baudet, Sylvain, Weill, Frédéric (2020) Les Tiers lieux au service du développement des territoires ruraux. Retour d'expérience et pistes d'inspiration. Banque des Territoires, éd.

Beaud, Stéphane (1996) L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». In : *Politix*, vol. 9, n° 35, p. 226–257. DOI: 10.3406/polix.1996.1966.

Beaud, Stéphane; Weber, Florence (2010) Guide de l'enquête de terrain. 4ème : La Découverte.

Beghuin, Florence; Bourgeois, Étienne; Merhan, France (2019) Dynamique identitaire, trajectoire biographique et apprentissage dans le processus de conversion d'agriculteurs « conventionnels » vers l'agriculture bio. In : *Le sujet dans la cité*, Actuels n° 8, n° 1, p. 85–103. DOI: 10.3917/lstdc.hs08.0085.

Bénazé, Xavier de; Renouard, Cécile (2020) La conversion écologique. In : *Études*, Novmbr, n° 11, p. 47. DOI: 10.3917/etu.4276.0047.

Berthier, Nicole (2010) Les techniques d'enquête en sciences sociales. méthode et exercices corrigés. 4ème : Armand Colin (Cursus).

Besson, Raphaël (2017) La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. le cas des Tiers Lieux Creusois. In : *EcoCentre*.

Besson, Raphaël (2018) Exploration des tiers lieux comme vecteurs de Transition écologique et solidaire.

Bonnain, Roland (1994) Être ou ne pas être Montségurien. In : *Etudes rurales*, n° 135/136, p. 75–81.

Buller, Henry (1994) Être étranger à la campagne: Introduction. In : *Etudes rurales*, n° 135/136.

Burret, Antoine (2017) Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service. *Sociologie*. Université de Lyon.

Chevallier, Jacques (2016) La « Modernisation de l'action publique » en question. In : *Revue française d'administration publique*, N° 158, n° 2, p. 585–598. DOI: 10.3917/rfap.158.0585.

Chiffolleau, Y.; Dechancé, J.; Peres, J. et al (2020) Les Tiers Lieux Nourriciers. Engagés pour la transition agroécologique et alimentaire.

Committee on the Criminal Law Amendment Acts and Juvenile Prostitution (1931) The Carrigan report. Avec la collaboration de Carrigan, W. Hannon, John, H. B. Kennedy, Francis Morrin, Jane Power et Christopher Smith. En ligne : https://the-knitter.blogspot.com/2005/06/full-carrigan-report_24.html.

Commune Mesure (2021+00:00) Accueil - Commune Mesure. En ligne : <https://communemesure.fr/>, consulté le 21 avril 2022.396Z.

Comptes rendus d'ouvrages -Michel Lallement (2019), Un désir d'égalité. Vivre et travailler dans des communautés utopiques, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées » 560 p. (2021). In : Revue Française de Socio-Economie, vol. 26, n° 1, p. 245–252. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2021-1-page-245.htm>.

Contamin, Jean-Gabriel (2007) Genre et modes d'entrée dans l'action collective. In : Politix, n° 78, n° 2, p. 13. DOI: 10.3917/pox.078.0013.

Doré, Gwénaél (2021) Services au public et territoires : l'instauration des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP). In : L'Information géographique, Vol. 85, n° 3, p. 71–100. DOI: 10.3917/lig.853.0071.

Dupuis, Juliette (2019) Les tierslieux, des espaces encore dans l'ombre des politiques de revitalisation des espaces ruraux.

Duriaux, Yoann; Burret, Antoine Manifeste des tiers lieux opensource.

Familles Rurales (2020) Comment créer un tiers-lieu rural ?

Ferrand-Bechmann, Dan (2017) Bénévolat ou travail gratuit ? In : Projet, vol. 357, n° 2, p. 84. DOI: 10.3917/pro.357.0084.

Fiches pratiques habitat léger - Relier (2022.000Z). En ligne : <http://reseau-relier.org/Fiches-pratiques-habitat-leger>, consulté le 13 septembre 2022.664Z.

France Tiers Lieux (2021) Nos Territoires en Action.

Gouvernement Français; Agence nationale de la cohésion des Territoires (27 Aout 2021) L'Etat engagé auprès des tiers lieux.

Hilmoine, Noémie; Courouble, Laurent (2022) Les Tiers-lieux en milieu rural. Au service du développement des filières et des emplois locaux.

Histoire | C-mine (2022.000Z). En ligne : <https://www.c-mine.be/fr/histoire>, consulté le 14 octobre 2022.854Z.

Idelon, Arnaud (2021) Le tiers-lieu, berceau des communs ou couteau suisse des communes ? In : Nectart, N° 14, n° 1, p. 96–109. DOI: 10.3917/nect.014.0096.

Intercommunalités de France (2021) Fiscalité locale : L'AdCF adopte une motion sur les impôts de production. En ligne : <https://www.adcf.org/articles-fiscalite-locale-l-adcf-adopte-une-motion-sur-les-impots-de-production-5866>, consulté le 5 octobre 2022.409Z.

- La Coopérative des Tiers-Lieux (2018) Rapport tiers-lieux à l'usage des collectivités. Comment faciliter le développement des tiers-lieux dans vos territoires.
- Lacroux, Margaux (7/19/2017) Quelles sont les ressources des communes ? In : Libération, 7/19/2017. En ligne : https://www.liberation.fr/france/2017/07/19/quelles-sont-les-ressources-des-communes_1584434/, consulté le 5 octobre 2022.632Z.
- Le Douaran, Leïla (7/13/2021) Les tiers-lieux, un 10/10 en écologie ? In : Les Horizons, 7/13/2021. En ligne : <https://leshorizons.net/les-tiers-lieux-un-10-10-en-ecologie/>, consulté le 21 avril 2022.482Z.
- Le Goff, Jean-Pierre (2012) La fin du village : Gallimard.
- Lefooghe, Christine (2018) Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. In : Géographie, économie, société, vol. 20, n° 1, p. 33–61. DOI: 10.3166/ges.20.2017.0028.
- Levy-Waitz, Patrick (2018) Mission coworking. Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Fondation travailler autrement, éd.
- Libot, Gary (2022) Les tiers-lieux et friches culturelles : qu'est-ce qui cloche ? In : Le Chiffon, vol. 4, printemps 2022. En ligne : <https://lechiffon.fr/les-tiers-lieux-et-friches-culturelles-quest-ce-qui-cloche/>, consulté le 12 juillet 2022.187Z.
- Marchal, Emmanuelle (1984) L'emploi féminin dans le secteur associatif. In : Pénélope, n° 11.
- Marcovici, Emilie (2018) Quel bilan de la modernisation de l'action publique en matière de gestion des personnels publics ? Entre optimisation et incohérences. In : Lexisnexis - Droit Administratif, vol. 7.
- Martin, Corinne; Pereira, Camille (2021) Les tiers-lieux, espaces d'expérimentation du commun ? In : Territoires contemporains, n° 15. En ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/essor-biens-communs/Corinne-Martin-Camille-Pereira.html>, consulté le 21 avril 2022.987Z.
- Martin, Jacqueline (1993) Division sexuelle du travail et bénévolat : une étude de cas à partir du festival « Jazz à Marciac ». In : Sociétés contemporaines, vol. 16, n° 1, p. 111–123. DOI: 10.3406/socco.1993.1143.
- Morin, Françoise-Edmonde (2016) La Méthode Relier. Un état d'esprit, un désir de rencontre.
- Oldenburg, Ray (1989) The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community : Da Capo Press.
- Ozil, Déborah; Gruson, Anaïs; Studio Ground Control (2021) T'as de beaux lieux.
- Pignot, Lisa; Saez, Jean-Pierre (2018) Dossier: les Tiers-Lieux, un modèle à suivre ? In : La revue des politiques culturelles, vol. 52.
- Prouteau, Lionel (2018) Le bénévolat en France en 2017. Etat des Lieux et Tendances.
- James Quinn, éd. (2021) Dictionary of Irish Biography : Royal Irish Academy.

Recherches & Solidarités (2015) Répartition des salariés du secteur associatif par sexe, France. Statista, éd. En ligne : <https://fr-statista-com.ezscd.univ-lyon3.fr/statistiques/816128/repartition-salaries-secteur-associatif-selon-le-genre-france/>, consulté le 19 septembre 2022.839Z.

Recherches & Solidarités (2021) La France associative en mouvement. L'année 2020 et les effets du covid. 19ème. Avec la collaboration de Hexopée.

Relier, dASA, la Brèche, le PMU, L'Arban, Réseau des CREFAD, éd. (2022) Accompagner le chantier.

Relier, Réseaux CREFAD, éd. (2021) Tiers-lieux à but non lucratif.

Rivolet, Chloé (2021+00:00) Historique - La Coopérative Tiers-Lieux. En ligne : <https://coop.tierslieux.net/la-cooperative/historique/>, consulté le 9 septembre 2022.872Z.

Roumeau; Samuel (2019) Mille Lieux. Avec la collaboration de le lab cronos et ouishare. Banque des Territoires, éd.

Roy, Louis; Paquette, Sylvain; Domon, Gérald (2013) Anciens et néoruraux : Préjugés, tensions et affinités au sein d'une localité rurale québécoise. In : Géographie, économie, société, vol. 15, n° 1-2, p. 67–88. DOI: 10.3166/ges.15.67-88.

Scaillerez, Arnaud; Tremblay, Diane-Gabrielle (2017) Coworking, fab labs et living labs. In : Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning, n° 34. DOI: 10.4000/tem.4200.

Simonet, Maud (2018) Le revenu universel à l'épreuve du travail bénévole des femmes. In : Travail, genre et sociétés, n° 40, n° 2, p. 169–174. DOI: 10.3917/tgs.040.0169.

Taulelle, François (2012) Ce que nous avons vu en matière de services publics dans les quatre pays de l'étude : le délaissement du territoire. In : Sciences de la société, n° 86, p. 5–13. DOI: 10.4000/sds.1634.

Tõnurist, Piret; Surva, Laidi (2017) Is Volunteering Always Voluntary? Between Compulsion and Coercion in Co-production. In : VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations, vol. 28, n° 1, p. 223–247. DOI: 10.1007/s11266-016-9734-z.

Vallat, David (2017) Les Tiers Lieux 2.0., une nouvelle façon d'appréhender le monde ?, 15 mai 2017. En ligne : <https://theconversation.com/les-tiers-lieux-2-0-une-nouvelle-facon-dapprehender-le-monde-76723>, consulté le 8 septembre 2022.895Z.